



**IMPORTANCE ET PRIORITÉ DU FRANÇAIS
POUR LA POPULATION QUÉBÉCOISE :
UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE**

Par Michel Pagé
et Charles-Étienne Olivier
Juin 2012

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Québec 

**IMPORTANCE ET PRIORITÉ DU FRANÇAIS
POUR LA POPULATION QUÉBÉCOISE :
ÉTUDE EXPLORATOIRE**

Par Michel Pagé
et Charles-Étienne Olivier
Juin 2012

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ce fascicule constitue le premier rapport de l'enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF).

Les auteurs :

Michel Pagé, Ph. D., est professeur associé au Département de psychologie de l'Université de Montréal et chercheur au Centre d'études ethniques des universités montréalaises.

Charles-Étienne Olivier est agent de recherche au Conseil supérieur de la langue française (CSLF).

Ce rapport a été préparé avec la collaboration de Pierre Georgeault, ex-directeur général, et Robert Vézina, président, au CSLF.

Les auteurs tiennent à remercier Sébastien Arcand (HEC Montréal), Paul Béland (CSLF), Benoît Côté (Université de Sherbrooke), Érick Falardeau (Université Laval), Monica Heller (OISE, Université de Toronto), Patricia Lamarre (Université de Montréal), Simon Langlois (Université Laval), Jocelyn Maclure (Université Laval), Marie-Odile Magnan (Observatoire Jeunes et Société, INRS Urbanisation Culture Société), Denis Simard (Université Laval), Marilyn Steinbach (Université de Sherbrooke) ainsi que Diane Vincent (Université Laval) pour leur contribution aux travaux de réflexion ayant conduit à cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROJET	
CONSCIENCE LINGUISTIQUE ET USAGE DU FRANÇAIS	1
Conscience linguistique et usage du français	3
Introduction du fascicule 1	5
CHAPITRE 1	
PERCEPTION DE L'IMPORTANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS	8
1.1 Présentation des questions et des réponses portant sur la perception de l'importance du français et de l'anglais	8
1.1.1 Conception des quatre domaines	12
1.2 Indice relatif d'association langues-domaines	15
1.3 Comparaison des sous-populations à l'Indice relatif d'association langues-domaines	19
1.3.1 Comparaisons en fonction de l'âge	20
1.3.2 Comparaisons en fonction de la langue maternelle	21
1.3.3 Comparaisons en fonction du bilinguisme et de l'unilinguisme	22
1.3.4 Comparaisons en fonction du lieu de résidence	26
1.3.5 Comparaisons en fonction du niveau de scolarité	28
1.3.6 Comparaisons en fonction de l'appartenance prioritaire	28
1.4 Comparaison détaillée des moins de 35 ans et des 35 ans et plus	31
1.4.1 Différence d'âge et autres variables	31
1.4.2 Comparaison des sous-populations selon l'âge	33
1.4.3 Comparaisons en fonction de l'âge et du lieu de résidence à l'intérieur de la sous-population francophone	37
1.5 Vue synthétique des relations entre les variables et les perceptions de l'importance des langues	39
1.5.1 Vue synthétique des résultats concernant les six variables prises séparément	40
1.5.2 Âge et importance des langues	47
1.5.3 Importance des langues en fonction de l'âge et du lieu de résidence des francophones	48
1.6 Perceptions de l'importance des langues en fonction des domaines	48
CHAPITRE 2	
PRIORITÉ DU FRANÇAIS AU QUÉBEC	51
2.1 Questions sur l'accord ou le désaccord avec la priorité du français	52
2.2 Présentation des réponses aux questions sur l'accord ou le désaccord avec la priorité du français	57
2.3 Relation entre les variables et l'accord ou le désaccord avec la priorité du français	58

2.4	Comparaison des sous-populations avec l'Indice de l'accord avec la priorité du français	66
2.5	Comparaisons des moins de 35 ans et des 35 ans et plus	70
2.5.1	Comparaison en fonction de l'âge pour toute la population	70
2.5.2	Comparaison en fonction de l'âge pour les francophones	71
2.6	Vue d'ensemble des comparaisons à l'Indice de l'accord avec la priorité du français	72
2.7	Relation entre la perception de l'importance accordée aux langues et l'accord avec la priorité du français.....	74
2.8	Constatations générales	78
CONCLUSIONS		80
	Première conclusion : consensus et divergence au sujet de l'importance et de la priorité du français	80
	Deuxième conclusion : comparaison des jeunes avec leurs aînés	84
	Troisième conclusion : différences entre les allophones.....	85
	Quatrième conclusion : différences régionales.....	85
	Cinquième conclusion : lien entre l'Indice relatif d'association langues-domaines et l'Indice de l'accord avec la priorité du français	86
BIBLIOGRAPHIE		88
ANNEXE I.		
	Rapport méthodologique	90
	Échantillon	90
	Pondération et poststratification	92
ANNEXE II.		
	Construction des indices relatifs d'association langues-domaines	97
ANNEXE III.		
	Construction de l'Indice de l'accord avec la priorité du français	103
ANNEXE IV.		
	Construction des variables indépendantes	105
ANNEXE V.		
	Tropisme linguistique.....	108
ANNEXE VI.		
	Liste des pays francotropes établie pour l'enquête Conscience linguistique et usage du français	109
ANNEXE VII.		
	Liste des langues latines et des créoles à base lexicale française	110
ANNEXE VIII.		
	Analyses univariées sur la compilation séparée de l'Indice relatif d'association langues-domaines du domaine de la réussite.....	111

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Pourcentage de la population selon les sept paires de questions	10
Tableau 1.2	Répartition des questions dans les quatre domaines.....	14
Tableau 1.3	Pourcentage de la population selon les quatre IRALD.....	16
Tableau 1.4	Pourcentage de la population selon les IRALD des questions V4 et V5 (compilation séparée)	18
Tableau 1.5	Pourcentage de la population selon les quatre IRALD par groupe d'âge	20
Tableau 1.6	Pourcentage de la population selon les quatre IRALD par langue maternelle.....	21
Tableau 1.7a	Pourcentage de la population selon le domaine sociétal par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle.....	23
Tableau 1.7b	Pourcentage de la population selon le domaine social par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle.....	24
Tableau 1.7c	Pourcentage de la population selon le domaine de la réussite par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle.....	25
Tableau 1.7d	Pourcentage de la population selon le domaine du statut sociolinguistique par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle	25
Tableau 1.8	Pourcentage de la population selon les quatre IRALD par lieu de résidence	26
Tableau 1.9	Pourcentage de la population selon les quatre IRALD par niveau de scolarité	28
Tableau 1.10	Pourcentage de la population selon les quatre IRALD par appartenance prioritaire ...	29
Tableau 1.11	Pourcentage de la population selon l'âge par lieu de résidence, par langue maternelle, par connaissance des langues, par niveau de scolarité et par appartenance prioritaire	32
Tableau 1.12a	Pourcentages réels et ajustés de la population selon le domaine sociétal par âge.....	33
Tableau 1.12b	Pourcentages réels et ajustés de la population selon le domaine social par âge et par lieu de résidence	34
Tableau 1.12c	Pourcentages réels et ajustés de la population selon le domaine de la réussite par âge et par langue maternelle.....	35
Tableau 1.12d	Pourcentages réels et ajustés de la population selon le domaine du statut sociolinguistique par âge	36
Tableau 1.13	Pourcentage ajusté de la population francophone selon le domaine sociétal par âge et par lieu de résidence	37
Tableau 1.14	Pourcentage ajusté de la population francophone selon le domaine social par âge et par lieu de résidence	38
Tableau 1.15	Pourcentage ajusté de la population francophone selon le domaine de la réussite par âge et par lieu de résidence	38
Tableau 1.16	Pourcentage ajusté de la population francophone selon le domaine du statut sociolinguistique par âge et par lieu de résidence.....	39
Tableau 1.17	Perception de l'importance du français (synthèse)	41

Tableau 1.18	Perception de l'importance de l'anglais (synthèse)	43
Tableau 1.19	Perception d'une égale importance des deux langues (synthèse).....	45
Tableau 2.1	Catégorisation des choix de réponses pour la construction de l'IAPF	54
Tableau 2.2	Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions	57
Tableau 2.3	Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par groupe d'âge.....	58
Tableau 2.4	Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par lieu de résidence	59
Tableau 2.5	Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par langue maternelle	60
Tableau 2.6	Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par niveau de scolarité.....	61
Tableau 2.7	Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions selon l'appartenance prioritaire	62
Tableau 2.8a	Pourcentages de la population francophone selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme)	63
Tableau 2.8b	Pourcentages de la population anglophone selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme)	64
Tableau 2.8c	Pourcentages de la population allophone francotrope selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme).....	65
Tableau 2.8d	Pourcentages de la population allophone non francotrope selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme).....	66
Tableau 2.9	Score populationnel moyen de l'IAPF par groupe d'âge	67
Tableau 2.10	Score populationnel moyen de l'IAPF par lieu de résidence	67
Tableau 2.11	Score populationnel moyen de l'IAPF par langue maternelle	68
Tableau 2.12	Score populationnel moyen de l'IAPF par niveau de scolarité	68
Tableau 2.13	Score populationnel moyen de l'IAPF par appartenance prioritaire	69
Tableau 2.14	Score populationnel moyen de l'IAPF par connaissance des langues et par langue maternelle	69
Tableau 2.15	Différences de moyennes à l'IAPF en fonction du lieu de résidence et de l'âge	71
Tableau 2.16	Différences de moyennes à l'IAPF en fonction du lieu de résidence et de l'âge	71
Tableau 2.17	Synthèse de l'influence des variables sur la priorité du français.....	73

Tableau 2.18a	Différences de moyennes à l'IAPF en fonction de l'IRALD pour le domaine sociétal.....	75
Tableau 2.18b	Différences de moyennes à l'IAPF en fonction de l'IRALD pour le domaine social.....	76
Tableau 2.18c	Différences de moyennes à l'IAPF en fonction de l'IRALD pour le domaine de la réussite	76
Tableau 2.18d	Différences de moyennes à l'IAPF en fonction de l'IRALD pour le domaine du statut sociolinguistique.....	77

PRÉSENTATION DU PROJET

CONSCIENCE LINGUISTIQUE ET USAGE DU FRANÇAIS

De 2006 à 2008, le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a mené une recherche qualitative d'envergure auprès de 93 jeunes Québécois francophones, anglophones et allophones, âgés de 23 à 35 ans. Douze groupes de discussion dans différentes villes du Québec (Montréal, Québec, Saguenay, Rimouski, Sherbrooke, Gatineau) ont permis à ces jeunes de s'exprimer, pendant deux jours, sur différents thèmes liés à la langue française au Québec. Le contenu des discussions est rapporté dans l'étude *Le français et les jeunes*¹ publiée par le CSLF en 2008.

Les propos recueillis lors de cette recherche dessinent un nouveau portrait des jeunes Québécois. Si beaucoup de ceux-ci sont optimistes et confiants à l'égard du fait français au Québec, qui fait partie intégrante de leur identité, ils sont toutefois bien conscients de la nécessité d'entretenir les efforts de valorisation de la langue française. Il est important de rappeler que les jeunes ayant participé à l'étude sont la première génération à expérimenter le français comme langue commune au Québec. Il s'agit également de la première génération de jeunes allophones qui a été scolarisée dans les écoles françaises; les participants sont en outre les premiers à avoir grandi au contact de la diversité ethnoculturelle.

Ce contact avec les néo-Québécois est probablement un des facteurs qui ont contribué à favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde. En effet, si les participants à l'étude accordent de l'importance à la maîtrise du français au Québec, leur rapport à l'anglais et aux autres langues semble différer de celui des générations précédentes. Loin de sentir que ces langues menacent la vie en français au Québec, ils les perçoivent plutôt comme un atout dans leur vie. Dans le cadre du travail, par exemple, la plupart des jeunes ont affirmé utiliser principalement le français, bien qu'ils fassent occasionnellement usage de l'anglais. Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, l'usage de l'anglais est perçu comme un incontournable qui ne menace en rien leur identité de travailleur francophone. Ces jeunes travailleurs ont établi un rapport utilitaire avec l'anglais.

1. Par Nathalie St-Laurent, sociologue et agente de recherche au CSLF, avec la collaboration d'Érica Maraillet, de Marie-Hélène Chastenay et de Caroline Tessier.

Cependant, tout n'est pas rose dans le rapport qu'entretiennent les jeunes avec la langue anglaise. En effet, la majorité des jeunes souhaitent avoir la possibilité d'être servis en français au Québec, mais se disent relativement ouverts à ce que l'anglais soit également présent. Ils considèrent l'absence complète du français dans la langue d'accueil et de service comme inacceptable, mais pas au point de porter plainte. Dans les faits, la plupart affirment adopter une attitude conciliante en optant pour l'anglais, pour des raisons d'efficacité. Le scénario se répète dans les situations de communication avec un interlocuteur non francophone; les jeunes sont très conciliants et ont tendance à opter rapidement pour l'anglais lorsque l'autre ne parle pas français ou lorsqu'ils détectent un accent différent. En ce qui concerne l'affichage, les jeunes ont tendance à juger la question comme étant moins problématique, puisque la Charte de la langue française encadre étroitement les pratiques. Il est toutefois intéressant de noter que ce sont les « enfants de la loi 101 » qui ont décrié le plus ouvertement la présence importante de l'anglais dans l'affichage, considérant que cela nuit à la création d'un environnement francophone propice à la valorisation du français.

Malgré cette ambivalence et ce nouveau rapport à l'anglais et aux autres langues, les jeunes demeurent en général conscients de l'importance de valoriser la maîtrise du français et son usage dans la sphère publique, quoique des différences régionales observées permettraient peut-être d'avoir des portraits contrastés. L'ensemble des jeunes reconnaît la pertinence de la Charte.

Fort de ce tableau qualitatif, favorable à l'affirmation du fait français, mais aussi souvent contrasté ou ambigu, le CSLF a jugé important d'avoir un portrait quantitatif des opinions des jeunes et de la population québécoise qui soit représentatif de l'ensemble de la population. Un objectif prioritaire de cette enquête est de vérifier si les jeunes de moins de 35 ans se distinguent des personnes plus âgées au sujet de la perception de l'importance des langues et de l'accord ou du désaccord avec la priorité du français dans l'espace public au Québec.

Cette question de recherche est à la base de la grande enquête sociale Conscience linguistique et usage du français (CLUF) que le CSLF a menée en 2010.

CONSCIENCE LINGUISTIQUE ET USAGE DU FRANÇAIS

Le concept de conscience linguistique a été utilisé dans le cadre de recherches antérieures du Conseil de la langue française (CLF), entre autres lors de la rédaction, dans les années 1980, des trois tomes de *Conscience linguistique des jeunes Québécois*, préparés respectivement par Édith Bédard et Daniel Monnier (tome I, 1981), Pierre Georgeault (tome II, 1981) et Uli Locher (tome III, 1983). Ce concept, dérivé de la notion de conscience collective utilisée en sociologie, faisait intervenir trois éléments-clés : (1) la connaissance des faits linguistiques, qui fait référence à l'acquisition d'éléments d'information sur la situation linguistique; (2) la capacité de porter des jugements sur la situation linguistique, qui correspond à l'intérêt, aux attitudes et aux motivations à l'égard de la question linguistique, en rupture ou en continuité avec les générations qui précèdent; (3) les habitudes ou comportements linguistiques, qui se traduisent par les usages réels, ces derniers pouvant se révéler distincts des jugements sur la langue chez un même individu (Bédard et Monnier, 1981 : 22; Georgeault, 1981 : 22; Locher, 1983 : 21).

Dans une perspective de continuité avec ces travaux entamés au cours de sa première décennie d'activité, le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a voulu sonder le prolongement du concept de conscience linguistique tel qu'il a été utilisé par ses prédécesseurs, lequel s'apparente aux concepts de stéréotypes, de représentations ou d'attitudes linguistiques, également employés dans l'étude des rapports aux pratiques linguistiques réelles ou perçues. Le concept de conscience linguistique trouve par ailleurs un écho dans les études littéraires, où il désigne un ensemble de réflexions sur la place qu'occupe la langue d'écriture chez les écrivains, avec tout ce que ce choix comporte de politique et de stratégique (Delbart, 2005 : 48). Cela dit, la conscience linguistique conserve, dans le cadre des études en linguistique, une filiation avec la description des comportements en ce qui a trait à la conscience de langue, qui désigne les réflexions sur la langue, et à la conscience de parole, qui renvoie aux jugements et aux opinions autour de la norme (*ibid.* : 47).

Au Québec, le concept de conscience linguistique – même s'il a depuis été convoqué également dans une perspective d'étude de l'évolution historique du rapport à la langue (voir Gendron, 1986; Poirier, 2006) – revêt une signification tangible pour les personnes ayant participé à l'enquête CLUF, dans l'optique où il permet de cerner leurs perceptions quant aux langues, à leurs statuts et à leurs usages.

L'objectif de l'enquête CLUF est double. Il est d'abord de cerner les perceptions et les attitudes susceptibles d'accompagner le choix du français et de l'anglais dans différentes situations de communication. Il est ensuite de faire des liens, si possible, entre ces perceptions et attitudes et l'usage du français par les personnes. L'enquête vise, en d'autres mots, à répondre aux questions fondamentales suivantes : quelles perceptions ont les Québécois de l'importance des langues et de la priorité du français dans la société québécoise? Accordent-ils la priorité au français dans diverses situations de communication dans la sphère publique? Quels usages font-ils du français et de l'anglais? Quels liens peut-on observer entre les perceptions, les attitudes et les usages?

La première intention est de compléter les analyses de la situation du français selon la langue maternelle, la langue d'usage au foyer ou la langue de travail, telle qu'elle est mesurée par les recensements, par une étude plus diversifiée des usages du français et de l'anglais, à laquelle s'ajoute une étude des perceptions sociolinguistiques au regard de différentes situations de communication de l'espace public, et par l'exploration des liens qui se font entre ces deux sources d'information. La deuxième est de vérifier si les jeunes de moins de 35 ans se situent différemment, tant sur le plan des perceptions sociolinguistiques que des usages linguistiques; il s'agit de prolonger l'étude qualitative rapidement décrite antérieurement qui a montré que certains jeunes semblaient avoir une sensibilité différente et nouvelle par rapport à celle qui caractérise les groupes plus âgés.

Le CSLF a lancé ce chantier de recherche après consultation d'une douzaine de professeurs-chercheurs de différentes universités et de diverses disciplines.

Le questionnaire comprend plusieurs sections. Une série de questions vise à cerner les perceptions de l'importance du français et de l'anglais dans la population québécoise. Une autre série de questions cherche à valider le degré d'accord ou de désaccord avec le statut prioritaire que devrait avoir le français dans la communication publique. Enfin, un ensemble important de questions explore les usages réels du français ou de l'anglais dans les situations de communication publique, notamment en milieu de travail. Le choix de ces situations d'usage du français tire profit des enquêtes menées par le CLF (*Le français, langue d'usage public au Québec*) et par Statistique Canada (*Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*), et de certaines études de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

L'échantillon a été défini de façon à répondre aux questions de recherche. Il fallait avoir suffisamment de répondants pour faire des analyses statistiques comparant les jeunes de moins de 35 ans et les Québécois plus âgés et pour analyser plus en détail la situation montréalaise et celle des allophones.

Après un appel d'offres public fait à l'automne 2009, l'enquête a été confiée à la firme Léger Marketing, qui a mené les entrevues de janvier à mai 2010. L'échantillon final comportait 6689 répondants et a été pondéré pour être représentatif de la population. Notons que dans ce fascicule, tous les résultats font référence à la population, mais que les nombres d'individus font référence à l'échantillon. On trouve une présentation de la méthodologie de l'enquête à l'annexe I.

Les résultats de cette enquête sont présentés sous forme de fascicules. Ce premier fascicule porte sur les questions de l'enquête qui incitent les répondants à révéler leurs perceptions de l'importance du français et de l'anglais dans différentes situations, et sur les questions qui mesurent le degré d'accord des répondants avec des énoncés qui portent sur la priorité du français dans l'amorce de la communication dans la sphère publique.

Un second fascicule portera sur les usages du français et de l'anglais dans un grand nombre de situations de communication publique et sur les liens que l'on peut observer entre les perceptions et ces usages.

INTRODUCTION DU FASCICULE 1

Le fascicule 1 comporte deux chapitres qui sont suivis de conclusions synthétiques et de huit annexes.

Le premier chapitre présente d'abord la partie du questionnaire relative à la perception de l'importance accordée au français et à l'anglais par la population dans plusieurs contextes ou situations et explique le regroupement de ces questions en quatre domaines. La suite est une présentation détaillée des résultats de l'analyse des données obtenues par cette partie de l'enquête; cette analyse est faite à l'aide de l'Indice relatif d'association langues-domaines (IRALD), qui jauge les perceptions de l'importance qu'a ou que devrait avoir le français par rapport à l'anglais dans quatre domaines. L'essentiel de l'analyse consiste à subdiviser la population en fonction de six variables et à comparer les sous-populations ainsi constituées. Ces six variables sont l'âge (moins de 35 ans et 35 ans et plus), la langue maternelle

(français, anglais, allophones francotropes² et allophones non francotropes), la connaissance du français et de l'anglais, le lieu de résidence (île de Montréal, couronne de Montréal et reste du Québec), le niveau de scolarité (collégial et moins et universitaire) et enfin l'appartenance prioritaire (au Québec, au Canada dans son ensemble et à d'autres collectivités telles qu'un groupe culturel, une ville ou un village). Cette partie est complétée par une étude plus détaillée de la relation entre le groupe d'âge et l'importance accordée aux langues. Une synthèse des résultats est présentée par la suite.

Le deuxième chapitre tente d'évaluer l'accord ou le désaccord de la population avec la priorité que devrait avoir le français dans trois types de contextes. Pour ce faire, six questions de l'enquête CLUF ont été utilisées. Deux de ces questions concernent la communication du gouvernement du Québec avec, d'une part, les citoyens lorsque celui-ci a l'initiative de la communication et avec, d'autre part, les entreprises du Québec. Deux autres questions concernent la langue dans laquelle devrait s'amorcer la communication, d'abord, entre un commerçant et un client, ensuite, entre des personnes qui ne se connaissent pas et qui se rencontrent dans un lieu public. Enfin, deux autres questions touchent la capacité à communiquer en français. L'une porte sur la connaissance de cette langue par tous les résidents du Québec, l'autre porte sur son apprentissage prioritaire par les immigrants non francophones. Les réponses sont catégorisées selon que les répondants sont d'accord ou en désaccord avec la priorité du français. Les données analysées sont présentées sous deux formes. Une première analyse consiste à comparer les pourcentages de personnes d'accord ou non avec la priorité du français dans plusieurs sous-populations constituées à l'aide des six variables mentionnées précédemment. Une seconde analyse compare les mêmes sous-populations à l'aide de l'Indice de l'accord avec la priorité du français (IAPF), qui compile un score pour l'ensemble des six questions. Une étude plus approfondie de la relation entre le groupe d'âge et le fait d'être d'accord ou en désaccord avec la priorité du français termine ces analyses. Une synthèse des résultats est enfin présentée. La dernière partie du chapitre est une étude de la relation entre les réponses à la partie du questionnaire sur la perception de l'importance des langues française et anglaise et celles à la partie relative à la priorité du français.

2. Voir l'annexe V pour la définition du terme *francotrope*.

Quelques conclusions sont finalement formulées pour souligner d'abord les points sur lesquels existent un consensus ou une adhésion fortement majoritaire des personnes interrogées. Ensuite, les résultats essentiels de la comparaison des sous-populations constituées selon l'âge, le tropisme linguistique et le lieu de résidence sont présentés dans une formulation synthétique.

CHAPITRE 1

PERCEPTION DE L'IMPORTANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Une partie de l'enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF) est consacrée à l'étude de la perception qu'ont les Québécois de l'importance du français et de l'anglais dans certains contextes ou certaines situations de la vie individuelle et collective au Québec. Une série de 14 questions posées en début d'enquête sont conçues à cette fin.

Ce chapitre présente d'abord ces questions et explique ce qu'elles mesurent. Nous indiquons ensuite sur quelle base elles sont regroupées en quatre domaines distincts. Enfin, nous présentons l'Indice relatif d'association langues-domaines (IRALD), qui sert à quantifier la perception de l'importance relative attribuée aux langues en fonction des différents domaines touchés. Cet indice sert à la présentation complète des résultats obtenus auprès de la population étudiée dans cette enquête.

1.1 PRÉSENTATION DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES PORTANT SUR LA PERCEPTION DE L'IMPORTANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Les 14 questions³ de cette partie de l'enquête se présentent par paires; dans chaque paire, la première question, désignée par la lettre A, était posée à propos du français et la seconde question, désignée par la lettre B, était posée à propos de l'anglais. Dans tous ces cas, les choix de réponses s'inscrivent sur une échelle à quatre niveaux.

V1-A Pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler français...

V1-B Pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler anglais...

V2-A Pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle français...

V2-B Pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle anglais...

3. Les trois premières paires de questions sont formulées sous une forme interrogative et les quatre suivantes sont formulées sous forme d'énoncés.

V3-A Avec les immigrants qui commencent à apprendre le français, devrait-on parler français...

V3-B Avec les immigrants qui commencent à apprendre le français, devrait-on parler anglais...⁴

V4-A Les enfants québécois réussiront mieux dans la vie s'ils peuvent parler français...

V4-B Les enfants québécois réussiront mieux dans la vie s'ils peuvent parler anglais...

V5-A Pour décrocher un bon emploi au Québec, il est nécessaire de parler français...

V5-B Pour décrocher un bon emploi au Québec, il est nécessaire de parler anglais...

V6-A Pour avoir une vie sociale intéressante au Québec, il est préférable de pouvoir parler français...

V6-B Pour avoir une vie sociale intéressante au Québec, il est préférable de pouvoir parler anglais...

V7-A C'est valorisant au Québec de savoir parler français...

V7-B C'est valorisant au Québec de savoir parler anglais...⁵

Ces questions⁶ visent sept facettes de l'existence à propos desquelles il est supposé que les gens peuvent concevoir un état de choses souhaitable. Les conceptions à ce sujet varient sans doute considérablement. Les conceptions de ce qu'est le bon fonctionnement de la société, un bon emploi, une vie sociale intéressante, par exemple, peuvent couvrir un large spectre de variations. Pourtant, on peut supposer que chacun a une conception de ce que signifie le bon fonctionnement de la société, un bon emploi, une vie sociale intéressante, etc. Il peut en être ainsi pour chacun des sept cas touchés par l'enquête :

- un lien entre l'identité québécoise et l'usage du français ou de l'anglais (V1-A et V1-B);
- le bon fonctionnement de la société (V2-A et V2-B);

4. Le choix de réponses à ces questions est : « tout le temps », « souvent », « quelquefois » et « jamais ».

5. Le choix de réponses à ces questions est : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt en désaccord » et « tout à fait en désaccord ».

6. Les questions ont été conçues par un groupe de travail composé de chercheurs québécois de différentes disciplines s'intéressant au langage : la psychologie sociale, la sociologie, la sociolinguistique, l'anthropologie et la linguistique.

- la communication avec les immigrants qui apprennent le français (V3-A et V3-B);
- la réussite des enfants québécois dans la vie en général (V4-A et V4-B);
- l'obtention d'un bon emploi (V5-A et V5-B);
- une vie sociale intéressante (V6-A et V6-B);
- un bon niveau de valorisation sociale (V7-A et V7-B).

La communication remplit un rôle essentiel dans les situations où l'atteinte d'états de choses souhaitables est recherchée. Que la population soit unilingue ou bilingue (français-anglais) ne doit pas influencer la capacité des personnes sondées à répondre à ces questions, puisqu'elles ne visent pas leur usage du français ou de l'anglais, mais plutôt leur perception de la place du français et de l'anglais dans ces domaines de la société.

Il est intéressant de jeter dès maintenant un regard sur la répartition des réponses à ces questions.

Tableau 1.1
Pourcentage de la population selon les sept paires de questions

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Réponse				N ⁷
	Tout le temps	Souvent	Quelquefois	Jamais	
V1-A	29,8	54,8 ^a	13,0	2,4	6481
V1-B	4,6	23,4	64,5 ^a	7,5	6388
V2-A	33,3	54,1 ^a	12,2	0,5	6637
V2-B	5,1	31,7	60,1 ^a	3,2	6625
V3-A	50,4 ^a	41,6	7,9	0,1	6643
V3-B	4,9	25,1	57,7 ^a	12,3	6590

Question	Réponse				N
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	
V4-A	40,6 ^a	36,6	16,2	6,7	6628
V4-B	56,2 ^a	35,7	5,6	2,4	6633
V5-A	55,2 ^a	29,8	11,7	3,3	6664
V5-B	37,2	45,2 ^a	13,0	4,7	6653
V6-A	56,1 ^a	31,7	8,5	3,8	6630
V6-B	16,5	37,8 ^a	33,7	12,0	6599
V7-A	77,2 ^a	18,6	3,4	0,8	6655
V7-B	43,8 ^a	42,2 ^a	10,3	3,7	6632

a. Réponse statistiquement prédominante⁸.

7. Tous les N présentés dans ce document sont non pondérés.

8. Les intervalles de confiance (à 95 %) ne se chevauchent pas.

Parmi ces résultats généraux, certains attirent plus particulièrement l'attention. Ainsi, la population du Québec associe très majoritairement l'identité québécoise (« pour être vraiment Québécois ») au fait de parler le français tout le temps ou souvent (V1-A : 29,8 % et 54,8 %). Si une majorité estime par ailleurs qu'il ne faut parler l'anglais que quelquefois (V1-B : 64,5 %), près du quart de la population considère qu'il faut le parler souvent (V1-B : 23,4 %).

Pour le bon fonctionnement de la société, la plus grande partie de la population croit qu'il faut tout le temps ou souvent parler le français (V2-A : 33,3 % et 54,1 %). À cette même fin, l'usage de l'anglais n'est pas exclu pour autant, puisque près du tiers des Québécois perçoivent qu'il faut le parler souvent (V2-B : 31,7 %); une majorité d'entre eux considèrent cependant qu'il suffit de le parler quelquefois (V2-B : 60,1 %).

Pour communiquer avec les immigrants qui commencent à apprendre le français, une majorité très nette de Québécois pensent qu'on devrait parler le français tout le temps ou souvent (V3-A : 50,4 % et 41,6 %). Bien que le quart de la population estime qu'on devrait parler souvent l'anglais (V3-B : 25,1 %) dans ce genre de situation, la plupart croient plutôt qu'on ne devrait le parler que quelquefois (V3-B : 57,7 %).

Les Québécois sont, pour la plupart, tout à fait d'accord ou plutôt d'accord que « pour avoir une vie sociale intéressante au Québec, il est préférable de pouvoir parler français » (V6-A : 56,1 % et 31,7 %). Un peu plus du tiers de la population est plutôt d'accord avec le fait qu'il est préférable de pouvoir parler anglais pour avoir une vie sociale intéressante au Québec (V6-B : 37,8 %). En revanche, une proportion à peine plus faible est plutôt en désaccord avec ce même énoncé (V6-B : 33,7 %). Enfin, l'écrasante majorité des Québécois est tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'idée que « c'est valorisant au Québec de savoir parler français » (V7-A : 77,2 % et 18,6 %). De même, une majorité un peu moins forte est tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation correspondante à propos de l'anglais (V7-B : 43,8 % et 42,2 %).

Somme toute, dans les situations évoquées par les trois premières paires de questions, le français a plus d'importance que l'anglais pour une grande majorité d'individus. Pour les paires d'énoncés touchant la vie sociale et la valorisation, le français obtient aussi des scores plus élevés que l'anglais.

Cette perception de l'avantage du français sur l'anglais s'estompe toutefois plus ou moins lorsqu'on examine les paires d'énoncés portant sur la réussite future des enfants et sur l'obtention d'un bon emploi. En effet, la plupart des personnes sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord (V4-A : 40,6 % et 36,6 %) avec l'énoncé « les enfants québécois réussiront mieux dans la vie s'ils peuvent parler le français ». Cela dit, lorsqu'on leur soumet la même affirmation à propos de l'anglais, une majorité encore plus forte est tout à fait d'accord ou plutôt d'accord (V4-B : 56,2 % et 35,7 %). De plus, une grande partie de la population est tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé selon lequel « pour décrocher un bon emploi au Québec, il est nécessaire de parler français » (V5-A : 55,2 % et 29,8 %). Une majorité de personnes se disent également tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec le même énoncé formulé au sujet de l'anglais (V5-B : 37,2 % et 45,2 %), quoique le degré d'accord soit un peu plus faible que pour l'affirmation à propos du français.

Ces résultats valent pour l'ensemble de la population du Québec âgée de 18 ans ou plus native ou immigrée avant 2007; il va sans dire qu'ils n'indiquent pas les perceptions des individus selon leur langue maternelle ou leur âge, par exemple. Pour procéder à un examen à la fois plus détaillé et éclairant, il nous paraît nécessaire de traiter les données obtenues en tirant profit de certaines similarités thématiques entre des paires de questions ou d'énoncés ainsi que des rapprochements que l'on peut faire entre certaines configurations de réponses.

1.1.1 Conception des quatre domaines

L'observation des résultats du tableau 1.1 nous permet de constater une configuration de réponses semblable aux questions sur l'identité québécoise (V1) et sur le bon fonctionnement de la société (V2). Plus de 80 % de la population répond « tout le temps » et « souvent » pour le français (V1-A et V2-A). Pour l'anglais, le pourcentage le plus élevé se trouve plus bas dans l'échelle, car c'est la réponse « quelquefois » qui est la plus fréquente (V1-B et V2-B).

Les questions V3 et V6 présentent un patron de résultats qui ressemble grandement à celui des deux premières questions. En ce qui concerne V3-A et V3-B, qui portent sur la communication avec les immigrants, le patron de résultats des deux premières questions se répète. À la question V6 sur la vie sociale intéressante, la majorité des réponses pour le français est « tout à fait d'accord » et « d'accord ». Pour l'anglais, « plutôt d'accord » est la

réponse la plus fréquente, mais, à la différence du cas précédent, elle ne rallie pas la majorité de la population.

Aux questions sur la réussite dans la vie (V4) et sur le bon emploi (V5), il faut remarquer que la configuration des résultats n'est pas du tout la même que dans les cas précédents. Ici, les pourcentages les plus élevés se trouvent du même côté de l'échelle, « tout à fait d'accord » et « d'accord », pour le français et pour l'anglais. La majorité nette de la population donne ces deux réponses tant pour le français que pour l'anglais. C'est aux questions sur la réussite des enfants (V4) qu'il y a le moins de différences entre les réponses les plus populaires à une même paire de questions. Notons cependant que le français récolte moins de « tout à fait d'accord » et plus de « plutôt en désaccord » que l'anglais, ce qui nous laisse croire que l'anglais est un peu plus important que le français pour la réussite future des enfants selon les perceptions de la population. Également, l'anglais est important pour décrocher un bon emploi au Québec (V5), selon la population québécoise. En effet, pour cette paire de questions, bien que le français obtienne davantage de « tout à fait d'accord » que l'anglais, l'anglais obtient quand même un grand nombre de réponses en sa faveur.

Enfin, pour la question sur la valorisation sociale à travers l'usage des langues (V7), nous retrouvons une configuration de pourcentages semblable à celle des deux questions précédentes concernant la réussite et le bon emploi : les pourcentages les plus élevés se trouvent à « tout à fait d'accord » et à « d'accord » pour le français et pour l'anglais. Ces deux réponses rallient la majorité de la population pour l'une et l'autre langue.

Une importante constatation doit être faite dès maintenant. Les configurations de résultats remarquablement différentes entre le groupe de questions V1, V2, V3 et V6, d'une part, et le groupe V4, V5 et V7, d'autre part, devraient nous porter à supposer que nous avons affaire à deux types différents de cas. À l'intérieur de chaque type, les domaines touchés par les questions devraient nous amener à rechercher des points communs entre elles aussi bien que des différences importantes par rapport à celles de l'autre type.

Ainsi, dans le premier groupe de questions, V1 et V2 font référence à un état de choses qui concerne la société en général : l'appartenance à la société québécoise et le bon fonctionnement de la société. Les deux autres questions de ce groupe, V3 et V6, concernent les relations sociales des personnes dans la société en général : la communication optimale avec les immigrants et la vie sociale. Cependant, dans le cas de V4 et V5, touchant la réussite et le bon emploi, il est plus précisément question de l'accomplissement personnel

dans le travail, dans la vie professionnelle ou dans d'autres domaines, comme la politique, la vie associative, etc. La question V7 vise la valeur que s'attribuent les personnes en tant qu'individus ou en tant que membres d'un groupe.

En nous appuyant sur la parenté conceptuelle des questions qui présentent des configurations de réponses semblables, nous regroupons des questions pour les analyses ultérieures.

Ainsi, les deux questions faisant référence à la société en général (V1 et V2) forment un tout que nous appellerons désormais « domaine sociétal »⁹. Les deux questions concernant les relations sociales dans la société en général (V3 et V6) forment un tout que nous nommerons « domaine social »¹⁰. Les deux questions sur la réussite et le bon emploi (V4 et V5) forment un tout que nous appellerons « domaine de la réussite »¹¹. Enfin, la question qui fait référence à la valorisation par les langues (V7) constitue un quatrième domaine que nous dénommerons « statut sociolinguistique »¹².

Le tableau suivant résume à quels domaines sont liées les différentes questions.

Tableau 1.2
Répartition des questions dans les quatre domaines

	Domaine			
	Sociétal	Social	Réussite	Statut sociolinguistique
Rapport identitaire à la société (V1)	x			
Bon fonctionnement de la société (V2)	x			
Communication avec les immigrants (V3)		x		
Réussite dans la vie (V4)			x	
Bon emploi (V5)			x	
Vie sociale intéressante (V6)		x		
Bon niveau de valorisation sociale (V7)				x

9. *Sociétal* est un terme emprunté à l'anglais maintenant accepté en français (*Le Nouveau Petit Robert*, 2003). Ce terme est employé pour référer précisément à la société en tant qu'entité et à ce qui la constitue en tant que telle, soit l'organisation et le fonctionnement des institutions de toutes sortes, politiques, économiques, culturelles, etc.

10. *Social* est un terme employé en référence à plusieurs contextes. Nous l'employons ici pour référer aux relations interpersonnelles vécues dans les interactions survenant au cours des rencontres de toutes sortes au sein de la société.

11. Nous définirons la réussite comme la reconnaissance des compétences et l'atteinte d'objectifs personnels, en précisant toutefois que le questionnaire ne vise pas l'usage des langues dans la quête de la réussite, mais la perception qu'ont les gens de la place des langues française et anglaise dans l'accession à la réussite dans la société québécoise.

12. Selon Christiane Loubier (2008 : 206), le statut sociolinguistique fait référence à la position qu'occupe une langue dans le système de hiérarchisation d'une société d'après l'étendue de son champ fonctionnel d'utilisation et le degré de reconnaissance qu'on lui attribue. Employer une langue ayant un bon statut sociolinguistique confère au locuteur une position favorable dans la société. Les locuteurs font le statut d'une langue et sont les premiers à en être investis. La question posée dans l'enquête ne vise pas directement le statut sociolinguistique du français et de l'anglais ainsi défini, mais la valorisation personnelle qui est associée à l'usage de ces langues. Le statut sociolinguistique tel que nous l'entendons dans la suite fait référence à ce sentiment de valorisation (ou de dévalorisation) lié à l'usage du français et de l'anglais.

Pour les deux premiers domaines, sociétal et social, les questions font référence à la place du français et de l'anglais dans le rapport identitaire entre langue et société (V1), le bon fonctionnement de la société (V2), la communication avec les immigrants (V3) et la vie sociale (V6).

Les autres questions touchent la place du français et de l'anglais en ce qui concerne la réussite dans la vie en général (V4), l'obtention d'un bon emploi (V5) et la valorisation sociale (V7).

Il est très important de souligner que les quatre domaines tels qu'ils sont définis dans ce rapport ont une portée strictement limitée à ce que les questions de l'enquête tentent d'évaluer. Ces quelques questions ne suffisent pas à évaluer les multiples aspects éminemment complexes inhérents à ces domaines dans la réalité. Par exemple, ce n'est qu'un élément très particulier qui est mesuré dans le cas du domaine du statut sociolinguistique (la valorisation associée à l'usage d'une langue) et non l'ensemble des éléments qui pourraient servir à définir ce qu'est le statut sociolinguistique.

1.2 INDICE RELATIF D'ASSOCIATION LANGUES-DOMAINES

L'Indice relatif d'association langues-domaines (IRALD) a été créé pour quantifier les réponses données sur la place occupée par le français et l'anglais selon l'importance relative de ces deux langues au regard des domaines touchés par les questions de l'enquête. C'est un indice catégoriel qui classe la population à l'aide des trois catégories suivantes : Français (perception de la plus grande importance du français), Anglais (perception de la plus grande importance de l'anglais), Égal (perception d'une égale importance des deux langues). La catégorie où s'insère un individu est déterminée par le niveau de sa réponse aux deux questions d'une paire (ou aux quatre questions de deux paires) visant l'une le français et l'autre l'anglais¹³.

Ainsi, par exemple, un individu est inscrit dans la catégorie Français lorsque son niveau de réponse pour le français à une paire de questions (ex. : souvent) surpasse son niveau de réponse pour l'anglais (ex. : quelquefois). Dans le cas contraire, il est inscrit dans la catégorie Anglais. Si son niveau de réponse est le même dans les deux cas (ex. : souvent, souvent), il est inscrit dans la catégorie Égal, signifiant qu'il perçoit que les langues ont la même importance. Cet indice présente donc, sous la forme de pourcentages, les résultats de la

13. Voir l'annexe II pour les détails de la création de ces indices.

population selon qu'elle perçoit : le français comme plus important que l'anglais; l'anglais comme plus important que le français; les deux langues comme étant d'égale importance¹⁴. Un indice par domaine a été créé, pour un total de quatre.

Le tableau 1.3 présente les IRALD compilés pour l'ensemble de l'échantillon. Pour chacun des domaines, nous y voyons le pourcentage de la population qui donne plus d'importance au français qu'à l'anglais, plus d'importance à l'anglais qu'au français ou la même importance aux deux langues.

Tableau 1.3
Pourcentage de la population selon les quatre IRALD

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine	IRALD			N
	Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Sociétal (paires V1 et V2)	73,8^a	2,6	23,6	6646
Social (paires V3 et V6)	77,9^a	4,4	17,7	6680
Réussite (paires V4 et V5)	32,8	34,1	33,1	6678
Statut sociolinguistique (paire V7)	41,5	7,1	51,4^a	6618

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives¹⁵ par rapport à la catégorie Anglais.

a. Catégorie statistiquement prédominante.

Il est intéressant de relier les données de ce tableau aux pourcentages détaillés présentés précédemment dans le tableau 1.1.

Dans le tableau 1.1, nous avons noté, pour les deux questions (V1 et V2) se rapportant au **domaine sociétal**, une très forte majorité de réponses à propos du français dans les deux niveaux supérieurs de l'échelle de réponse, ce qui signifie qu'on lui attribue une grande place. À propos de l'anglais, la grande majorité des réponses se déplace vers le troisième niveau de réponse, ce qui signifie une place plus petite pour l'anglais. Au tableau 1.3, cette donnée se manifeste par un pourcentage significativement plus élevé de la population qui perçoit le français comme plus important que l'anglais. De même, le pourcentage de la population qui perçoit les deux langues comme d'égale importance est significativement plus élevé que le pourcentage de personnes qui perçoivent l'anglais comme plus important.

14. L'indice est relatif en ce sens que l'importance d'une langue est déterminée par rapport à l'importance perçue d'une autre langue. La grandeur de la différence entre les réponses en faveur du français et celles en faveur de l'anglais n'est pas prise en compte dans cet indice.

15. Les intervalles de confiance (à 95 %) ne se chevauchent pas.

Pour les deux questions se rapportant au **domaine social** (V3 et V6), le tableau 1.1 montre, pour la communication avec les immigrants (V3), un patron de résultats semblable à celui des deux premières questions (V1 et V2). À la question sur la vie sociale intéressante (V6), la majorité des réponses pour le français est « tout à fait d'accord » et « d'accord ». Pour l'anglais, « plutôt d'accord » est la réponse la plus fréquente, sans toutefois rallier la majorité de la population. Au tableau 1.3, cette configuration de réponses se manifeste par un pourcentage significativement plus élevé de la population qui perçoit que le français est plus important que l'anglais. De même, les personnes qui perçoivent les deux langues comme étant d'égale importance sont proportionnellement plus nombreuses que celles qui perçoivent que l'anglais est plus important.

Pour les questions relatives au **domaine de la réussite**, sur la réussite des enfants (V4) et sur le bon emploi (V5), la majorité de la population répond « tout à fait d'accord » ou « d'accord » pour le français comme pour l'anglais. Au tableau 1.3, comparativement aux deux cas précédents, cette donnée se manifeste par une diminution du pourcentage de la population qui perçoit que le français est plus important, une augmentation du pourcentage de personnes percevant que l'anglais est plus important et une augmentation aussi du pourcentage de celles qui perçoivent les deux langues comme étant d'égale importance.

Puisque c'est le seul IRALD dont toutes les variables ne se distribuent pas de manière similaire, une compilation séparée de ces dernières est nécessaire afin de mieux comprendre ce domaine. Les deux IRALD résultant de cette compilation séparée sont présentés au tableau 1.4. Ils permettent de constater que la diminution de l'importance accordée au français et l'augmentation de l'importance accordée à l'anglais sont plus fortes à la question sur la réussite future des enfants (V4). On observe aussi que l'égale importance des langues est le résultat le plus fréquent à cette question. En d'autres termes, même si l'importance égale des langues est la perception prédominante pour ces deux concepts, pour plusieurs, l'anglais semble plus important pour la réussite future des enfants (34,7 %) que pour avoir un bon emploi aujourd'hui (18,9 %)¹⁶.

16. Pour mieux cerner cette réalité, on présente les analyses univariées sur cette compilation séparée des deux variables de l'IRALD réussite à l'annexe VIII.

Tableau 1.4
Pourcentage de la population
selon les IRALD des questions V4 et V5 (compilation séparée)

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Variable	Réponse			N
	Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Réussite future des enfants (V4)	14,3	34,7	51,0^a	6603
Bon emploi (V5)	36,5	18,9	44,5 ^a	6639

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport à ceux de la variable bon emploi.

a. Catégorie statistiquement prédominante.

Le calcul de l'IRALD pour ces deux questions réunies au tableau 1.3 rend adéquatement compte de la baisse du pourcentage pour la plus grande importance du français, de l'augmentation du pourcentage pour la plus grande importance de l'anglais et aussi de l'augmentation du pourcentage pour l'égale importance des langues, que l'on remarque au tableau 1.4. Toutefois, la prédominance de l'importance égale des langues n'y est pas entièrement reflétée.

Pour la question relative au **statut sociolinguistique** (V7), le patron de réponses présenté au tableau 1.1 montre la même caractéristique majeure que pour le domaine de la réussite. La grande majorité des réponses se situe dans les deux niveaux supérieurs de l'échelle pour le français et pour l'anglais. Au tableau 1.3, cette donnée se manifeste par des pourcentages significativement plus élevés de la population accordant plus d'importance au français et une égale importance aux deux langues.

Cette mise en relation des résultats de l'IRALD, considérant l'ensemble de la population et les données détaillées du tableau 1.1, permet de constater que l'IRALD reflète suffisamment bien ces données pour que nous l'utilisions dans les analyses présentées à la section suivante.

1.3 COMPARAISON DES SOUS-POPULATIONS À L'INDICE RELATIF D'ASSOCIATION

LANGUES-DOMAINES

Nos données d'enquête permettent d'étudier l'influence de six variables sur l'importance accordée au français et à l'anglais. Il y a d'abord l'âge, en fonction duquel la population peut être subdivisée en deux sous-groupes : les personnes de moins de 35 ans et celles de 35 ans et plus. C'est une variable d'intérêt prioritaire dans cette enquête. Ensuite, la langue maternelle permet de subdiviser la population en quatre sous-groupes : les personnes de langue maternelle française, celles de langue maternelle anglaise, les allophones francotopes et les allophones non francotopes. Il est possible de subdiviser davantage la population en couplant la langue maternelle et la connaissance des langues (l'unilinguisme ou le bilinguisme).

Le lieu de résidence est une autre variable qui subdivise la population en résidents de l'île de Montréal, de la couronne de Montréal et du reste du Québec. Le niveau de scolarité de la population est une cinquième variable; elle distingue les individus qui ont un diplôme d'études collégiales et moins comme niveau de scolarité de ceux qui ont étudié à l'université. Enfin, l'appartenance prioritaire permet de subdiviser la population en trois sous-populations : celle dont l'appartenance prioritaire va au Canada dans son ensemble, celle dont l'appartenance va au Québec ou celle dont l'appartenance est autre (ville, village ou groupe culturel)¹⁷. Nous présentons ici les résultats d'une analyse univariée qui étudie séparément l'influence de chacune de ces variables.

17. Nous avons également fait des analyses portant sur le genre. Cependant, aucun résultat significatif ne s'en dégageait. Les hommes ne se distinguent donc des femmes dans aucun des quatre IRALD. Les résultats de ces analyses ne sont pas présentés dans ce fascicule.

1.3.1 Comparaisons en fonction de l'âge

Nous observons dans le tableau 1.5 que, pour les quatre indices, il n'y a aucune différence liée à l'âge.

Tableau 1.5
Pourcentage de la population
selon les quatre IRALD par groupe d'âge

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine	Âge	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Sociétal	Moins de 35 ans	72,8 ^a	3,0	24,2	3341
	35 ans et plus	74,1 ^a	2,5	23,4	3305
Social	Moins de 35 ans	77,8 ^a	5,6	17,0	3358
	35 ans et plus	77,9 ^a	4,1	18,0	3322
Réussite	Moins de 35 ans	34,9	32,0	33,2	3359
	35 ans et plus	32,1	34,9	33,2	3319
Statut sociolinguistique	Moins de 35 ans	40,9	8,3	50,9 ^a	3336
	35 ans et plus	41,8	6,6	51,6 ^a	3282

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Cependant, comme la relation entre l'âge et les perceptions de l'importance du français est une cible prioritaire de l'enquête, la section 1.4 de ce chapitre présente une analyse plus fine de cette variable.

Dans les domaines sociétal et social, les deux groupes d'âge penchent fortement pour une plus grande importance du français que de l'anglais. Pour la réussite, les pourcentages sont similaires selon les trois perceptions de l'importance des langues. Pour le statut sociolinguistique, c'est l'égalité importance des langues qui rallie la majorité.

1.3.2 Comparaisons en fonction de la langue maternelle

Nous poursuivons la comparaison en introduisant le tableau 1.6, qui présente les IRALD dans tous les domaines pour chacun des sous-groupes formés d'après la langue maternelle.

Tableau 1.6
Pourcentage de la population
selon les quatre IRALD par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine	Langue maternelle	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Sociétal	Français	80,4^a	1,2	18,4	2821
	Anglais	37,7	9,2	53,1 ^a	828
	Autres (allophones francotropes)	65,9^a	2,7	31,4	1791
	Autres (allophones non francotropes)	41,3 ^a	12,3	46,4 ^a	1206
Social	Français	84,7^a	2,4	12,9	2837
	Anglais	42,2 ^a	13,9	43,9 ^a	836
	Autres (allophones francotropes)	62,8^a	7,9	29,3	1796
	Autres (allophones non francotropes)	50,7 ^a	14,6	34,7	1211
Réussite	Français	32,5	34,9	32,6	2840
	Anglais	36,1 ^a	25,2	38,7 ^a	836
	Autres (allophones francotropes)	31,1	34,9	34,1	1791
	Autres (allophones non francotropes)	34,9	34,2	30,9	1211
Statut sociolinguistique	Français	44,4^a	7,1	48,6^a	2813
	Anglais	25,5	3,9	70,6^a	830
	Autres (allophones francotropes)	35,0	8,4	56,6 ^a	1782
	Autres (allophones non francotropes)	32,0	9,1	58,9 ^a	1193

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport à la catégorie Autres (allophones non francotropes).

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

La comparaison des sous-groupes formés d'après la langue maternelle révèle plusieurs différences significatives. Considérons d'abord les chiffres du tableau présentés en caractères gras, qui sont les pourcentages significativement différents dans la comparaison des sous-populations.

Ainsi, dans les domaines sociétal et social, les francophones et les allophones francotropes sont plus nombreux à percevoir que le français est plus important que l'anglais comparativement aux allophones non francotropes. Les anglophones ne se distinguent pas des allophones non francotropes. Ces deux derniers groupes sont plus nombreux, pour le domaine sociétal, à percevoir une égale importance des deux langues que les francophones et les allophones francotropes alors que pour le domaine social, ils se distinguent seulement des francophones. Pour la réussite, les pourcentages se répartissent de façon équivalente dans les trois perceptions de l'importance des langues pour chacune des sous-populations. Pour le statut sociolinguistique, comparativement aux allophones non francotropes, les francophones sont proportionnellement plus nombreux à percevoir le français comme plus important et moins nombreux à percevoir une égale importance des deux langues. Toujours pour ce domaine, les anglophones sont plus nombreux que les allophones non francotropes à percevoir les deux langues comme égales.

Considérons maintenant ce que révèlent les comparaisons horizontales (dans une même sous-population). Pour le domaine sociétal, une plus grande importance du français que de l'anglais est la perception prédominante chez les francophones et les allophones francotropes. L'égale importance des langues prédomine chez les anglophones. L'égale importance des langues ainsi que la prédominance du français sont équivalentes et au premier rang chez les allophones non francotropes. Pour le domaine social, les francophones et tous les allophones se regroupent majoritairement dans la catégorie Français. Les anglophones sont en majorité autant dans la catégorie Français que dans la catégorie Égal. Pour la réussite, il n'y a pas de perception prédominante, sauf chez les anglophones qui se retrouvent moins dans la catégorie Anglais. Pour le statut sociolinguistique, les francophones ont deux perceptions prédominantes : plus d'importance au français et égale importance des deux langues. Les anglophones et les deux sous-populations d'allophones ont l'égale importance des langues comme résultat prédominant.

1.3.3 Comparaisons en fonction du bilinguisme et de l'unilinguisme

Les tableaux 1.7a, 1.7b, 1.7c et 1.7d présentent les résultats d'une comparaison des personnes bilingues (parlant français et anglais) et unilingues effectuée à l'intérieur de chaque sous-groupe défini d'après la langue maternelle. Chaque tableau présente les comparaisons pour un domaine.

Tableau 1.7a
Pourcentage de la population selon le domaine sociétal
par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Langue maternelle	Bilinguisme (fr.-angl.)	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Français	Oui	75,6^a	1,5	22,9	1605
	Non	85,4 ^a	1,0	13,6	1208
Anglais	Oui	38,3	5,2	56,6 ^a	606
	Non	36,4 ^{a b}	19,3 ^b	44,2 ^a	217
Autres (allophones francotropes)	Oui	58,6^a	2,8	38,6	967
	Non	73,9 ^a	2,6	23,5	820
Autres (allophones non francotropes)	Oui	38,9	5,2	55,9^a	716
	Non	44,2 ^a	20,1	35,7 ^a	487

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les bilingues et les unilingues.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

b. Second niveau de prédominance (ici, 19,3 % est statistiquement égal à 36,4 %, mais plus petit que 44,2 %; de plus, 36,4 % et 44,2 % sont équivalents).

Pour le domaine sociétal (tableau 1.7a), les francophones et les allophones francotropes bilingues sont significativement et proportionnellement moins nombreux que les unilingues à percevoir que le français est plus important et plus nombreux à percevoir une égale importance des deux langues, quoique le pourcentage de la population qui perçoit que le français est plus important dans ces deux sous-groupes se situe au-delà de 50 %. Chez les allophones non francotropes, les bilingues sont proportionnellement plus nombreux que les unilingues à percevoir une égale importance des langues.

Le tableau 1.7a révèle aussi que la perception prédominante chez les francophones et les allophones francotropes est la plus grande importance du français. Chez les bilingues anglophones et allophones non francotropes, l'égale importance des langues est le résultat prédominant. Les anglophones unilingues se répartissent à peu près également entre les trois catégories. Finalement, les allophones non francotropes unilingues se trouvent en majorité autant dans Français que dans Égal.

Tableau 1.7b
Pourcentage de la population selon le domaine social
par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Langue maternelle	Bilinguisme (fr.-angl.)	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Français	Oui	83,1 ^a	2,5	14,4	1618
	Non	86,5 ^a	2,4	11,1	1211
Anglais	Oui	45,7 ^a	8,5	45,8 ^a	612
	Non	32,9 ^a	28,0	39,1 ^a	219
Autres (allophones francotropes)	Oui	56,8^a	8,3	35,0	968
	Non	69,3 ^a	7,6	23,1	824
Autres (allophones non francotropes)	Oui	54,0 ^a	9,0	37,1	721
	Non	47,4 ^a	21,0 ^b	31,7 ^{a,b}	487

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les bilingues et les unilingues.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

b. Second niveau de prédominance (ici, 21,0 % est statistiquement égal à 31,7 %, mais plus petit que 47,4 %; de plus, 31,7 % et 47,4 % sont équivalents).

Pour le domaine social, les réponses des francophones ne diffèrent pas selon qu'ils sont bilingues ou non, et le français est perçu comme plus important dans une forte proportion. Chez les anglophones et les allophones non francotropes, les bilingues sont, comparativement aux unilingues, moins nombreux à percevoir que l'anglais est plus important que le français. Chez les allophones francotropes, le pourcentage de ceux qui perçoivent le français comme plus important est plus bas chez les bilingues que chez les unilingues. En contrepartie, le pourcentage de ceux qui perçoivent les deux langues comme étant d'égale importance est plus élevé chez les bilingues.

Les comparaisons horizontales montrent que la perception prédominante chez les francophones et les allophones francotropes bilingues et unilingues ainsi que chez les allophones non francotropes bilingues est la plus grande importance du français. Les anglophones ont deux perceptions prédominantes, la plus grande importance du français et l'égale importance des langues. Chez les allophones non francotropes unilingues, les trois perceptions obtiennent des pourcentages équivalents.

Tableau 1.7c
Pourcentage de la population selon le domaine de la réussite
par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Langue maternelle	Bilinguisme (fr.-angl.)	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Français	Oui	30,1 ^b	35,7 ^a	34,2 ^{a b}	1620
	Non	35,0	34,0	31,1	1212
Anglais	Oui	33,8 ^{a c}	24,2 ^c	42,0 ¹	611
	Non	42,4	27,3	30,4	220
Autres (allophones francotropes)	Oui	28,5	35,6	35,9	968
	Non	33,9	34,2	32,0	819
Autres (allophones non francotropes)	Oui	33,5	34,1	32,5	722
	Non	36,4	34,5	29,1	486

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les bilingues et les unilingues.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

b. Second niveau de prédominance (ici, 30,1 % est statistiquement égal à 34,2 %, mais plus petit que 35,7 %; de plus, 34,2 % et 35,7 % sont équivalents).

c. Second niveau de prédominance (ici, 24,2 % est statistiquement égal à 33,8 %, mais plus petit que 42,0 %; de plus, 33,8 % et 42,0 % sont équivalents).

Pour le domaine de la réussite, aucune différence significative ne ressort de la comparaison des bilingues avec les unilingues. Les pourcentages sont distribués de façon équivalente dans les trois perceptions de l'importance des langues. De même, aucune perception ne prédomine vraiment dans les sous-populations.

Tableau 1.7d
Pourcentage de la population selon le domaine du statut sociolinguistique
par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Langue maternelle	Bilinguisme (fr.-angl.)	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Français	Oui	40,5	8,3	51,2 ^a	1606
	Non	48,9 ^a	5,8	45,4 ^a	1199
Anglais	Oui	25,7	2,8	71,5 ^a	608
	Non	25,1	6,7	68,2 ^a	217
Autres (allophones francotropes)	Oui	31,9	8,1	60,0 ^a	961
	Non	38,4	8,8	52,8 ^a	817
Autres (allophones non francotropes)	Oui	26,7	5,9	67,4^a	715
	Non	38,4 ^a	12,4	49,2 ^a	475

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les bilingues et les unilingues.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Enfin, pour le statut sociolinguistique, deux différences se manifestent. Les francophones bilingues sont proportionnellement moins nombreux que les unilingues à percevoir le français comme plus important. De plus, les allophones non francotropes bilingues sont, comparativement aux allophones non francotropes unilingues, plus nombreux à percevoir les deux langues comme étant d'égale importance.

Dans toutes les sous-populations, l'égale importance des langues est une perception prédominante. En outre, la perception d'une plus grande importance du français est prédominante chez les francophones et les allophones non francotropes unilingues.

1.3.4 Comparaisons en fonction du lieu de résidence

En ce qui concerne la comparaison des sous-populations formées d'après le lieu de résidence, on constate dans le tableau 1.8 que les indices varient de façon significative en fonction du lieu de résidence dans plusieurs cas.

Tableau 1.8
Pourcentage de la population
selon les quatre IRALD par lieu de résidence

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine	Lieu de résidence	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Sociétal	Île de Montréal	62,1^a	1,2	32,5	3652
	Couronne de Montréal	73,4^a	9,2	25,0	1546
	Reste du Québec	79,6 ^a	7,1	18,7	1448
Social	Île de Montréal	68,1^a	7,3	24,6	3667
	Couronne de Montréal	75,9^a	3,9	20,1	1555
	Reste du Québec	83,5 ^a	3,3	13,3	1458
Réussite	Île de Montréal	31,6	33,0	35,5	3666
	Couronne de Montréal	27,7^b	38,6 ^a	33,7 ^{a b}	1553
	Reste du Québec	35,7	32,7	31,7	1459
Statut sociolinguistique	Île de Montréal	37,1	8,0	54,9^a	3632
	Couronne de Montréal	40,0	7,8	52,2 ^a	1541
	Reste du Québec	44,4 ^a	6,2	49,4 ^a	1445

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport à la catégorie Reste du Québec.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

b. Second niveau de prédominance (ici, 27,7 % est statistiquement égal à 33,7 %, mais plus petit que 38,6 %; de plus, 33,7 % et 38,6 % sont équivalents).

Dans les domaines sociétal et social, les résidents du reste du Québec sont proportionnellement plus nombreux que les résidents de l'île et de la couronne de Montréal à percevoir que le français est plus important que l'anglais. Pour le domaine sociétal, ces derniers sont plus nombreux que les habitants du reste du Québec à percevoir les deux langues comme étant d'une égale importance alors que dans le domaine social, seul les résidents de l'île de Montréal se distinguent de ceux du reste du Québec. Pour le domaine sociétal, c'est dans l'île de Montréal que la perception de la plus grande importance de l'anglais est le moins présente, alors que pour le domaine social, c'est dans cette sous-population qu'elle y est le plus.

Dans le domaine de la réussite, les pourcentages se répartissent presque également dans les trois perceptions. Une seule différence entre les régions doit être signalée : les habitants de la couronne de Montréal sont moins nombreux à percevoir le français comme plus important dans ce domaine comparativement aux résidents du Québec hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

De même, pour le statut sociolinguistique, on ne note pas de prédominance quant à la perception de l'importance du français; l'importance égale des langues est la perception prédominante sur l'île de Montréal et dans sa couronne. Dans le reste du Québec, l'égale importance des langues et la plus grande importance du français sont les deux perceptions qui prédominent. Les résidents de l'île de Montréal sont moins nombreux à percevoir le français comme plus important dans ce domaine et plus nombreux à percevoir les deux langues comme d'égale importance comparativement aux résidents du reste du Québec.

1.3.5 Comparaisons en fonction du niveau de scolarité

L'examen du tableau 1.9 révèle que le niveau de scolarité ne semble pas influencer l'importance accordée aux langues, sauf dans un cas, le domaine du statut sociolinguistique, où les moins scolarisés sont moins nombreux que les plus scolarisés à percevoir que l'anglais est plus important que le français.

Tableau 1.9
Pourcentage de la population
selon les quatre IRALD par niveau de scolarité

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine	Niveau de scolarité	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Sociétal	Collégial et moins	74,9 ^a	2,8	22,4	3366
	Universitaire	72,4 ^a	2,3	25,4	3209
Social	Collégial et moins	76,5 ^a	4,8	18,7	3381
	Universitaire	80,3 ^a	3,8	15,9	3228
Réussite	Collégial et moins	31,5	35,8	32,7	3378
	Universitaire	34,8	31,5	33,8	3229
Statut sociolinguistique	Collégial et moins	41,9	5,9	52,3 ^a	3348
	Universitaire	41,3	8,9	49,8 ^a	3201

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les individus qui ont un diplôme d'études collégiales et moins et ceux qui ont étudié à l'université.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Peu importe le niveau de scolarité, la plus grande importance du français est la perception prédominante dans les domaines social et sociétal. Il n'y a pas de perception prédominante pour le domaine de la réussite. Pour le domaine du statut sociolinguistique, l'égal importance des langues est la perception prédominante.

1.3.6 Comparaisons en fonction de l'appartenance prioritaire

Des relations apparaissent entre l'appartenance prioritaire et les perceptions de l'importance des langues, comme le montrent les nombreuses différences que l'on peut remarquer dans le tableau 1.10. Rappelons que pour cette enquête, l'appartenance prioritaire a été mesurée avec la question : « Diriez-vous que vous appartenez d'abord et avant tout... ». Quatre choix de réponses étaient proposés au répondant : « au Canada dans son ensemble », « au Québec », « à la ville/village où vous habitez » et « à votre groupe culturel (ethnique, religieux, etc.) ». Pour faciliter l'analyse, les deux dernières catégories ont été regroupées en

une seule, la catégorie Autre, de manière à former une variable se composant de trois catégories : Au Canada dans son ensemble, Au Québec et Autre.

Tableau 1.10
Pourcentage de la population
selon les quatre IRALD par appartenance prioritaire

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine	Appartenance prioritaire	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Sociétal	Au Canada dans son ensemble	55,8 ^a	4,7	39,5	2433
	Au Québec	86,1^a	0,7	13,3	2481
	Autre	71,3^a	4,1	24,6	1554
Social	Au Canada dans son ensemble	64,7 ^a	7,5	27,7	2446
	Au Québec	88,1^a	1,6	10,3	2494
	Autre	73,4^a	6,2	20,4	1557
Réussite	Au Canada dans son ensemble	23,8	41,6 ^a	34,6	2444
	Au Québec	37,9^a	30,9	31,4	2494
	Autre	35,0	30,9	34,2	1556
Statut sociolinguistique	Au Canada dans son ensemble	26,9	7,7	65,4 ^a	2428
	Au Québec	51,3^a	6,6	42,1	2466
	Autre	40,0	7,1	52,9^a	1546

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport à la catégorie Au Canada dans son ensemble.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

En croisant les IRALD avec cette variable, nous observons que les personnes qui ont un lien d'appartenance prioritaire au Québec ou à la catégorie Autre sont significativement plus nombreuses, dans tous les domaines, à percevoir le français comme plus important comparativement à celles qui expriment une appartenance prioritaire au Canada.

En ce qui a trait aux domaines sociétal, social et du statut sociolinguistique, on remarque dans la catégorie Égal une proportion plus petite de personnes ayant manifesté une appartenance prioritaire au Québec ou à d'autres collectivités, en comparaison de la proportion de celles qui ont exprimé une appartenance prioritaire au Canada dans son ensemble. En ce qui concerne la réussite, ceux qui déclarent une appartenance prioritaire au Québec ou à d'autres collectivités sont moins nombreux à percevoir l'anglais comme plus important que le français comparativement à ceux qui ont un lien d'appartenance prioritaire au Canada dans son ensemble.

Dans les domaines sociétal et social, Français est la catégorie où les pourcentages sont les plus élevés, comparativement à Anglais et Égal. Pour le domaine de la réussite, le portrait est différent. Les personnes dont l'appartenance prioritaire va au Canada dans son ensemble sont plus nombreuses à percevoir l'anglais comme plus important, tandis que celles dont l'appartenance va au Québec sont encore plus nombreuses à percevoir que le français est plus important, mais il faut remarquer que ce pourcentage est beaucoup moins élevé que dans les deux premiers domaines. Pour le statut sociolinguistique, ceux dont l'appartenance va d'abord au Canada dans son ensemble, tout comme ceux dont l'appartenance va à la catégorie Autre, perçoivent dans une plus grande proportion une égale importance des langues. Ceux dont l'appartenance va d'abord au Québec sont proportionnellement plus nombreux à percevoir le français comme plus important.

Il est très important de délimiter la portée de ces résultats en prenant en considération que cette variable n'est pas de même nature que les cinq variables sociodémographiques étudiées précédemment. L'appartenance est un lien social qui relie l'individu à une ou plusieurs collectivités. Ce lien peut être ressenti comme un sentiment, comme une obligation, comme un choix pratique, etc.; cela varie selon les individus. En outre, les études à ce sujet montrent qu'un grand nombre de Québécois ont un profil d'appartenance complexe, où peut se trouver en même temps un lien avec la collectivité canadienne et avec la collectivité québécoise et, en plus, avec des collectivités locales. C'est ce que montrent clairement les résultats de sondages cités par Lachapelle (2011), ainsi que l'Enquête sociale générale réalisée par Statistique Canada en 2003. D'après les résultats généraux de cette enquête, 74 % des Québécois se disent très attachés ou plus ou moins attachés au Canada et 82 % répondent de même pour leur attachement au Québec. Les Québécois ne sont pas une exception, car dans toutes les provinces canadiennes, une grande majorité de personnes se révèlent très attachées ou plus ou moins attachées au Canada et à leur province (Statistique Canada, 2004 : 25, 28). Il ressort de ces résultats de recherche que la complexité des appartenances et des identités serait mieux saisie par une méthode qui, en plus de l'appartenance unique au Québec ou au Canada, considère la double appartenance composée d'une relation au Québec et au Canada dans des proportions qui varient en fonction de certaines variables. Contrairement aux autres variables sociodémographiques, l'appartenance n'est donc pas nécessairement une variable dichotomique mais, dans cette étude, elle a été mesurée comme telle pour les besoins de l'analyse.

Compte tenu de cela, il faut montrer une certaine réserve dans l'interprétation des données de la présente enquête, où les appartenances sont mesurées de façon à s'exclure mutuellement. Par exemple, il est fort probable que l'appartenance prioritaire au Québec soit couplée à l'appartenance au Canada ou à d'autres collectivités (catégorie Autre) dans de nombreux cas. Par conséquent, le lien entre l'appartenance prioritaire au Québec et la perception de la plus grande importance du français peut souvent faire intervenir d'autres appartenances. Quoi qu'il en soit, la seule interprétation que nous pouvons dégager pour l'instant est que l'appartenance et le rapport aux langues dans la situation québécoise est une question qui mérite d'être approfondie, d'autant plus que l'appartenance à une collectivité est un élément de la notion générale de cohésion sociale, selon les auteurs recensés dans une étude récemment publiée par le CSLF (Pagé, 2011)¹⁸, et que le français constitue une composante fondamentale de l'identité québécoise (selon le préambule de la Charte de la langue française, « la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité » [Québec, 2012]). D'où l'importance que, dans une enquête ultérieure, l'appartenance soit une variable prise en compte et qu'elle soit mesurée par un ensemble de questions qui étudient le phénomène dans ses facettes multiples.

1.4 COMPARAISON DÉTAILLÉE DES MOINS DE 35 ANS ET DES 35 ANS ET PLUS

Cette section présente les résultats d'une analyse spécialement centrée sur les deux sous-populations formées d'après l'âge. Cette variable est le sujet d'une section particulière parce qu'un des objectifs principaux de l'enquête est d'étudier précisément l'effet de la différence d'âge dans le portrait de la situation linguistique au Québec.

Pour réaliser cette étude, il faut prendre en considération le fait que l'âge correspond à des différences marquées en ce qui a trait aux cinq autres variables considérées dans cette enquête. Nous faisons état de cette correspondance en premier lieu.

1.4.1 Différence d'âge et autres variables

Le tableau 1.11 présente les données sur la base desquelles nous pouvons évaluer le lien de la variable âge avec d'autres variables.

18. Selon ce point de vue, l'appartenance qui est pleinement vécue a un lien avec le partage de valeurs communes et la volonté de participer à l'action collective visant l'amélioration du milieu. Elle a aussi un lien avec la formation d'une identité partagée, qui peut être l'identité d'un groupe social, d'un milieu de travail, d'un voisinage, d'une région, d'un pays. La cohésion sociale n'est pas a priori liée à un de ces pôles d'appartenance en particulier, soit un pôle plutôt local et un pôle ayant la dimension de la société dans son ensemble; c'est pourquoi le questionnaire CLUF explore divers pôles d'appartenance.

Tableau 1.11
Pourcentage de la population selon l'âge par lieu de résidence,
par langue maternelle, par connaissance des langues,
par niveau de scolarité et par appartenance prioritaire

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Variable		Âge	
		Moins de 35 ans	35 ans et plus
Lieu de résidence	Île de Montréal	28,9 %	23,7 %
	Couronne de Montréal	22,6 %	23,1 %
	Reste du Québec	48,6 %	53,2 %
	N	3362	3327
Langue maternelle	Français	77,6 %	80,1 %
	Anglais	8,3 %	7,5 %
	Autres (allophones francotropes)	7,8 %	6,7 %
	Autres (allophones non francotropes)	6,3 %	5,7 %
	N	3362	3327
Bilinguisme (fr.-angl.)	Oui	61,9 %	50,7 %
	Non	39,1 %	49,3 %
	N	3354	3315
Niveau de scolarité	Collégial et moins	57,7 %	61,9 %
	Universitaire	42,3 %	38,1 %
	N	3320	3298
Appartenance prioritaire	Au Canada dans son ensemble	26,1 %	33,1 %
	Au Québec	53,3 %	50,3 %
	Autre	20,6 %	16,6 %
	N	3264	3240

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

Nous constatons que quatre des cinq variables ont un lien avec l'âge. Ainsi, les moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux que les 35 ans et plus à résider sur l'île de Montréal. Dans le reste du Québec, c'est l'inverse : les moins de 35 ans y sont proportionnellement moins nombreux que les 35 ans et plus.

En ce qui concerne la langue maternelle française, les moins de 35 ans sont proportionnellement moins nombreux que les 35 ans et plus; quant à la langue maternelle anglaise, les moins de 35 ans sont plus nombreux que les 35 ans et plus.

On trouve plus de personnes bilingues chez les plus jeunes (moins de 35 ans) que chez les plus âgés (35 ans et plus). Enfin, les moins de 35 ans sont proportionnellement moins nombreux à déclarer ressentir une appartenance prioritaire au Canada que leurs aînés. En contrepartie, ils déclarent plus souvent une appartenance à la catégorie Autre.

Après avoir constaté dans la section 1.3 que toutes les variables, sauf le niveau de scolarité, entraînent des différences significatives dans les préférences linguistiques, il devient important d'extraire l'influence de ces variables de la comparaison selon l'âge, sans quoi ce n'est pas la différence selon l'âge que l'on mesure, mais, en même temps, l'influence possible d'autres variables.

1.4.2 Comparaison des sous-populations selon l'âge

La méthode utilisée dans ces analyses¹⁹ multivariées²⁰ permet de mesurer séparément l'influence de chaque variable et d'ajuster les pourcentages²¹ à l'intérieur des catégories, de façon à neutraliser l'influence d'autres variables, le cas échéant. Les tableaux 1.12a, 1.12b, 1.12c et 1.12d présentent les pourcentages réels (%) et les pourcentages ajustés (%^A).

La méthode permet aussi de détecter l'interaction – lorsqu'il y en a une – entre chacune des cinq variables et l'âge. Lorsque l'analyse ne détecte pas d'interaction significative entre une variable et l'âge, l'interaction est retirée de l'analyse jusqu'à épuisement des possibilités²².

La différence entre les groupes d'âge est la cible de cette analyse et ce sont seulement les comparaisons selon l'âge que nous présentons et commentons.

Tableau 1.12a
Pourcentages réels et ajustés de la population
selon le domaine sociétal par âge

Pourcentages réels et ajustés contrôlés par les variables langue maternelle, tropisme, appartenance prioritaire et connaissance des langues.

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Âge	IRALD					
	Français		Anglais		Égal	
	% ^A	%	% ^A	%	% ^A	%
Moins de 35 ans	73	73	3	3	24	24
35 ans et plus	74	74	2	2	23	23

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

19. Cette méthode est l'analyse de régression multinomiale du module des échantillons complexes du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) 19.

20. Les analyses univariées et multivariées sont des techniques de comparaison statistique. Dans une analyse univariée, un critère est analysé sans tenir compte des autres. Dans une analyse multivariée, l'analyse est faite en tenant compte de l'interaction des critères les uns avec les autres. L'analyse multivariée est donc plus juste.

21. Les pourcentages ajustés sont obtenus par la procédure itérative d'ajustement proportionnel proposée par W. Edwards Deming et Frederick F. Stephan (1940) et connue sous le sigle IPF. Les ratios sont obtenus par les coefficients B de l'analyse de régression multinomiale (voir Smith, mars 1976; Reynolds, 1977; Kaufman et Schervish, 1986).

22. L'effet du genre a toujours été testé dans les analyses multivariées, mais n'a jamais généré de résultat significatif. L'effet de cette variable n'est donc pas présenté.

Dans le domaine sociétal, où les états de choses visés sont le rapport identitaire et le bon fonctionnement de la société, les résultats obtenus par la comparaison des groupes d'âge ne révèlent pas de différences liées à l'âge. Les variables pour lesquelles les pourcentages sont ajustés sont la langue maternelle, le tropisme, l'appartenance prioritaire et la connaissance des langues.

Tableau 1.12b
Pourcentages réels et ajustés de la population
selon le domaine social par âge et par lieu de résidence

Pourcentages réels et ajustés contrôlés par les variables langue maternelle, tropisme, niveau de scolarité, appartenance prioritaire et connaissance des langues.

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Lieu de résidence	Âge	IRALD					
		Français		Anglais		Égal	
		% ^A	%	% ^A	%	% ^A	%
Île de Montréal	Moins de 35 ans	72	64	7	9	22	27
	35 ans et plus	78	70	4	6	18	24
Couronne de Montréal	Moins de 35 ans	75	77	5	4	20	19
	35 ans et plus	75	75	4	4	21	21
Reste du Québec	Moins de 35 ans	82	86	5	4	12	10
	35 ans et plus	74	83	4	3	17	14

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

Dans le domaine social, l'interprétation des pourcentages ajustés présentés dans ce tableau doit tenir compte d'une interaction entre le lieu de résidence et l'âge dans l'expression de l'importance accordée aux langues.

Dans l'île de Montréal, les moins de 35 ans sont moins nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important dans ce domaine. Cette différence disparaît dans la couronne de Montréal et dans le reste du Québec. Les moins de 35 ans résidant sur l'île de Montréal sont significativement plus nombreux que leurs aînés à percevoir l'anglais comme plus important.

Dans le reste du Québec, il faut remarquer que les moins de 35 ans sont moins nombreux que leurs aînés à percevoir une égale importance des deux langues.

Tableau 1.12c
Pourcentages réels et ajustés de la population
selon le domaine de la réussite par âge et par langue maternelle

Pourcentages réels et ajustés contrôlés par les variables lieu de résidence et appartenance prioritaire.
 Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Langue maternelle	Âge	IRALD					
		Français		Anglais		Égal	
		% ^A	%	% ^A	%	% ^A	%
Français	Moins de 35 ans	33	35	33	32	34	33
	35 ans et plus	30	32	37	36	33	32
Anglais	Moins de 35 ans	52	45	17	21	31	34
	35 ans et plus	41	32	23	27	36	41
Autres (allophones francotropes)	Moins de 35 ans	28	25	40	41	33	34
	35 ans et plus	39	34	30	32	32	34
Autres (allophones non francotropes)	Moins de 35 ans	39	33	35	37	26	30
	35 ans et plus	43	36	28	33	29	32

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

Dans la comparaison des groupes d'âge dans le domaine de la réussite, où les résultats sont en interaction avec la langue maternelle, des écarts significatifs apparaissent. Comparativement à leurs aînés, les jeunes francophones perçoivent davantage que, pour réussir dans la vie, le français est plus important que l'anglais. Chez la population de langue maternelle anglaise, un résultat allant dans le même sens est frappant : les moins de 35 ans sont significativement plus nombreux que leurs aînés à percevoir que le français est plus important pour la réussite. Ils sont aussi moins nombreux que leurs aînés à percevoir que le français est moins important que l'anglais. Les différences liées à l'âge ne sont pas significatives chez les allophones francotropes et non francotropes.

Pour le domaine de la réussite, les variables contrôlées sont le lieu de résidence et l'appartenance prioritaire.

Tableau 1.12d
Pourcentages réels et ajustés de la population
selon le domaine du statut sociolinguistique par âge

Pourcentages réels et ajustés contrôlés par les variables langue maternelle, tropisme, niveau de scolarité, appartenance prioritaire et connaissance des langues.

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Âge	IRALD					
	Français		Anglais		Égal	
	% ^A	%	% ^A	%	% ^A	%
Moins de 35 ans	41	41	8	8	51	51
35 ans et plus	42	42	7	7	51	52

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

Les pourcentages de la population des deux groupes d'âge sont semblables dans les trois perceptions de l'importance des langues. Ils sont ajustés pour tenir compte de l'influence des variables langue maternelle, tropisme linguistique, niveau de scolarité, appartenance prioritaire et connaissance des langues.

Les différences entre groupes d'âge apparaissent seulement lorsqu'on tient compte de certaines interactions. Là où il y a des différences liées à l'âge, cette variable est en interaction avec une autre, soit le lieu de résidence (dans le cas du domaine social) et la langue maternelle (dans le cas du domaine de la réussite).

En ce qui a trait au domaine social, les différences liées à l'âge montrent que, comparativement à leurs aînés, les jeunes de moins de 35 ans de l'île de Montréal perçoivent le français comme moins important. Il faut noter que les pourcentages d'individus percevant la plus grande importance du français sont toutefois élevés dans les deux groupes d'âge.

L'autre résultat dans le domaine social est que les moins de 35 ans du reste du Québec sont moins nombreux que leurs aînés à percevoir une égale importance des deux langues.

Dans le cas du domaine de la réussite, les moins de 35 ans francophones et anglophones sont plus nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important.

L'analyse détaillée des différences selon l'âge et le lieu de résidence dans la **sous-population de langue maternelle française** permet quelques nouvelles constatations intéressantes qui sont présentées à la section 1.4.3.

1.4.3 Comparaisons en fonction de l'âge et du lieu de résidence à l'intérieur de la sous-population francophone

Nous terminons cette partie de comparaisons particulières par la présentation de résultats qui portent exclusivement sur la sous-population francophone. Les variables âge et lieu de résidence sont visées dans ces analyses. Nous y comparons donc les francophones de moins de 35 ans et ceux de 35 ans et plus selon leur lieu de résidence pour chaque domaine séparément.

Tableau 1.13
Pourcentage ajusté de la population francophone
selon le domaine sociétal par âge et par lieu de résidence

Pourcentages ajustés contrôlés par les variables appartenance prioritaire et connaissance des langues.
 Population francophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Âge	Lieu de résidence	IRALD		
		Français (% [^])	Anglais (% [^])	Égal (% [^])
Moins de 35 ans	Île de Montréal	74	3	24
Moins de 35 ans	Couronne de Montréal	79	2	19
Moins de 35 ans	Reste du Québec	81	2	18
35 ans et plus	Île de Montréal	79	3	18
35 ans et plus	Couronne de Montréal	82	0	18
35 ans et plus	Reste du Québec	81	1	18

Les pourcentages en gras indiquent une différence significative par rapport aux résidents de l'île de Montréal dans la même catégorie d'âge.

Les croix (†) indiquent une différence significative par rapport aux 35 ans et plus d'un même lieu de résidence.

Le tableau 1.13 présente d'abord, pour le domaine sociétal, une comparaison des moins de 35 ans avec les 35 ans et plus pour chaque lieu de résidence. Aucune différence significative n'est révélée par cette analyse.

Ce tableau montre cependant des différences sur le plan des régions. Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux dans le reste du Québec que dans l'île de Montréal à percevoir que le français est plus important. Les 35 ans et plus habitant l'île de Montréal sont plus nombreux à percevoir que l'anglais est plus important, comparativement à ceux qui habitent la couronne de Montréal et le reste du Québec (3 % contre 0 % et 1 %).

Tableau 1.14
Pourcentage ajusté de la population francophone
selon le domaine social par âge et par lieu de résidence

Pourcentages ajustés contrôlés par les variables appartenance prioritaire et niveau de scolarité.
 Population francophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Âge	Lieu de résidence	IRALD		
		Français (% ^A)	Anglais (% ^A)	Égal (% ^A)
Moins de 35 ans	Île de Montréal	76 [†]	6 [†]	19 [†]
Moins de 35 ans	Couronne de Montréal	81	3	16
Moins de 35 ans	Reste du Québec	88	3	9
35 ans et plus	Île de Montréal	87	2	11
35 ans et plus	Couronne de Montréal	82	2	16
35 ans et plus	Reste du Québec	86	2	12

Les pourcentages en gras indiquent une différence significative par rapport aux résidents de l'île de Montréal dans la même catégorie d'âge.

Les croix (†) indiquent une différence significative par rapport aux 35 ans et plus d'un même lieu de résidence.

Le tableau 1.14 compare les groupes d'âge pour chacun des lieux de résidence pour le domaine social. On constate que, dans l'île de Montréal, les plus jeunes sont moins nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important. Ils sont en effet plus nombreux à percevoir que l'anglais est plus important ou que les deux langues sont d'égale importance. Ce tableau compare également les individus du même âge habitant des régions différentes. Nous y observons que les moins de 35 ans du reste du Québec sont plus nombreux que ceux de l'île de Montréal à percevoir le français comme plus important. Ils sont aussi moins nombreux que ces derniers à percevoir que les deux langues sont d'égale importance.

Tableau 1.15
Pourcentage ajusté de la population francophone
selon le domaine de la réussite par âge et par lieu de résidence

Pourcentages ajustés contrôlés par les variables appartenance prioritaire et niveau de scolarité.
 Population francophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Âge	Lieu de résidence	IRALD		
		Français (% ^A)	Anglais (% ^A)	Égal (% ^A)
Moins de 35 ans	Île de Montréal	28	38	34
Moins de 35 ans	Couronne de Montréal	29	33 [†]	38
Moins de 35 ans	Reste du Québec	38	31	31
35 ans et plus	Île de Montréal	32	33	35
35 ans et plus	Couronne de Montréal	27	42	31
35 ans et plus	Reste du Québec	34	34	32

Les pourcentages en gras indiquent une différence significative par rapport aux résidents de l'île de Montréal dans la même catégorie d'âge.

Les croix (†) indiquent une différence significative par rapport aux 35 ans et plus d'un même lieu de résidence.

Le tableau 1.15 présente une différence significative pour le domaine de la réussite entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus habitant la couronne de Montréal. Les plus jeunes sont moins nombreux que leurs aînés à percevoir l'anglais comme plus important.

De plus, ce tableau montre que les moins de 35 ans du reste du Québec sont plus nombreux que ceux de l'île de Montréal à percevoir le français comme plus important. Ils sont aussi moins nombreux à percevoir que l'anglais est plus important dans le domaine de la réussite. Cependant, on constate que de 31 %^A à 42 %^A (selon les groupes d'âge et les lieux de résidence) des francophones perçoivent que l'anglais est plus important dans le domaine de la réussite. Les personnes de 35 ans et plus habitant la Couronne sont plus nombreuses que celles habitant l'île de Montréal à percevoir l'anglais comme plus important.

Tableau 1.16
Pourcentage ajusté de la population francophone
selon le domaine du statut sociolinguistique par âge et par lieu de résidence

Pourcentages ajustés contrôlés par les variables appartenance prioritaire et connaissance des langues.

Population francophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Âge	Lieu de résidence	IRALD		
		Français (% ^A)	Anglais (% ^A)	Égal (% ^A)
Moins de 35 ans	Île de Montréal	43	10	48
Moins de 35 ans	Couronne de Montréal	43	7	50
Moins de 35 ans	Reste du Québec	42	8	50
35 ans et plus	Île de Montréal	48	7	45
35 ans et plus	Couronne de Montréal	45	8	47
35 ans et plus	Reste du Québec	44	6	50

Les pourcentages en gras indiquent une différence significative par rapport aux résidents de l'île de Montréal dans la même catégorie d'âge.

Les croix (†) indiquent une différence significative par rapport aux 35 ans et plus d'un même lieu de résidence.

Le tableau 1.16 ne révèle pas de différences liées à l'âge et au lieu de résidence dans le cas du domaine du statut sociolinguistique.

1.5 VUE SYNTHÉTIQUE DES RELATIONS ENTRE LES VARIABLES ET LES PERCEPTIONS DE L'IMPORTANCE DES LANGUES

Dans cette dernière partie du chapitre, nous proposons une vue synthétique de tous les résultats d'analyse présentés aux sections 1.3 et 1.4.

1.5.1 Vue synthétique des résultats concernant les six variables prises séparément

Nous abordons maintenant les constatations générales concernant la relation entre les six variables et la perception de la plus grande importance du français d'abord, de l'anglais ensuite et, enfin, de l'égale importance des deux langues.

Trois tableaux synthétiques sont utilisés pour exposer cette vision. Chaque tableau présente, dans la première colonne, chacune des six variables étudiées et, dans la deuxième colonne, la comparaison effectuée pour chaque variable. Il est à noter que ces tableaux présentent les résultats des analyses univariées.

Pour chacun des quatre domaines disposés à l'horizontale, un signe indique le résultat de l'analyse. Le signe + indique que, par rapport aux différents groupes de comparaison, la catégorie coïncide avec un pourcentage significativement plus élevé de la population en faveur de la perception considérée, laquelle est indiquée dans le titre du tableau. Le signe - veut dire que la variable coïncide avec un pourcentage significativement inférieur à la catégorie de référence. Le signe \emptyset , quant à lui, indique une absence de différence significative.

1.5.1.1 Influence des variables sur la perception d'une plus grande importance au français qu'à l'anglais

Tableau 1.17
Perception de l'importance du français (synthèse)

		Sociétal	Social	Réussite	Statut sociolinguistique
Âge ¹	Moins de 35 ans	∅	∅	∅	∅
Langue maternelle ²	Français	+	+	∅	+
	Anglais	∅	∅	∅	∅
	Autres (allophones francotropes)	+	+	∅	∅
Bilingues ³	Francophones	-	∅	∅	-
	Anglophones	∅	∅	∅	∅
	Autres (allophones francotropes)	-	-	∅	∅
	Autres (allophones non francotropes)	∅	∅	∅	∅
Lieu de résidence ⁴	Île de Montréal	-	-	∅	-
	Couronne de Montréal	-	-	-	∅
Niveau de scolarité ⁵	Collégial et moins	∅	∅	∅	∅
Appartenance prioritaire ⁶	Québec	+	+	+	+
	Autre	+	+	+	+

1. Comparativement aux 35 ans et plus.

2. Comparativement aux allophones non francotropes.

3. Comparativement aux unilingues.

4. Comparativement aux résidents du reste du Québec.

5. Comparativement à universitaire.

6. Comparativement au Canada dans son ensemble.

+ : significativement plus nombreux à percevoir que le français est plus important.

- : significativement moins nombreux à percevoir que le français est plus important.

Âge et niveau de scolarité

Les analyses univariées ne révèlent aucun résultat significatif en fonction de l'âge et du niveau de scolarité au regard de la perception de la **plus grande importance accordée au français**. Toutefois, les analyses plus fines présentées dans la partie 1.4 font ressortir des écarts en fonction de l'âge qui sont synthétisés plus loin.

Langue maternelle

Comparativement aux allophones non francotropes, les **francophones** et les **allophones francotropes** perçoivent que le français est plus important dans les domaines sociétal (80,4 % et 65,9 % contre 41,3 %) et social (84,7 % et 62,8 % contre 50,7 %). Pour le domaine du statut sociolinguistique, seuls les francophones se distinguent des allophones non francotropes (44,4 % contre 32,0 %) sur ce point.

Bilinguisme

Dans le domaine sociétal, les **bilingues francophones** (75,6 %) et **allophones francotropes** (58,6 %) sont moins nombreux que les unilingues francophones (85,4 %) et allophones francotropes (73,9 %) à percevoir le français comme plus important. Dans le domaine social, la perception de l'importance accordée par les francophones au français ne varie pas significativement en fonction du bilinguisme (83,1 % contre 86,5 %), alors que c'est ce qui se produit dans la comparaison des allophones francotropes bilingues et unilingues (56,8 % contre 69,8 %). Dans le domaine du statut sociolinguistique, les francophones bilingues perçoivent le français comme moins important que l'anglais comparativement aux unilingues (40,5 % contre 48,9 %). La connaissance des langues ne coïncide pas avec des perceptions différentes quant à l'importance des langues pour le domaine de la réussite.

Lieu de résidence

Les résidents de l'**île de Montréal** et de sa **couronne** sont moins nombreux à percevoir le français comme plus important que ceux du **reste du Québec** dans le domaine sociétal (62,1 % et 73,4 % contre 79,6 %) et dans le domaine social (68,1 % et 75,9 % contre 83,5 %). Dans le domaine de la réussite, seuls les résidents de la **couronne de Montréal** sont moins nombreux que ceux du **reste du Québec** (27,7 % contre 35,7 %) à percevoir que le français est plus important. Pour le domaine du statut sociolinguistique, les résidents de l'**île de Montréal** sont moins nombreux que ceux du **reste du Québec** à percevoir le français comme plus important (37,1 % contre 44,4 %).

Appartenance prioritaire

Les appartenances prioritaires au Québec ou à d'autres collectivités coïncident avec des pourcentages plus élevés d'individus qui perçoivent que le français est plus important, et ce, dans les quatre domaines (sociétal : 86,0 % et 71,3 % contre 55,8 %; social : 88,1 % et 73,4 % contre 64,7 %; réussite : 37,7 % et 35,0 % contre 23,8 %; statut sociolinguistique : 51,3 % et 40,0 % contre 26,9 %).

1.5.1.2 Influence des variables sur la perception d'une plus grande importance à l'anglais qu'au français

Tableau 1.18
Perception de l'importance de l'anglais (synthèse)

		Sociétal	Social	Réussite	Statut sociolinguistique
Âge ¹	Moins de 35 ans	∅	∅	∅	∅
Langue maternelle ²	Français	-	-	∅	∅
	Anglais	∅	∅	∅	-
	Autres (allophones francotropes)	-	-	∅	∅
Bilingues ³	Francophones	∅	∅	∅	∅
	Anglophones	-	-	∅	∅
	Autres (allophones francotropes)	∅	∅	∅	∅
	Autres (allophones non francotropes)	-	-	∅	∅
Lieu de résidence ⁴	Île de Montréal	-	+	∅	∅
	Couronne de Montréal	∅	∅	∅	∅
Niveau de scolarité ⁵	Collégial et moins	∅	∅	∅	-
Appartenance prioritaire ⁶	Québec	-	-	-	∅
	Autre	∅	∅	-	∅

1. Comparativement aux 35 ans et plus.

2. Comparativement aux allophones non francotropes.

3. Comparativement aux unilingues.

4. Comparativement aux résidents du reste du Québec.

5. Comparativement à universitaire.

6. Comparativement au Canada dans son ensemble.

+ : significativement plus nombreux à percevoir que l'anglais est plus important.

- : significativement moins nombreux à percevoir que l'anglais est plus important.

Âge

Encore ici, l'analyse univariée ne détecte pas de différences coïncidant avec l'**âge**.

Langue maternelle

Les individus de **langue maternelle française** et les **allophones francotropes** sont moins nombreux que les allophones non francotropes à percevoir l'anglais comme plus important dans les domaines sociétal (1,2 % et 2,7 % contre 12,3 %) et social (2,4 % et 7,9 % contre 14,6 %). Les individus de **langue maternelle anglaise** sont moins nombreux que les allophones non francotropes à percevoir que l'anglais est plus important au regard du domaine du statut sociolinguistique (3,9 % contre 9,1 %).

Bilinguisme

Les personnes de langue maternelle anglaise et les allophones non francotropes **bilingues** sont moins nombreux que les unilingues à percevoir l'anglais comme plus important dans les domaines sociétal (anglophones : 5,2 % contre 19,3 %; allophones non francotropes : 5,2 % contre 20,1 %) et social (anglophones : 8,5 % contre 28,0 %; allophones non francotropes : 9,0 % contre 21,0 %).

Niveau de scolarité

Les individus ayant un niveau de scolarité plus bas sont moins nombreux à percevoir l'anglais comme plus important dans le domaine du statut sociolinguistique (5,9 % contre 8,9 %).

Lieu de résidence

Les résidents de l'**île de Montréal** sont moins nombreux que ceux du reste du Québec à percevoir l'anglais comme plus important dans le domaine sociétal (1,2 % contre 7,1 %), mais plus nombreux pour ce qui est du domaine social (7,3 % contre 3,3 %).

Appartenance prioritaire

Les individus qui déclarent ressentir une **appartenance prioritaire au Québec**, comparativement à ceux qui déclarent ressentir une appartenance prioritaire au Canada dans son ensemble, sont proportionnellement moins nombreux à percevoir l'anglais comme plus important dans les domaines sociétal (0,7 % contre 4,7 %), social (1,6 % contre 7,5 %) et de la réussite (30,8 % contre 41,6 %). Il en va de même de l'**appartenance prioritaire autre** (ville, village, groupe culturel) comparativement à l'**appartenance au Canada dans son ensemble** pour le domaine de la réussite (30,9 % contre 41,6 %).

1.5.1.3 Influence des variables sur la perception d'une importance égale aux deux langues

Tableau 1.19
Perception d'une égale importance des deux langues (synthèse)

		Sociétal	Social	Réussite	Statut sociolinguistique
Âge ¹	Moins de 35 ans	∅	∅	∅	∅
Langue maternelle ²	Français	-	-	∅	-
	Anglais	∅	∅	∅	+
	Autres (allophones francotropes)	-	∅	∅	∅
Bilingues ³	Francophones	+	∅	∅	∅
	Anglophones	∅	∅	∅	∅
	Autres (allophones francotropes)	+	+	∅	∅
	Autres (allophones non francotropes)	+	∅	∅	+
Lieu de résidence ⁴	Île de Montréal	+	+	∅	+
	Couronne de Montréal	+	∅	∅	∅
Niveau de scolarité ⁵	Collégial et moins	∅	∅	∅	∅
Appartenance prioritaire ⁶	Québec	-	-	∅	-
	Autre	-	-	∅	-

1. Comparativement aux 35 ans et plus.

2. Comparativement aux allophones non francotropes.

3. Comparativement aux unilingues.

4. Comparativement aux résidents du reste du Québec.

5. Comparativement à universitaire.

6. Comparativement au Canada dans son ensemble.

+ : significativement plus nombreux à percevoir les deux langues comme étant d'égale importance.

- : significativement moins nombreux à percevoir les deux langues comme étant d'égale importance.

Âge et niveau de scolarité

Les analyses univariées ne montrent aucune différence significative au regard de l'**âge** et du **niveau de scolarité** pour ce qui est de la perception d'une égale importance du français et de l'anglais dans les quatre domaines.

Langue maternelle

Les personnes de **langue maternelle française** sont moins nombreuses que les allophones non francotropes à percevoir que les deux langues ont une importance égale dans les domaines sociétal (18,4 % contre 46,4 %), social (12,9 % contre 34,7 %) et du statut sociolinguistique (48,6 % contre 58,9 %). C'est le cas aussi des allophones **francotropes** pour le domaine sociétal (31,4 % contre 46,4 %). Les personnes de **langue maternelle anglaise** sont proportionnellement plus nombreuses que les allophones non francotropes à associer cette perception au domaine du statut sociolinguistique (70,6 % contre 58,9 %).

Bilinguisme

Les **bilingues** chez les francophones et chez les allophones francotropes et non francotropes sont proportionnellement plus nombreux que les unilingues à percevoir une égale importance des deux langues dans le domaine sociétal (22,9 % contre 13,6 %, 38,6 % contre 23,5 % et 55,9 % contre 35,7 %). Comparativement aux unilingues, les **bilingues allophones** francotropes sont plus nombreux à avoir cette perception dans le domaine social (35,0 % contre 23,1 %). Quant aux allophones non francotropes bilingues, ils sont plus nombreux que les unilingues à avoir cette perception dans le domaine du statut sociolinguistique (67,4 % contre 49,2 %).

Lieu de résidence

Comparativement à ceux qui résident dans le reste du Québec, les résidents de l'île de Montréal sont proportionnellement plus nombreux à percevoir une égale importance des deux langues dans les domaines sociétal (32,5 % contre 18,7 %), social (24,6 % contre 13,3 %) et du statut sociolinguistique (54,9 % contre 49,4 %). Les résidents de la **couronne de Montréal** sont plus nombreux que ceux du reste du Québec à associer cette perception au domaine sociétal (25,0 % contre 18,7 %).

Appartenance prioritaire

Les personnes qui déclarent ressentir une **appartenance prioritaire au Québec** ou à **d'autres collectivités** sont proportionnellement moins nombreuses que celles qui déclarent ressentir une appartenance prioritaire au Canada dans son ensemble à percevoir l'égal importance des deux langues dans les domaines sociétal (13,3 % et 24,6 % contre 39,5 %), social (10,3 % et 20,4 % contre 27,7 %) et du statut sociolinguistique (42,1 % et 52,9 % contre 65,4 %).

1.5.2 Âge et importance des langues

Il a déjà été dit que l'analyse univariée ne révèle aucune différence liée à l'âge dans la perception de l'importance des langues, mais l'étude détaillée des différences liées à l'âge a mis en évidence des faits significatifs que nous résumons ici.

La comparaison de la sous-population des moins de 35 ans et de celle des 35 ans et plus révèle des différences liées à l'âge dans deux domaines. Dans le domaine social, les moins de 35 ans de l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important (64 % contre 70 %) ²³. Ils sont aussi significativement plus nombreux que leurs aînés à percevoir l'anglais comme plus important (9 % contre 6 %) ²⁴.

Dans le reste du Québec, les moins de 35 ans sont plus nombreux que leurs aînés à percevoir que le français est plus important et ils sont moins nombreux que ces derniers à percevoir que les deux langues ont une importance égale.

Dans le domaine de la réussite, l'âge est en interaction avec la langue maternelle. Les moins de 35 ans francophones et anglophones sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important (35 % et 45 % contre 32 % et 32 %) ²⁵.

23. Les pourcentages rapportés ici sont les pourcentages réels tirés du tableau 1.12b. Les pourcentages ajustés sont 72 %^A contre 78 %^A.

24. Les pourcentages rapportés ici sont les pourcentages réels tirés du tableau 1.12b. Les pourcentages ajustés sont 7 %^A contre 4 %^A.

25. Les pourcentages rapportés ici sont les pourcentages réels tirés du tableau 1.12c. Les pourcentages ajustés sont 33 %^A et 52 %^A contre 30 %^A et 41 %^A.

1.5.3 Importance des langues en fonction de l'âge et du lieu de résidence des francophones

Sur la base des analyses multivariées (tableaux 1.13 à 1.16), on peut remarquer des différences de perception à l'intérieur de la population francophone (comme c'est le cas chez les anglophones et les allophones). En effet, dans trois domaines (sociétal, social et de la réussite), les moins de 35 ans francophones habitant l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux que ceux du Québec hors de la RMR de Montréal à percevoir que le français est plus important. Ces mêmes jeunes de l'île de Montréal sont également plus nombreux que ceux du Québec hors de la RMR de Montréal à percevoir que l'anglais est plus important pour le domaine social et pour celui de la réussite. Dans l'île de Montréal, les plus jeunes, comparativement à leurs aînés, perçoivent le français comme moins important pour le domaine social. Il est à noter que pour le domaine du statut sociolinguistique, les francophones ne se distinguent pas selon leur lieu de résidence et leur groupe d'âge.

1.6 PERCEPTIONS DE L'IMPORTANCE DES LANGUES EN FONCTION DES DOMAINES

Les francophones et les allophones francotropes sont souvent significativement plus nombreux que les allophones non francotropes à percevoir le français comme plus important dans les domaines sociétal et social, ainsi qu'à percevoir l'anglais comme plus important ou à percevoir que les deux langues ont une importance égale.

Ce qui est le plus marquant chez les francophones et les allophones francotropes, c'est qu'ils perçoivent le français comme plus important dans les domaines sociétal et social, alors que cette perception s'amenuise lorsqu'il s'agit des domaines de la réussite et du statut sociolinguistique. Cette constatation incite à chercher quelle différence de nature entre ces domaines pourrait aider à comprendre ce résultat qui confirme que nous avons affaire à deux groupes de domaines différents.

Il semble que les deux groupes de domaines diffèrent sur un aspect important. Pour les domaines sociétal et social, les états de choses souhaitables sont des biens dont l'individu ne peut pas jouir seul. Le bien existe et l'individu peut en profiter dans la mesure où une collectivité plus ou moins grande en assume la réalisation. Dans les questions du sondage associées à ces domaines, l'aspect collectif est manifeste. Cela est évident pour le « bon fonctionnement de la société », qui est un bien collectif dont l'individu seul ne peut être le

producteur et le bénéficiaire. Il en va de même pour l'identité nationale, qui est un bien que l'individu partage avec ceux qui épousent la même identité. La communication réussie avec les immigrants est un sujet important au Québec dans la perspective de leur intégration; il est clair que l'individu n'est pas le bénéficiaire de cet état de choses souhaitable, mais que c'est plutôt un bien social partagé comme peut l'être l'intégration réussie des immigrants. Enfin, une vie sociale intéressante est nécessairement un bien collectif, car cette vie sociale n'existe pas sans une collectivité d'une certaine ampleur.

Par contre, quand nous examinons les domaines de la réussite et du statut sociolinguistique, nous concevons immédiatement qu'ils profitent d'abord à l'individu. Ainsi, la réussite dans la vie, qu'elle soit professionnelle ou autre, et un bon emploi sont évidemment des biens qui s'obtiennent par la participation à la vie collective, mais il est évident aussi que ce sont les individus des collectivités qui en sont les bénéficiaires. De même, un bon statut sociolinguistique peut être acquis par des qualités individuelles, auquel cas l'individu en est le principal, sinon le seul, bénéficiaire. Il peut aussi être acquis grâce à l'appartenance à un groupe, linguistique en particulier, mais le groupe proprement dit n'en est pas le principal bénéficiaire; ce sont les individus du groupe qui peuvent exploiter un bon statut à leurs propres fins²⁶.

Il ressort des résultats de cette enquête que la majorité des francophones et des allophones francotopes perçoivent que le français est plus important dans les domaines où les états de choses souhaités sont des biens collectifs partagés. Leur perception de la plus grande importance du français diminue considérablement dès qu'il s'agit de domaines où les états de choses souhaités profitent surtout aux individus. Dans ces domaines, ils deviennent plus nombreux à percevoir soit que l'anglais est plus important, soit que les deux langues ont une égale importance.

Sur la base de cette distinction, nous pourrions dire que lorsque les états de choses souhaités profitent principalement à l'individu, seulement un tiers de la population de langue maternelle française perçoit le français comme la langue la plus importante. Les deux tiers perçoivent l'anglais comme plus important ou aussi important. Lorsque les états de choses

26. La théorie des valeurs universelles de Shalom H. Schwartz (2006) fait une distinction entre deux types de valeurs qui, par analogie, s'apparentent à celle que nous proposons ici. La théorie définit, d'une part, des valeurs de « régulation de la façon dont on est relié aux autres et de l'impact que l'on a sur eux » (Schwartz, 2006 : 965). Ce sont des valeurs qui sont plus importantes lorsque les relations avec les autres sont la préoccupation prédominante. Nos domaines sociétal et social pourraient s'apparenter à ce type de valeurs. D'autre part, la théorie définit aussi des valeurs qui guident la « régulation de la façon dont chacun exprime ses intérêts et ses caractéristiques personnelles » (Schwartz, 2006 : 965). Par analogie, nos domaines de la réussite et du statut sociolinguistique pourraient être apparentés à ce type de valeurs.

souhaités sont des biens partagés par la collectivité, la majorité des francophones et des allophones francotropes perçoit le français comme la langue la plus importante. Leur perception est que le français est la langue la plus importante de la vie collective au Québec, alors que les transactions qui permettent d'atteindre la réussite ou un bon statut sociolinguistique peuvent laisser une plus grande place à l'anglais à côté du français.

Il n'y a pas que les proportions de francophones et d'allophones francotropes qui se répartissent également dans les trois perceptions de l'importance des langues dans le domaine de la réussite; les sous-populations de langue maternelle anglaise et les allophones non francotropes ont le même profil de résultats. Par conséquent, un pourcentage à peu près égal de personnes dans toutes les sous-populations distinguées par la langue maternelle perçoivent que la réussite est compatible avec chacune des trois perceptions de l'importance des langues. On peut être tenté de voir ces résultats dans la perspective du monde du travail au Québec, dans lequel on trouve des milieux où le français est la langue principale, d'autres où c'est l'anglais et d'autres où les deux langues sont également importantes. Il y a là une grande variabilité à laquelle correspond plus ou moins la variabilité des perceptions de l'importance des langues au regard de la réussite personnelle. On remarque toutefois une disproportion entre la perception de l'importance accordée à l'anglais et la réalité du marché de l'emploi actuel au Québec. Qu'il suffise de rappeler que selon le recensement de 2006, 86,7 % des travailleurs du Québec utilisaient le plus souvent le français au travail (contre 17,1 % qui utilisaient le plus souvent l'anglais), proportion qui s'élevait à 95,8 % chez les francophones (par rapport à 7,0 % qui utilisaient le plus souvent l'anglais).

CHAPITRE 2

PRIORITÉ DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Après le premier chapitre, où l'on s'intéressait au rapport entre le français et l'anglais sous l'angle de la perception de l'importance de ces deux langues dans différents domaines au Québec, le chapitre 2 aborde encore la question de ce rapport, mais sous un angle différent. On s'y intéresse à l'accord ou au désaccord de la population avec la priorité que devrait avoir la langue française en diverses circonstances de communication qui sont précisées plus loin.

Qu'entend-on par priorité du français? Si le français, tel que l'énonce le préambule de la Charte de la langue française (Québec, 2012), se veut « la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires », cette situation doit se manifester par une présence prépondérante du français dans la société québécoise. Ainsi, en conformité avec cette orientation générale de la politique linguistique, le français doit être présent dans tous les secteurs de la société. La Charte fait du français la langue officielle du Québec sans toutefois exclure l'usage d'autres langues, notamment de l'anglais. À cet égard, son préambule prévoit que l'objectif qu'elle poursuit doit s'inscrire dans « le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise ». En outre, la liberté d'utiliser l'anglais dans le domaine privé est reconnue découler implicitement des libertés fondamentales – notamment la liberté d'expression – et du droit à l'égalité (Woehrling, 2005 : 258)²⁷. Quelle forme doit alors prendre la priorité du français dans cette cohabitation avec l'anglais?

Le français ne s'impose pas comme seule langue de communication à tous les Québécois et en toute circonstance. Cela ne signifie pas que la communication peut se faire indifféremment en français ou en anglais en tout temps et en toute circonstance. C'est entre ces deux extrêmes que s'exprime la prépondérance du français comme langue normale et habituelle de l'espace public et instrument premier de la cohésion sociale du Québec. Si le français est appelé à jouir du statut que lui attribue la Charte, il importe qu'il ait le maximum d'occasions d'être la langue utilisée dans la communication.

27. Il n'en va pas de même pour la communication avec l'État : « Concernant cet usage officiel, aucun droit de choisir la langue ne découle des libertés fondamentales ou du droit à l'égalité. [...] Cela n'exclut nullement, bien sûr, qu'un certain droit de choisir la langue dans les rapports des individus avec l'État puisse être garanti par des dispositions particulières et expresses d'une loi ou d'une constitution » (Woehrling, 2005 : 259-260).

Cela signifie, entre autres, que le français doit être la langue dans laquelle s’amorce la communication aussi fréquemment que possible. L’amorce de la communication en français augure de la suite d’un échange qui peut se dérouler en français lorsque les interlocuteurs possèdent la compétence linguistique appropriée. Même s’il peut être parfois nécessaire de passer à l’anglais pour s’adapter à un interlocuteur, lorsque l’amorce de l’interaction s’est faite en français, on peut dire que le français a encore la priorité en tant que première langue proposée pour le déroulement de la communication, mais que le contexte nécessite un passage à l’anglais. C’est cette signification de « langue utilisée de préférence dans l’amorce des échanges » que nous attribuons à l’expression *priorité du français*.

Le questionnaire de l’enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF) contient six questions à propos de l’accord ou du désaccord avec la priorité du français. Les situations de communication touchées par deux questions ont rapport avec « l’usage officiel du français »²⁸ : la communication du gouvernement du Québec avec les citoyens dont il ne connaît pas la langue préférée ainsi qu’avec les entreprises. Deux autres questions concernent « l’usage privé externe »²⁹ : la langue d’accueil dans les commerces et celle dans laquelle s’amorce la communication dans un lieu public entre des francophones et des personnes dont le français n’est pas la première langue. Deux autres questions visent une dimension fondamentale de la priorité du français : l’universalité de la connaissance de la langue française par tous les Québécois et son apprentissage par les immigrants (priorité en tant que langue commune et priorité dans l’apprentissage linguistique des immigrants non francophones s’établissant au Québec).

2.1 QUESTIONS SUR L’ACCORD OU LE DÉSAACCORD AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS

Les six questions posées dans cette partie de l’enquête étaient formulées comme suit :

1. Selon vous, le gouvernement du Québec devrait-il communiquer avec les entreprises du Québec en français seulement? en français ou en anglais à la demande de l’entreprise?

28. « L’usage officiel des langues concerne l’exercice des fonctions étatiques et les relations de l’État avec les citoyens » (Woehrling, 2005 : 259). La langue des services gouvernementaux entre sous cette rubrique.

29. « L’usage privé externe vise la langue que les personnes privées emploient quand elles s’expriment en public ou s’adressent au public » (Woehrling, 2005 : 259).

2. Lorsque le gouvernement du Québec envoie un formulaire à des personnes dont il ne connaît pas la langue préférée, devrait-il envoyer un formulaire bilingue français-anglais? d'abord un formulaire en français et ensuite, sur demande, un formulaire en anglais? un formulaire en français seulement?
3. En général, lorsqu'un client entre dans un magasin, si le commerçant ne connaît pas la langue préférée du client, le commerçant devrait-il saluer le client en français et en anglais? d'abord en français? d'abord en anglais?
4. Imaginez que, dans un lieu public, des personnes de langue française et des personnes d'une autre langue qui ne se connaissent pas se rencontrent. Devraient-elles commencer la conversation d'abord en français? indifféremment en français ou en anglais? d'abord en anglais?
5. Toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français.
6. L'immigrant qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier³⁰.

Pour quantifier ce concept, il est nécessaire de construire l'Indice de l'accord avec la priorité du français (IAPF), qui indique dans quelle mesure le répondant au questionnaire est d'accord ou non avec la priorité du français dans différentes circonstances. Pour ce faire, les réponses parmi lesquelles les répondants font leur choix sont classées en deux catégories : celles qui témoignent de l'accord ou celles qui témoignent plutôt du désaccord avec la priorité du français.

Le tableau 2.1 rend compte de cette catégorisation. À la verticale, nous lisons les cas soumis et, à l'horizontale, la catégorisation des choix de réponses.

30. Aux questions 5 et 6, le choix de réponses est : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt en désaccord » et « tout à fait en désaccord ».

Tableau 2.1
Catégorisation des choix de réponses pour la construction de l'IAPF

Question	Priorité au français		Non-priorité au français	
1. Communication gouv.-entreprises	En français seulement		En français ou anglais à la demande	
2. Communication gouv.-personnes physiques	Formulaire français d'abord et en anglais sur demande	Formulaire français seulement	Formulaire bilingue français-anglais	
3. Communication commerçant-client	En français d'abord		En anglais d'abord	En français et en anglais
4. Communication en situation plurilingue	En français d'abord		Indifféremment en français ou anglais	En anglais d'abord
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
6. Apprentissage du français par les immigrants	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord

Deux réponses sont proposées à la première question sur la communication de l'État avec les entreprises. La réponse « en français seulement » accorde manifestement la priorité au français. Notons que l'article 16 de la Charte de la langue française prévoit que « dans ses communications écrites avec [...] les personnes morales établies au Québec, l'Administration utilise la langue officielle » (Québec, 2012). De plus, en mars 2011, le Conseil des ministres a approuvé une nouvelle politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration qui prévoit à son article 7 que « l'Administration emploie exclusivement le français avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec » (Québec, 2011). Le choix de réponses « en français ou en anglais à la demande de l'entreprise » équivaut donc à remettre le choix de la langue de communication aux entreprises et à ouvrir la porte à cette possibilité; c'est pourquoi il est catégorisé dans Non-priorité au français.

La deuxième question porte sur la langue de communication de l'État avec ses citoyens lorsque celui-ci a l'initiative de la communication. La Charte de la langue française prévoit que les documents produits par l'Administration doivent être rédigés en français. Elle n'interdit toutefois pas qu'ils soient aussi, dans certaines circonstances, rédigés dans une autre langue. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'un envoi anonyme, par publipostage notamment, seule la version française d'un document est transmise. Ce n'est qu'à la demande d'une personne physique, et dans la mesure où une version dans une autre langue a été produite, que celle-ci pourra être transmise. Cette façon de faire traduit le fait que le français est la langue officielle du Québec et de l'État, aussi bien que la langue normale et habituelle des communications. Elle témoigne par ailleurs d'une ouverture à l'égard d'autres langues, en particulier la langue anglaise, langue maternelle d'environ 8 % de la population québécoise. Le choix de réponse « formulaire bilingue français-anglais » va à l'encontre de la politique linguistique du Québec. Cela explique pourquoi deux réponses à cette question sont considérées comme accordant la priorité au français. La première propose l'amorce de la communication par un formulaire en français d'abord, suivie de la communication par un formulaire en anglais lorsque la personne le demande. La seconde est l'utilisation d'un formulaire français exclusivement. La réponse qui correspond en quelque sorte à un désaccord avec la priorité du français est celle voulant que le gouvernement du Québec communique en français et en anglais avec tout le monde indifféremment.

La troisième question touche la communication dans les commerces. Si le français doit être la langue normale et habituelle du commerce et des affaires, comme l'énonce le préambule de la Charte, c'est dans l'ordre des choses que le commerçant amorce la conversation avec les clients en français lorsqu'il ne connaît pas leur langue préférée. L'article 5 de la Charte prévoit d'ailleurs que les consommateurs ont le droit d'être informés et servis en français. L'amorce de l'interaction en français ouvre la voie à une interaction en français selon la capacité ou la disposition du client. Ainsi, pour cette troisième question, deux choix de réponses correspondent en quelque sorte à un désaccord avec la priorité du français : une amorce de la communication en anglais et une amorce dans les deux langues.

La quatrième question ne fait pas référence à une situation couverte par l'énoncé du préambule de la Charte. Elle fait plutôt référence à l'usage du français dans la communication en public entre des francophones et des personnes d'autres langues. Elle porte donc sur la communication interpersonnelle qui se déroule dans l'espace public. Dans une société de langue officielle et commune française, qui compte environ 80 % de

personnes dont le français est la langue maternelle, il est attendu que, le plus souvent possible, le français serve de langue commune dans les situations précisées dans la question, bien que la Charte n'énonce pas d'obligation précise à cet égard. Si l'on souhaite la réalisation de cet état de fait, il convient de le favoriser en amorçant la communication en français, quitte à devoir passer à l'anglais lorsque c'est nécessaire. La réponse « en français d'abord » est donc celle qui accorde la priorité au français. Commencer la communication directement en anglais va à l'encontre de la priorité du français, de même que l'amorcer dans les deux langues mises sur un pied d'égalité.

La cinquième question présuppose que la connaissance du français est, pour tous les Québécois, le moyen de participer entièrement à la vie de leur société majoritairement francophone. Un pourcentage élevé de Québécois de toute origine connaissent le français et cette langue est pour eux la langue normale et habituelle de la communication en public. On sait que l'anglais permet aussi, au Québec, de participer à la vie publique dans plusieurs domaines et que de nombreuses personnes se prévalent de cette possibilité. La Charte a comme objectif d'assurer la place du français dans tous les espaces publics, ce qui ne peut qu'être favorisé par une connaissance très répandue du français dans la population. Être d'accord avec l'énoncé de la cinquième question équivaut sous cet angle à accorder la priorité au français. Se dire en désaccord revient à ne pas considérer que le français est prioritaire.

La sixième question vise l'apprentissage du français par les immigrants (non francophones), qui est la voie normale de l'intégration à la société québécoise de langue française. C'est bien ce que la Charte veut favoriser en faisant en sorte que la grande majorité des enfants d'immigrants fréquentent l'école française aux niveaux primaire et secondaire. La francisation complète de tous les immigrants adultes est certes un objectif ambitieux, mais que le plus grand nombre d'entre eux aient une connaissance suffisante de la langue française pour s'intégrer en français à l'ensemble de la société québécoise est certainement une condition qui ne peut que favoriser la priorité du français; c'est pourquoi être d'accord avec l'énoncé revient à accorder la priorité au français, alors qu'être en désaccord signifie ne pas considérer que le français est prioritaire.

2.2 PRÉSENTATION DES RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR L'ACCORD OU LE DÉSACCORD AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS

Nous présentons, pour débiter, le tableau 2.2, qui expose, pour chacune des six questions, le pourcentage de personnes dont la réponse indique qu'elles sont d'accord ou non avec la priorité du français en fonction des critères établis à la section précédente.

Tableau 2.2
Pourcentages de la population
selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	N
1. Communication gouv.-entreprises	38,9	61,2	6606
2. Communication gouv.-personnes physiques	44,4	55,6	6649
3. Communication commerçant-client	79,8	20,2	6583
4. Communication en situation plurilingue	67,0	33,0	6485
5. Connaissance du français par tous les Québécois	95,1	5,0	6645
6. Apprentissage du français par les immigrants	92,4	7,7	6610

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les réponses à une question.

Il ressort clairement de cette première présentation de résultats que, en ce qui concerne la langue de communication du gouvernement du Québec, une proportion plus élevée de la population considère que le français n'a pas ou ne doit pas avoir la priorité. La réponse proposant une communication bilingue français-anglais est la plus populaire. Étant donné les choix de réponses proposés à ces deux questions, il est probable – bien qu'il soit impossible de l'affirmer avec certitude – que la population ait perçu dans ce choix de réponse une façon de minimiser le coût des communications assumé par l'État³¹. Une autre piste d'interprétation possible est que les réponses de certaines personnes aient été influencées par la politique linguistique du gouvernement fédéral en matière de communication.

31. Ce commentaire accompagnait souvent les réponses des gens lors des entretiens téléphoniques. Bien qu'il soit impossible de dire à quelle fréquence il a été formulé, c'est l'explication la plus probable.

Pour les questions portant sur la langue d'accueil dans les commerces, sur l'amorce de la communication entre personnes dans des lieux publics et sur l'universalité de la connaissance de la langue française dans la société québécoise, les individus d'accord avec la priorité du français sont majoritaires. Pour chacune de ces quatre questions, le pourcentage de la population d'accord avec la priorité du français est significativement plus élevé que le pourcentage de la population qui ne l'est pas.

2.3 RELATION ENTRE LES VARIABLES ET L'ACCORD OU LE DÉSACCORD AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS

Dans cette section, les données sont toujours présentées sous la forme de pourcentages de personnes d'accord ou en désaccord avec la priorité du français. Dans les tableaux que renferme cette partie, les six questions de l'enquête sont considérées séparément et, pour chacune des questions, les résultats sont présentés au regard d'une des variables dont l'influence est étudiée dans cette enquête : l'âge, le lieu de résidence, la langue maternelle, le niveau de scolarité, l'appartenance prioritaire et la connaissance des langues.

Tableau 2.3
Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par groupe d'âge

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Âge	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Moins de 35 ans	35,8	64,2	3323
	35 ans et plus	40,0	60,0	3283
2. Communication gouv.-personnes physiques	Moins de 35 ans	37,5	62,5	3338
	35 ans et plus	47,0	53,0	3311
3. Communication commerçant-client	Moins de 35 ans	77,5	22,5	3329
	35 ans et plus	80,7	19,3	3254
4. Communication en situation plurilingue	Moins de 35 ans	55,7	44,3	3289
	35 ans et plus	71,3	28,7	3196
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Moins de 35 ans	92,9	7,2	3342
	35 ans et plus	95,9	4,1	3303
6. Apprentissage du français par les immigrants	Moins de 35 ans	89,8	10,2	3322
	35 ans et plus	93,4	6,6	3288

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

Comme nous pouvons le constater, l'âge coïncide avec des différences significatives dans les réponses à quatre questions. Dans tous ces cas, les moins de 35 ans sont moins nombreux que les 35 ans et plus à se montrer d'accord avec la priorité du français. Cela se produit à propos de la communication du gouvernement du Québec par voie de formulaires avec les personnes dont il ne connaît pas la langue préférée, à propos de l'amorce de la communication en français entre personnes de langues différentes dans un lieu public et à propos de la connaissance du français par les personnes demeurant au Québec et son apprentissage par les immigrants non francophones.

Tableau 2.4
Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par lieu de résidence

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Lieu de résidence	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Île de Montréal	31,9	68,1	3620
	Couronne de Montréal	41,3	58,8	1537
	Reste du Québec	41,2	58,9	1449
2. Communication gouv.-personnes physiques	Île de Montréal	35,7	64,3	3650
	Couronne de Montréal	46,0	54,0	1547
	Reste du Québec	47,9	52,1	1452
3. Communication commerçant-client	Île de Montréal	66,7	33,4	3604
	Couronne de Montréal	82,7	17,3	1532
	Reste du Québec	84,8	15,2	1447
4. Communication en situation plurilingue	Île de Montréal	57,3	42,7	3550
	Couronne de Montréal	67,6	32,4	1507
	Reste du Québec	71,4	28,6	1428
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Île de Montréal	92,6	7,4	3647
	Couronne de Montréal	96,7	3,3	1545
	Reste du Québec	95,5	4,5	1453
6. Apprentissage du français par les immigrants	Île de Montréal	88,0	12,1	3623
	Couronne de Montréal	93,9	6,1	1537
	Reste du Québec	94,0	6,0	1450

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport aux réponses des résidents du reste du Québec.

Le tableau 2.4 montre que le lieu de résidence est associé à des écarts significatifs dans les réponses à chacune des six questions. Dans tous les cas, les résidents de l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux que ceux du reste du Québec à accorder la priorité au français. Les écarts de pourcentage, tous significatifs statistiquement, sont

pourtant moins grands dans les réponses aux deux dernières questions sur la connaissance du français.

Tableau 2.5
Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Langue maternelle	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gov.-entreprises	Français	44,9	55,1	2813
	Anglais	6,1	93,9	826
	Autres (allophones francotropes)	25,9	74,1	1765
	Autres (allophones non francotropes)	15,6	84,4	1202
2. Communication gov.-personnes physiques	Français	50,4	49,7	2826
	Anglais	15,9	84,1	833
	Autres (allophones francotropes)	29,3	70,7	1784
	Autres (allophones non francotropes)	19,6	80,4	1206
3. Communication commerçant-client	Français	86,9	13,1	2822
	Anglais	45,4	54,7	817
	Autres (allophones francotropes)	65,2	34,8	1766
	Autres (allophones non francotropes)	45	54,7	1178
4. Communication en situation plurilingue	Français	72,5	27,5	2797
	Anglais	36,3	63,7	785
	Autres (allophones francotropes)	58	42	1745
	Autres (allophones non francotropes)	40,6	59,4	1158
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Français	96,9	3,1	2830
	Anglais	83,9	16,1	829
	Autres (allophones francotropes)	93,8	6,2	1782
	Autres (allophones non francotropes)	85,5	14,5	1204
6. Apprentissage du français par les immigrants	Français	96,2	3,8	2828
	Anglais	69,1	30,9	814
	Autres (allophones francotropes)	90,2	9,8	1781
	Autres (allophones non francotropes)	73,3	26,7	1187

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport aux résultats des allophones non francotropes.

La langue maternelle subdivise la population en quatre sous-populations qui sont nommées dans la seconde colonne du tableau. La correspondance entre cette variable et l'accord ou le désaccord avec la priorité du français est évidente. Les personnes de langue maternelle française sont, à toutes les questions, proportionnellement plus nombreuses que les allophones non francotropes à se dire d'accord avec la priorité du français. Les allophones francotropes sont eux aussi proportionnellement plus nombreux que les allophones non francotropes à se dire d'accord avec la priorité du français en réponse aux questions portant sur la langue d'accueil dans les commerces, sur l'amorce de la communication dans un lieu public entre des francophones et d'autres personnes dont le français n'est pas la première langue et sur l'universalité de la connaissance de la langue française pour tous les Québécois ainsi que son apprentissage prioritaire par les immigrants non francophones. Tout en se rapprochant des francophones, les allophones francotropes répondent dans le même sens que les anglophones et les allophones non francotropes aux questions sur la communication du gouvernement du Québec avec les entreprises et avec les personnes.

Tableau 2.6
Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord
avec la priorité du français aux six questions par niveau de scolarité

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Niveau de scolarité	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Collégial et moins	35,6	64,4	3352
	Universitaire	43,8	56,2	3191
2. Communication gouv.-personnes physiques	Collégial et moins	40,4	59,6	3370
	Universitaire	50,7	49,3	3214
3. Communication commerçant-client	Collégial et moins	79,5	20,5	3340
	Universitaire	80,6	19,4	3176
4. Communication en situation plurilingue	Collégial et moins	67,8	32,2	3282
	Universitaire	65,9	34,1	3145
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Collégial et moins	94,8	5,2	3368
	Universitaire	95,5	4,5	3216
6. Apprentissage du français par les immigrants	Collégial et moins	92,4	7,6	3349
	Universitaire	92,8	7,2	3199

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les individus qui ont un diplôme d'études collégiales ou moins et ceux qui ont étudié à l'université.

Le niveau de scolarité a peu d'influence sur les résultats. Il y a des différences significatives seulement dans les réponses aux deux questions portant sur la communication du gouvernement du Québec avec des citoyens lorsqu'il a l'initiative de la communication ainsi qu'avec les entreprises du Québec, où l'on constate que les moins scolarisés sont moins nombreux à se montrer d'accord avec la priorité du français que les plus scolarisés.

Tableau 2.7
Pourcentages de la population selon l'accord ou le désaccord
avec la priorité du français aux six questions selon l'appartenance prioritaire

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Appartenance prioritaire	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Au Canada dans son ensemble	19,8	80,2	2418
	Au Québec	53,3	46,8	2470
	Autre	31,5	68,5	1543
2. Communication gouv.-personnes physiques	Au Canada dans son ensemble	28,4	71,5	2437
	Au Québec	55,6	44,4	2481
	Autre	41,4	58,6	1555
3. Communication commerçant-client	Au Canada dans son ensemble	65,9	34,1	2397
	Au Québec	89,8	10,2	2481
	Autre	76,1	23,9	1535
4. Communication en situation plurilingue	Au Canada dans son ensemble	54	46	2343
	Au Québec	76,5	23,5	2456
	Autre	62,7	37,4	1519
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Au Canada dans son ensemble	91,3	8,7	2427
	Au Québec	98,3	1,7	2489
	Autre	92,7	7,3	1549
6. Apprentissage du français par les immigrants	Au Canada dans son ensemble	85	15	2410
	Au Québec	97,8	2,2	2480
	Autre	90,1	9,9	1541

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport aux résultats des personnes dont l'appartenance prioritaire va au Canada dans son ensemble.

L'appartenance prioritaire au Québec, comparativement à l'appartenance prioritaire au Canada, coïncide avec un pourcentage plus élevé de la population d'accord avec la priorité du français pour toutes les questions. Il en va de même pour l'appartenance à d'autres collectivités³², sauf à la question 5 sur la connaissance du français par tous les résidents du Québec.

Il va de soi que les précisions apportées dans le premier chapitre (section 1.3.6), concernant l'interprétation des relations de la variable appartenance prioritaire avec la perception de l'importance des langues, s'appliquent aussi dans le cas des relations de cette variable avec l'accord avec la priorité du français.

Tableau 2.8a
Pourcentages de la population francophone selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme)

Population francophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Bilingue (fr.-angl.)	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Oui	43,2	56,7	1601
	Non	46,6	53,4	1204
2. Communication gouv.-personnes physiques	Oui	50,5	49,5	1610
	Non	50,1	49,8	1208
3. Communication commerçant-client	Oui	84,6	15,4	1606
	Non	89,2	10,8	1208
4. Communication en situation plurilingue	Oui	66,7	33,2	1597
	Non	78,6	21,5	1192
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Oui	96,3	3,7	1614
	Non	97,6	2,4	1208
6. Apprentissage du français par les immigrants	Oui	95,2	4,8	1612
	Non	97,4	2,6	1208

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les résultats des bilingues et ceux des unilingues.

32. Le choix de réponses est : « à la ville/village où vous habitez » et « à votre groupe culturel (ethnique, religieux, etc.) ». Voir l'annexe IV.

Ce tableau montre peu de différences liées à la connaissance des langues. Il y a seulement une différence significative dans les réponses à la quatrième question, où les francophones bilingues sont proportionnellement moins nombreux à accorder la priorité au français que les unilingues de même langue maternelle. Les bilingues sont moins nombreux à penser que le français devrait être la première langue utilisée dans la communication entre personnes de langues différentes dans un lieu public.

Tableau 2.8b
Pourcentages de la population anglophone selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme)

Population anglophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Bilingue (fr.-angl.)	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Oui	6,7	93,3	608
	Non	4,6	95,4	214
2. Communication gouv.-personnes physiques	Oui	18,9	81,1	611
	Non	8,3	91,7	218
3. Communication commerçant-client	Oui	49,2	50,8	597
	Non	35,6	64,4	215
4. Communication en situation plurilingue	Oui	39,0	61,0	585
	Non	29,1	70,9	198
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Oui	87,8	12,2	606
	Non	74,0	26,0	218
6. Apprentissage du français par les immigrants	Oui	71,2	28,8	597
	Non	64,3	35,7	212

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les résultats des bilingues et ceux des unilingues.

Dans le cas des anglophones, c'est à la cinquième question que se manifeste la seule différence significative impliquant la variable connaissance des langues. Ainsi, les bilingues sont plus nombreux que les unilingues anglophones à penser que toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler français.

Tableau 2.8c
Pourcentages de la population allophone francotrope selon l'accord
ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions
par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme)

Population allophone francotrope âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Bilingue (fr.-angl.)	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Oui	17,8	82,3	951
	Non	34,8	65,3	810
2. Communication gouv.-personnes physiques	Oui	25,9	74,1	961
	Non	33,0	67,0	819
3. Communication commerçant-client	Oui	62,1	37,9	949
	Non	68,5	31,5	813
4. Communication en situation plurilingue	Oui	50,3	49,7	942
	Non	66,6	33,4	800
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Oui	92,6	7,4	961
	Non	95,2	4,8	818
6. Apprentissage du français par les immigrants	Oui	88,1	11,9	961
	Non	92,5	7,5	817

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les résultats des bilingues et ceux des unilingues.

Deux questions révèlent des différences significatives chez les allophones francotropes. À la première, qui porte sur la priorité du français dans la communication du gouvernement du Québec avec les entreprises, et à la quatrième, qui porte sur la priorité du français dans la communication entre personnes en public, les allophones francotropes bilingues sont moins nombreux à répondre qu'ils sont d'accord avec la priorité du français.

Tableau 2.8d
Pourcentages de la population allophone non francotrope selon l'accord ou le désaccord avec la priorité du français aux six questions par connaissance des langues (bilinguisme ou unilinguisme)

Population allophone non francotrope âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Question	Bilingue (fr.-angl.)	Réponse		N
		Priorité du français (%)	Non-priorité du français (%)	
1. Communication gouv.-entreprises	Oui	12,2	87,8	720
	Non	19,5	80,5	481
2. Communication gouv.-personnes physiques	Oui	20,4	79,6	719
	Non	18,9	81,1	484
3. Communication commerçant-client	Oui	46,1	53,7	703
	Non	43,9	56,2	473
4. Communication en situation plurilingue	Oui	36,8	63,2	692
	Non	44,9	55,1	465
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Oui	90,9	9,1	718
	Non	79,4	20,6	484
6. Apprentissage du français par les immigrants	Oui	72,4	27,6	704
	Non	74,5	25,5	480

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les résultats des bilingues et ceux des unilingues.

Dans le cas des allophones non francotrope, le bilinguisme a une influence particulière. Les bilingues sont plus nombreux à se dire d'accord avec la priorité du français en réponse aux questions sur la communication du gouvernement du Québec avec les personnes physiques dont il ne connaît pas la langue préférée et sur la capacité à parler français des personnes qui demeurent au Québec.

2.4 COMPARAISON DES SOUS-POPULATIONS AVEC L'INDICE DE L'ACCORD AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS

L'IAPF agrège les six questions par le calcul d'une moyenne des scores attribués à chaque question. Ces scores sont 0 pour une réponse qui révèle un désaccord avec la priorité du français et 1 pour une réponse qui marque l'accord avec cette priorité. Un score moyen de 1 indique que chacune des six questions a reçu une réponse favorable à la priorité du français. Un score moyen de 0 indique un désaccord à ce sujet dans les réponses aux six questions. L'indice est utilisé pour évaluer les réponses relativement à l'accord avec la priorité du

français en fonction des variables âge, lieu de résidence, langue maternelle, niveau de scolarité, appartenance prioritaire et connaissance des langues³³.

Il est important de souligner un point important. Il va sans dire que les six questions utilisées pour créer l'IAPF ne représentent pas l'ensemble des situations pour lesquelles la population pourrait être en accord ou en désaccord avec la priorité du français. De plus, dans l'IAPF, le même poids a été attribué à chacune de ces six situations. Une combinaison différente de questions sur la priorité du français produirait des résultats différents. Il est important de tenir compte de cette mise en garde dans l'interprétation des résultats présentés dans ce chapitre. Malgré ces limites, l'IAPF permet de résumer efficacement les résultats sur la priorité du français.

Tableau 2.9
Score populationnel moyen³⁴ de l'IAPF par groupe d'âge

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Âge	Moyenne	Écart type	N
Moins de 35 ans	0,65	0,25	3202
35 ans et plus	0,72	0,24	3079

Les scores en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

Le score moyen de 0,65 des moins de 35 ans pour l'ensemble des questions est significativement inférieur au score moyen de 0,72 des 35 ans et plus, qui se montrent ainsi plus d'accord avec la priorité du français que les plus jeunes. Ce résultat est similaire au résultat obtenu au sujet de l'âge à la section précédente.

Tableau 2.10
Score populationnel moyen de l'IAPF par lieu de résidence

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Lieu de résidence	Moyenne	Écart type	N
Île de Montréal	0,63	0,27	3419
Couronne de Montréal	0,72	0,24	1462
Reste du Québec	0,73	0,23	1400

Les scores en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport aux réponses des résidents du reste du Québec.

33. Toutes les comparaisons présentées dans cette section sont faites grâce à une analyse univariée dans laquelle chaque variable a été étudiée séparément des autres.

34. Les distributions de l'IAPF dans chacune des sous-populations étudiées dans ce travail ont été vérifiées et sont adéquates pour effectuer des tests de moyenne.

Nous considérons maintenant l'influence du lieu de résidence sur l'approbation de la priorité du français. Les résidents de l'île de Montréal sont significativement moins d'accord avec la priorité du français que ceux du reste du Québec. Les résidents de la couronne de Montréal ne se distinguent pas de ceux du reste du Québec. Ces faits sont les mêmes que ceux constatés précédemment au tableau 2.4.

Tableau 2.11
Score populationnel moyen de l'IAPF par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Langue maternelle	Moyenne	Écart type	N
Français	0,75	0,22	2742
Anglais	0,44	0,24	745
Autres (allophones francotropes)	0,61	0,24	1682
Autres (allophones non francotropes)	0,47	0,26	1112

Les scores en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport aux résultats des allophones non francotropes.

L'IAPF révèle, dans le tableau 2.11, que la langue maternelle est une variable qui différencie les Québécois les uns des autres de façon significative. Les francophones et les allophones francotropes sont significativement plus d'accord avec la priorité du français que les allophones non francotropes. Encore ici, l'IAPF rend compte de certaines constatations, présentées dans la section précédente, sur les données brutes pour chaque question.

Tableau 2.12
Score populationnel moyen de l'IAPF par niveau de scolarité

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Niveau de scolarité	Moyenne	Écart type	N
Collégial et moins	0,69	0,24	3193
Universitaire	0,72	0,25	3041

Les scores en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les résultats des individus qui ont un diplôme d'études collégiales ou moins et ceux des individus qui ont étudié à l'université.

Le tableau 2.12 montre que les Québécois moins scolarisés sont moins d'accord avec la priorité du français que les plus scolarisés, ce que nous avons déjà constaté dans les données détaillées du tableau 2.6.

Tableau 2.13
Score populationnel moyen de l'IAPF par appartenance prioritaire

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Appartenance prioritaire	Moyenne	Écart type	N
Au Canada dans son ensemble	0,58	0,25	2259
Au Québec	0,79	0,20	2403
Autre	0,67	0,26	1471

Les scores en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport aux résultats de ceux dont l'appartenance prioritaire va au Québec.

Le tableau 2.13 montre que l'appartenance au Canada dans son ensemble coïncide avec un moindre degré d'accord avec la priorité du français, et ce, comparativement à l'appartenance prioritaire au Québec. De même, l'appartenance prioritaire à d'autres collectivités coïncide avec une moyenne supérieure comparativement à l'appartenance prioritaire au Canada dans son ensemble. Ces résultats à l'IAPF reproduisent adéquatement les pourcentages présentés au tableau 2.7 pour chacune des questions.

Tableau 2.14
**Score populationnel moyen de l'IAPF
par connaissance des langues et par langue maternelle**

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Langue maternelle	Connaissance des langues	Moyenne	Écart type	N
Français	Bilingue	0,73	0,23	1556
	Unilingue	0,77	0,20	1178
Anglais	Bilingue	0,46	0,24	559
	Unilingue	0,37	0,25	184
Autres (allophones francotropes)	Bilingue	0,56	0,24	908
	Unilingue	0,65	0,24	771
Autres (allophones non francotropes)	Bilingue	0,46	0,24	673
	Unilingue	0,48	0,29	438

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les résultats des bilingues et ceux des unilingues.

Le tableau 2.14 montre que les bilingues francophones et allophones francotropes sont proportionnellement moins nombreux à accorder la priorité au français que les unilingues alors que les anglophones bilingues sont plus nombreux que les unilingues à accorder la priorité au français. Les résultats présentés aux tableaux 2.8 à 2.11 vont dans le même sens. Aux deux questions où les francophones et les allophones francotropes bilingues présentent des différences significatives, les bilingues sont moins nombreux à accorder la priorité au

français, tandis que chez les anglophones, pour les deux mêmes questions, on constate dans les tableaux 2.8*b*, 2.8*d* et 2.14 que les bilingues sont plus nombreux à accorder la priorité au français.

Nous constatons ainsi, au terme de la présentation de ces comparaisons, que celles effectuées avec l'IAPF rendent compte adéquatement des observations qui sont faites à partir d'une présentation détaillée des pourcentages de réponses à chaque question séparément. On peut donc dire qu'il se dégage les mêmes constatations des deux analyses. L'avantage de celle réalisée avec l'IAPF, c'est qu'elle donne une compréhension plus synthétique des résultats. Cet indice rend possible, en plus, l'étude de la relation statistique entre les perceptions de l'importance relative des langues et l'accord avec la priorité du français (section 2.7).

2.5 COMPARAISONS DES MOINS DE 35 ANS ET DES 35 ANS ET PLUS

2.5.1 Comparaison en fonction de l'âge pour toute la population

Cette dernière section présente les résultats d'une analyse spécialement centrée sur les deux sous-populations formées d'après l'âge. Cette variable est privilégiée ici parce qu'un des objectifs principaux de l'enquête est d'étudier précisément l'effet de la différence d'âge dans le tableau de la situation linguistique au Québec.

La méthode utilisée³⁵ permet d'isoler l'âge des autres variables et d'avoir ainsi une estimation des différences liées spécifiquement à l'âge quant à l'accord avec la priorité du français. L'analyse révèle que les moins de 35 ans sont moins d'accord avec la priorité du français que les 35 ans et plus. La différence de moyennes entre les deux groupes d'âge est de 0,07, ce qui est statistiquement significatif.

35. Cette méthode est la régression linéaire du module des échantillons complexes du logiciel SPSS 19.

2.5.2 Comparaison en fonction de l'âge pour les francophones

L'étude des sous-populations distinguées par l'âge se poursuit en ciblant uniquement les francophones, tout en tenant compte de leur lieu de résidence. Ces analyses présentent la différence entre les moyennes de l'IAPF de deux sous-populations. Plus la valeur absolue du résultat est grande, plus il y a de différence entre les deux sous-populations. Une valeur négative signifie que le groupe cible priorise moins le français (IAPF plus petit) que le groupe auquel il est comparé, alors qu'une valeur positive signifie que le groupe cible priorise davantage le français que le groupe auquel il est comparé (IAPF plus grand).

Tableau 2.15
Différences de moyennes à l'IAPF en fonction du lieu de résidence et de l'âge

Comparaison intralieu de résidence

Résultats contrôlés par les variables appartenance prioritaire, niveau de scolarité et connaissance des langues.

Population francophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Lieu de résidence	Moins de 35 ans contre 35 ans et plus
Île de Montréal	- 0,10
Couronne de Montréal	- 0,07
Reste du Québec	- 0,05

Un score en gras correspond à une différence significative.

Le tableau 2.15 présente les différences de moyennes entre les deux groupes d'âge pour chaque lieu de résidence pris séparément. Dans l'île de Montréal, dans la Couronne et dans le reste du Québec, une différence de moyenne significative indique que les moins de 35 ans francophones sont moins d'accord avec la priorité du français que leurs aînés.

Tableau 2.16
Différences de moyennes à l'IAPF en fonction du lieu de résidence et de l'âge

Comparaison intra-âge

Résultats contrôlés par les variables appartenance prioritaire, niveau de scolarité et connaissance des langues.

Population francophone âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

	Contre la même catégorie d'âge de l'île de Montréal
Moins de 35 ans de la couronne de Montréal	0,05
Moins de 35 ans du reste du Québec	0,04
35 ans et plus de la couronne de Montréal	0,02
35 ans et plus du reste du Québec	- 0,00

Un score en gras correspond à une différence significative.

Le tableau 2.16 présente les résultats de comparaisons analysant les mêmes groupes d'âge d'une région à l'autre. Ainsi, les moins de 35 ans francophones de la couronne de Montréal sont comparés à la population du même groupe d'âge habitant l'île de Montréal. La différence de moyenne à l'IAPF est significative, indiquant que les moins de 35 ans francophones de la couronne de Montréal sont proportionnellement plus nombreux à accorder la priorité au français que ceux de l'île de Montréal. De même, les moins de 35 ans francophones du reste du Québec sont plus nombreux à accorder la priorité au français que ceux de l'île de Montréal. Ce sont les deux seules différences à signaler. Pareilles différences ne se manifestent pas chez les 35 ans et plus.

2.6 VUE D'ENSEMBLE DES COMPARAISONS À L'INDICE DE L'ACCORD AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS

Nous allons nous référer aux analyses faites avec l'IAPF pour élaborer une vue d'ensemble. Un premier regard sur l'ensemble des résultats permet de constater que l'accord avec la priorité du français, telle qu'elle est mesurée par les énoncés choisis, est rarement maximale. L'indice moyen le plus élevé est observé chez les francophones (voir le tableau 2.11), où il atteint 0,75. Mais, en moyenne, il ne descend guère plus bas que 0,50 là où il est le moins élevé.

Nous savons, d'après le tableau 2.2, que le consensus est compromis par les faibles pourcentages obtenus en réponse aux questions à propos de la communication du gouvernement du Québec avec les entreprises et les personnes, qui sont celles où le taux d'accord est le moins élevé dans l'ensemble de la population. Celui-ci oscille en effet autour de 40 %. Les taux élevés de réponses favorables à la priorité du français aux questions sur la connaissance du français par l'ensemble des Québécois et sur son apprentissage par les immigrants non francophones (95,1 % et 92,4 %) ne parviennent pas à compenser ce faible taux.

Pour chacune des variables dont la relation à l'IAPF est étudiée, nous observons des différences significatives. Le tableau suivant indique ces différences par un X.

Tableau 2.17
Synthèse de l'influence des variables sur la priorité du français

Variable	Catégorie	Plus de priorité au français	Moins de priorité au français
Âge ¹	Moins de 35 ans		X
Lieu de résidence ²	Île de Montréal Couronne de Montréal		X
Langue maternelle ³	Français	X	
	Anglais		
	Autres (allophones francotropes)	X	
Niveau de scolarité ⁴	Collégial et moins		X
Appartenance prioritaire ⁵	Au Québec	X	
	Autre	X	
Bilingues ⁶	Francophones		X
	Anglophones	X	
	Autres (allophones francotropes)		X
	Autres (allophones non francotropes)		X

1. Comparativement aux 35 ans et plus.
2. Comparativement aux résidents du reste du Québec.
3. Comparativement aux allophones non francotropes.
4. Comparativement à universitaire.
5. Comparativement au Canada dans son ensemble.
6. Comparativement aux unilingues.

On peut lire dans le tableau 2.17 que les moins de 35 ans sont proportionnellement moins nombreux à accorder la priorité au français que les plus de 35 ans, comme le révèle l'analyse univariée. Les analyses portant spécifiquement sur les groupes d'âge, qui utilisent une méthode éliminant l'influence concurrente des autres variables, présentent un résultat similaire³⁶. En poussant plus loin la comparaison des groupes d'âge pour cibler spécifiquement les francophones (analyse multivariée), nous constatons que les moins de 35 ans francophones sont moins nombreux à accorder la priorité au français que leurs aînés dans tous les lieux de résidence, et que les moins de 35 ans de l'île de Montréal sont moins nombreux à le faire que les moins de 35 ans habitant la couronne de Montréal et le reste du Québec³⁷.

36. Voir le point 2.5.1.
37. Voir le point 2.5.2.

Les analyses univariées du tableau 2.17 rappellent que les résidents de l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux à accorder la priorité au français que ceux du reste du Québec. La population moins scolarisée ainsi que les francophones et les allophones francotropes bilingues sont eux aussi moins nombreux à le faire que leur sous-population de comparaison.

Une autre façon de présenter cette synthèse consiste à établir la liste des variables qui coïncident avec un plus haut degré de l'accord avec la priorité du français. L'IAPF est significativement plus élevé dans les cas suivants :

- l'âge est de 35 ans et plus (comparativement aux moins de 35 ans);
- le lieu de résidence est le reste du Québec (comparativement à l'île de Montréal);
- la langue maternelle est le français ou une autre langue (allophones francotropes) (comparativement à l'anglais et à une autre langue [allophones non francotropes]);
- le niveau de scolarité est plus élevé (comparativement à un niveau plus bas);
- l'appartenance prioritaire va au Québec ou à d'autres collectivités (comparativement à l'appartenance prioritaire au Canada dans son ensemble);
- l'unilinguisme est présent chez les francophones et les allophones francotropes (comparativement au bilinguisme);
- le bilinguisme est présent chez les anglophones et les allophones non francotropes (comparativement à l'unilinguisme).

2.7 RELATION ENTRE LA PERCEPTION DE L'IMPORTANCE ACCORDÉE AUX LANGUES ET L'ACCORD AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS

Cette dernière section du chapitre 2 mesure le lien entre les observations faites à l'aide de l'IAPF, qui sont présentées dans ce chapitre, et celles effectuées au moyen de l'Indice relatif d'association langues-domaines (IRALD), qui sont exposées dans le premier chapitre.

La méthode utilisée consiste à comparer les scores indiquant le degré d'accord avec la priorité du français en fonction de l'importance relative accordée au français, à l'anglais et aux deux langues³⁸. Cette comparaison est effectuée séparément pour chacun des quatre domaines par une technique d'analyse qui permet d'isoler la relation entre les résultats à l'IRALD et ceux à l'IAPF en contrôlant l'influence des autres variables étudiées dans cette enquête. La méthode permet aussi de détecter le cas où la relation IRALD-IAPF est dépendante de l'interaction avec une autre variable. Les résultats de l'analyse sont présentés en quatre tableaux, un pour chaque domaine étudié au premier chapitre.

Tableau 2.18a
Différences de moyennes à l'IAPF
en fonction de l'IRALD pour le domaine sociétal

Résultats contrôlés par les variables IRALD social, IRALD réussite et IRALD statut sociolinguistique âge, lieu de résidence, langue maternelle, tropisme, niveau de scolarité et appartenance prioritaire.

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine sociétal	Différence de moyenne par rapport à la catégorie Égal	Différence de moyenne par rapport à la catégorie Français
Français	0,11	-
Anglais	- 0,07	- 0,18

Les scores en gras indiquent des différences de moyennes à l'IAPF statistiquement significatives entre les catégories.

Le tableau 2.18a montre que, dans le domaine sociétal, les individus qui perçoivent le français comme plus important ont une moyenne à l'IAPF supérieure de 0,11 point au regard de ceux qui perçoivent une égale importance aux deux langues. Ceux qui perçoivent que l'anglais est plus important ont une moyenne inférieure de 0,18 point par rapport à ceux qui perçoivent le français comme plus important, et de 0,07 point par rapport à ceux qui perçoivent que les deux langues ont une importance égale. Ces différences sont toutes significatives statistiquement.

38. Cette méthode est la régression linéaire du module des échantillons complexes du logiciel SPSS 19.

Tableau 2.18b
Différences de moyennes à l'IAPF
en fonction de l'IRALD pour le domaine social

Résultats contrôlés par les variables IRALD sociétal, IRALD réussite, IRALD statut sociolinguistique, âge, lieu de résidence, langue maternelle, tropisme et niveau de scolarité.

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine social	Différence de moyenne par rapport à la catégorie Égal			Différence de moyenne par rapport à la catégorie Français		
	Appartenance prioritaire			Appartenance prioritaire		
	Au Canada dans son ensemble	Au Québec	Autre	Au Canada dans son ensemble	Au Québec	Autre
Français	0,10	0,09	0,16	-	-	-
Anglais	- 0,04	- 0,04	- 0,10	- 0,13	- 0,13	- 0,26

Les scores en gras indiquent des différences de moyennes à l'IAPF statistiquement significatives entre les catégories.

Le tableau 2.18b montre que la comparaison doit tenir compte d'une interaction avec l'appartenance prioritaire dans le domaine social. Ceux qui, en fonction de cet IRALD, perçoivent le français comme plus important ont une moyenne supérieure de 0,10, de 0,09 et de 0,16 point à l'IAPF, et ce, pour chaque cas d'appartenance prioritaire respectivement, au regard de ceux qui perçoivent une égale importance aux deux langues. À l'inverse, ceux qui perçoivent l'anglais comme plus important ont une moyenne inférieure de 0,10 point au regard de ceux qui perçoivent que les deux langues ont une importance égale, mais cela s'applique seulement à ceux qui déclarent une appartenance prioritaire à d'autres collectivités. Leur moyenne est aussi inférieure au regard de ceux qui perçoivent que le français est plus important : - 0,13, - 0,13 et - 0,26 point pour chaque cas d'appartenance prioritaire respectivement.

Tableau 2.18c
Différences de moyennes à l'IAPF
en fonction de l'IRALD pour le domaine de la réussite

Résultats contrôlés par les variables IRALD social, IRALD sociétal, IRALD statut sociolinguistique, âge, lieu de résidence, langue maternelle, tropisme, niveau de scolarité et appartenance prioritaire.

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine de la réussite	Différence de moyenne par rapport à la catégorie Égal	Différence de moyenne par rapport à la catégorie Français
Français	0,04	-
Anglais	0,00	- 0,04

Les scores en gras indiquent des différences de moyennes à l'IAPF statistiquement significatives entre les catégories.

Le tableau 2.18c montre, pour le domaine de la réussite, que ceux qui perçoivent le français comme plus important ont une moyenne supérieure de 0,04 point au regard de ceux qui perçoivent une importance égale aux deux langues. Ceux qui perçoivent l'anglais comme plus important ont une moyenne inférieure de 0,04 point au regard de ceux qui perçoivent que le français est plus important.

Tableau 2.18d
Différences de moyennes à l'IAPF
en fonction de l'IRALD pour le domaine du statut sociolinguistique

Résultats contrôlés par les variables IRALD sociétal, IRALD social, IRALD réussite, âge, lieu de résidence, niveau de scolarité et appartenance prioritaire.

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Domaine du statut sociolinguistique		Langue maternelle			
		Français	Anglais	Autres (allophones francotropes)	Autres (allophones non francotropes)
Différence de moyenne par rapport à la catégorie Égal	Français	0,06	- 0,03	0,06	0,07
	Anglais	0,04	- 0,07	0,05	- 0,06
Différence de moyenne par rapport à la catégorie Français	Français	-	-	-	-
	Anglais	- 0,03	- 0,05	- 0,01	- 0,12

Les scores en gras indiquent des différences de moyennes à l'IAPF statistiquement significatives entre les catégories.

Pour le domaine du statut sociolinguistique, une interaction avec la langue maternelle doit être prise en compte. Comme on s'y attendait, les allophones non francotropes qui perçoivent le français comme plus important ont une moyenne de 0,07 point supérieure à la moyenne de ceux qui perçoivent une égale importance aux deux langues, et ceux qui perçoivent que l'anglais est plus important ont une moyenne plus basse (- 0,06) que ceux qui perçoivent une importance égale aux deux langues. On se serait attendu à des résultats similaires chez les personnes de langue maternelle anglaise qui perçoivent que le français est plus important, mais on obtient plutôt une moyenne inférieure de 0,03 point à l'IAPF dans la même comparaison.

Dans la comparaison avec ceux qui perçoivent le français comme plus important, seuls les allophones non francotropes qui perçoivent que l'anglais est plus important ont une moyenne significativement inférieure à l'IAPF (- 0,12).

Quel bilan dégager des analyses sur la relation entre la perception de l'importance des langues et le fait d'être d'accord avec la priorité du français? La relation entre les deux se manifeste par une moyenne supérieure ou inférieure à l'IAPF en fonction de la perception de l'importance du français. Ainsi comprise, la relation est plus évidente dans les domaines sociétal, social et de la réussite. Pour ces trois domaines, la perception d'une plus grande importance du français coïncide avec une moyenne supérieure à l'IAPF, comparativement à la perception d'une plus grande importance de l'anglais ou d'une égale importance des deux langues. Il est donc clair qu'une relation est présente entre les résultats aux deux indices pour ces trois domaines. Dans le cas du domaine du statut sociolinguistique, les mêmes relations que pour les autres domaines se produisent pour les allophones non francotropes. Cependant, ces relations ne sont pas présentes chez les individus d'autres langues maternelles. De plus, les anglophones qui perçoivent que le français est plus important que l'anglais ont même un IAPF moins élevé que les anglophones qui perçoivent que l'anglais est plus important.

2.8 CONSTATATIONS GÉNÉRALES

La constatation la plus générale que l'on peut faire est relative à l'estimation du niveau du consensus sur l'accord avec la priorité du français tel qu'il est mesuré dans cette enquête.

Nous avons pu constater que le taux de l'accord avec la priorité du français varie considérablement selon les cas. Ainsi, on peut dire qu'il y a un consensus sur le fait que tous les résidents du Québec devraient être capables de parler français. Une forte majorité de la population pense donc que le français devrait être une langue de communication disponible pour tous les résidents du Québec.

Aux questions qui touchent précisément l'amorce de l'interaction dans la communication en public, la population est majoritaire à se dire d'accord que, dans les commerces et la communication en public, le français doit avoir la priorité.

Lorsqu'il s'agit de la communication du gouvernement québécois avec les entreprises du Québec ainsi qu'avec les personnes physiques par voie de formulaires, c'est la minorité (38,9 % et 44,4 % respectivement) de la population qui est d'accord avec la priorité le français.

Ceux qui sont proportionnellement moins nombreux à accorder la priorité au français se situent davantage dans les sous-populations caractérisées par les variables suivantes : avoir moins de 35 ans, avoir l'anglais pour langue maternelle, résider dans l'île de Montréal, avoir un niveau de scolarité moins élevé, être bilingue et déclarer ressentir une appartenance prioritaire au Canada. Il va de soi que ce ne sont pas toutes les personnes caractérisées par ces variables qui n'accordent pas la priorité au français.

On peut inférer que certaines personnes possédant ces caractéristiques ont plus de contacts avec l'anglais et qu'elles sont plus portées à accepter que l'anglais serve aussi à amorcer des interactions dans la communication publique. Mais la plupart ne considèrent pas pour autant l'anglais comme la seule langue prioritaire. En règle générale, ces personnes pensent quand même que le français devrait être la langue utilisée en premier. Dans un contexte où les deux langues sont disponibles pour la communication, certains considèrent donc que la priorité du français sur l'anglais ne doit pas être une norme qui s'applique en tout temps et pour toute personne (voir les tableaux 2.9 à 2.16).

Que pouvons-nous dégager à propos du statut du français avec ces analyses? La réponse doit être nuancée. Presque unanimement, les individus pensent que tous les résidents du Québec devraient être capables de parler français (questions 5 et 6). La connaissance du français est donc considérée comme prioritaire par la population, mais les opinions sont plus diversifiées quant à l'usage de cette langue. Ainsi, une majorité plus ou moins forte de personnes considèrent que le français devrait avoir priorité sur l'anglais dans la communication entre personnes en public (questions 3 et 4). Par contre, la majorité de la population considère que le français et l'anglais devraient être utilisés conjointement dans la communication du gouvernement québécois avec les entreprises du Québec et avec les personnes physiques (questions 1 et 2). Somme toute, la majorité de la population est d'avis que, dans la plupart des situations de communication présentées dans ce fascicule, le français devrait avoir priorité sur l'anglais.

CONCLUSIONS

Les données présentées dans ce fascicule proviennent des réponses aux questions de l'enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF), menée en 2010 par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF). Dans le chapitre 1, ce que nous avons appelé « conscience linguistique » est étudié sous l'angle de la perception de l'importance relative du français et de l'anglais dans quatre domaines. Dans le chapitre 2, elle est étudiée du point de vue de l'accord avec la priorité du français dans différents contextes de communication. Les données présentées dans le chapitre 1 sont issues d'un premier ensemble de questions dont les réponses sont transformées en un indice d'importance relative du français et de l'anglais dans quatre domaines. Les données exposées au chapitre 2 proviennent d'un autre ensemble de questions dont les réponses sont transformées en un indice de priorité accordée au français dans différents contextes de communication. Cinq conclusions synthétisent les résultats de l'analyse de ces données en circonscrivant la perception de l'importance du français et l'accord avec la priorité du français au Québec. Il est important de préciser que ces conclusions ne reprennent pas tous les résultats détaillés que l'on peut trouver dans les deux chapitres qui les précèdent. Il importe également de souligner que seule la deuxième conclusion expose des résultats obtenus à l'aide de résultats multivariés. Il n'est donc pas exclu que les relations présentées dans les autres conclusions puissent être expliquées par d'autres facteurs. Seule l'analyse multivariée permet d'isoler l'effet d'une variable d'intérêt.

Avant d'en arriver à toute autre conclusion quant à ces résultats, il faudra examiner les liens possibles entre les indices mesurés dans ce fascicule et l'usage déclaré des langues dans le domaine public. Ces liens pourront être étudiés dans un prochain fascicule, après la présentation des données sur l'usage des langues.

PREMIÈRE CONCLUSION :

CONSENSUS ET DIVERGENCE AU SUJET DE L'IMPORTANCE ET DE LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS

Il y a un consensus dans la population étudiée au sujet de la priorité du français dans la communication en public et de l'importance du français par rapport à l'anglais dans la participation à la vie collective (domaines sociétal et social).

L'indice de l'accord avec la priorité du français (IAPF) montre qu'il y a un consensus au sujet de la priorité que le français devrait avoir dans diverses situations de communication publique.

- Plus spécifiquement, la majorité de la population considère que la communication dans un lieu public entre des personnes de langue française et des personnes d'une autre langue qui ne se connaissent pas devrait commencer en français (67,0 %). De plus, une majorité estime aussi que si un commerçant ne connaît pas la langue préférée du client qui entre dans son magasin, il devrait le saluer d'abord en français (79,8 %). De même, une forte majorité est d'accord avec le fait que toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français (95,1 %) et que l'immigrant qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier (92,4 %).
- Toutefois, lorsqu'il s'agit de la communication du gouvernement québécois avec les entreprises du Québec, plus de 60 % des Québécois estiment que la langue utilisée devrait être le français ou l'anglais, à la demande de l'entreprise. En ce qui concerne la communication du gouvernement québécois par voie de formulaires avec les individus dont il ne connaît pas la langue préférée, la majorité de la population (55,6 %) est d'avis que l'Administration devrait envoyer des formulaires bilingues français-anglais³⁹.

Lorsqu'il est question du domaine sociétal et du domaine social, les résultats révèlent qu'une forte majorité de la population perçoit généralement que le français est plus important que l'anglais (73,8 % et 77,9 %). Pour ces deux domaines, une minorité perçoit plutôt que le français et l'anglais sont d'égale importance (23,6 % et 17,7 %). Autrement dit, pour marquer l'appartenance à la société québécoise, pour contribuer au bon fonctionnement de celle-ci (domaine sociétal), pour avoir des relations sociales intéressantes et pour communiquer avec les immigrants qui sont en situation d'apprentissage du français (domaine social), le français est senti comme la langue la plus importante.

39. Des hypothèses sont émises dans la section 2.2 pour expliquer ces résultats.

Comparativement aux allophones non francotropes, les francophones sont proportionnellement plus nombreux à percevoir que le français est plus important que l'anglais dans les domaines sociétal et social ainsi que dans le domaine du statut sociolinguistique (entendu ici comme la valorisation que procure le fait de parler une langue). De plus, de toute la population, les francophones de langue maternelle sont ceux qui sont en moyenne le plus en accord avec la priorité du français. Ces résultats ne sont guère surprenants, mais ils mettent tout de même en évidence le lien privilégié qu'un individu entretient, en général, avec sa langue maternelle dans sa vie personnelle et dans ses rapports avec autrui, particulièrement lorsque son environnement est propice à l'usage public de cette langue.

Ces résultats semblent confirmer une des conclusions de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, selon laquelle « tous, sauf exception, reconnaissent que le français est devenu la langue de la participation civique, la langue de la citoyenneté » (2001 : 193).

Toutefois, l'importance relative des langues est perçue fort différemment selon qu'il s'agit de la vie collective ou de la vie individuelle.

- En ce qui concerne la vie collective (domaines sociétal et social), l'enquête révèle qu'une majorité de francophones et d'allophones francotropes favorisent une vie collective en français. Pour le domaine sociétal, l'égale importance des langues prédomine chez les anglophones. L'égale importance des langues ainsi que la prédominance du français sont équivalentes et au premier rang chez les allophones non francotropes. Pour le domaine social, les francophones et tous les allophones perçoivent majoritairement le français comme plus important. La majorité des anglophones perçoit que le français est soit plus important que l'anglais, soit aussi important que l'anglais. Il est donc notable que seule une faible minorité de la population, toutes langues maternelles confondues, perçoit que l'anglais est plus important que le français.

Lorsqu'il est question de la vie individuelle (domaines de la réussite et du statut sociolinguistique), les choix sont plus diversifiés.

- En matière de réussite (domaine de la réussite), le français et l'anglais sont perçus comme d'égale importance par un tiers de la population, le français est perçu comme

plus important que l'anglais par le deuxième tiers et l'anglais est perçu comme plus important que le français par un autre tiers. Si l'on considère l'ensemble de la population, la perception générale est que, pour réussir dans la vie au Québec, le français et l'anglais sont deux langues importantes. On constate une disproportion entre le pourcentage de la population qui perçoit l'anglais comme plus important que le français (34,1 %) dans le domaine de la réussite et le pourcentage de travailleurs du Québec utilisant le plus souvent l'anglais au travail en 2006 (17,1 %) ⁴⁰. Rappelons que le domaine de la réussite réunit deux questions qui couvrent, d'une part, la réussite future des enfants et, d'autre part, l'obtention d'un bon emploi. Dans ces deux cas, la plus grande partie de la population perçoit le français et l'anglais comme d'égale importance. On remarque que la perception selon laquelle l'anglais est plus important que le français arrive en deuxième position lorsqu'il est question de la réussite future des enfants, tandis que c'est la perception inverse qui obtient la deuxième place quand il s'agit d'obtenir un bon emploi. Une des interprétations possibles de ces résultats est qu'une partie de la population perçoit que l'anglais sera plus important pour réussir dans l'avenir qu'il ne l'est actuellement. Une autre interprétation plausible est que la question sur la réussite future des enfants aurait été souvent interprétée de manière très large, sans nécessairement tenir compte de la situation strictement québécoise. Ainsi, une partie de la population aurait répondu de façon à tenir compte du plus large spectre de possibilités sur les plans personnel et professionnel, ce qui inclut une mobilité professionnelle à l'échelle internationale.

- En ce qui concerne la valorisation associée à l'usage des langues (domaine du statut sociolinguistique), l'anglais n'est perçu comme plus important que par une très petite proportion de la population (7,1 %); c'est la perception de la plus grande importance du français (41,5 %) ou la perception de l'égale importance des langues (51,4 %) qui rallient le plus grand nombre. De plus, les résidents de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal perçoivent qu'il est aussi valorisant de parler français que de parler anglais au Québec (54,9 %). Finalement, chez les résidents du Québec hors de la RMR de Montréal, la perception de l'égale importance des langues reçoit une adhésion similaire à la plus grande importance du français par rapport à l'anglais (49,4 % et 44,4 %).

40. Statistique Canada.

DEUXIÈME CONCLUSION :

COMPARAISON DES JEUNES AVEC LEURS AÎNÉS

En général, les jeunes de 18 à 34 ans se distinguent peu de leurs aînés au sujet de l'importance relative accordée au français et à l'anglais et quant à la priorité accordée au français :

- L'âge ne coïncide avec aucune différence significative relativement à la langue perçue comme plus importante pour ce qui est du domaine sociétal et du domaine du statut sociolinguistique.

Cependant, des analyses plus poussées révèlent quelques légères différences à propos du domaine de la réussite et du domaine social.

- Pour le domaine de la réussite, les jeunes francophones sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à percevoir que le français est plus important que l'anglais (35 % contre 32 %)⁴¹. De même, les jeunes anglophones sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important que l'anglais (45 % contre 32 %). Ces résultats ne manquent pas d'intérêt pour ce qui est de la place du français dans l'avenir lorsque l'on considère que le domaine de la réussite, tel qu'il est conçu dans cette étude, couvre essentiellement le monde du travail. Il faut toutefois prendre en considération que ces résultats concernent moins de la moitié des jeunes francophones et anglophones.
- Pour le domaine social, les jeunes de l'île de Montréal sont un peu moins nombreux que leurs aînés à percevoir le français comme plus important (64 % contre 70 %) et un peu plus nombreux à percevoir l'anglais comme plus important (9 % contre 6 %). De plus, les jeunes de l'extérieur de la RMR de Montréal sont moins nombreux que leurs aînés à percevoir une égale importance des deux langues (10 % contre 14 %).

Les jeunes sont majoritairement en accord avec la priorité du français, bien qu'un peu moins que leurs aînés (IAPF : 0,65 contre 0,72). Plus spécifiquement, les jeunes sont moins en

41. Les différences observées avec les pourcentages ajustés ressemblent à celles obtenues avec les pourcentages réels (voir les tableaux 1.12a, 1.12b, 1.12c et 1.12d). Les différences décrites dans cette section sont donc également présentes si toutes choses sont égales par ailleurs. Par exemple, dans le cas des jeunes francophones qui sont plus nombreux que leurs aînés à privilégier le français, les pourcentages ajustés sont de 33 %^A contre 30 %^A.

accord que leurs aînés, d'une part, avec la priorité que devrait avoir le français lorsqu'il s'agit, pour le gouvernement du Québec, d'envoyer un formulaire à des personnes dont il ne connaît pas la langue préférée (37,5 % contre 47,0 %) et, d'autre part, lorsqu'il s'agit de l'amorce d'une conversation dans un lieu public entre des personnes de langue française et des personnes d'une autre langue qui ne se connaissent pas (55,7 % contre 71,5 %). De plus, comparativement à leurs aînés, proportionnellement moins de jeunes estiment que toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français (92,9 % contre 95,9 %) et que l'immigrant (non francophone) qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier (89,8 % contre 93,4 %).

TROISIÈME CONCLUSION :

DIFFÉRENCES ENTRE LES ALLOPHONES

Lorsqu'il est question de l'importance accordée au français, les perceptions des allophones sont distinctes selon qu'il s'agit d'allophones francotropes ou d'allophones non francotropes. Les perceptions des allophones francotropes suivent de près celles des francophones de langue maternelle, mais elles se distinguent significativement de celles des allophones non francotropes dans la plupart des cas. Les perceptions des allophones non francotropes se rapprochent davantage de celles des anglophones de langue maternelle; c'est-à-dire que les premiers perçoivent le français comme étant autant ou moins important que les seconds. Ce profil de résultat est le même lorsqu'il s'agit de la priorité du français. Ces différences de résultats entre les allophones francotropes et non francotropes peuvent être mises en parallèle avec ce que l'on constate par rapport à la francisation des immigrants allophones, qui demeure plus difficile pour les immigrants allophones non francotropes (voir Béland, 2008 : 15-16).

QUATRIÈME CONCLUSION :

DIFFÉRENCES RÉGIONALES

Les résultats révèlent des disparités entre les perceptions des résidents de l'île de Montréal, de sa couronne et du reste du Québec, sur la base desquelles il serait cependant inadéquat de conclure à une fracture de la société québécoise :

- Les Québécois qui perçoivent une plus grande importance du français sont proportionnellement plus nombreux dans le reste du Québec que dans la couronne et

dans l'île de Montréal pour les domaines sociétal et social. Toutefois, dans chacune des régions, une majorité de la population perçoit le français comme plus important que l'anglais dans ces domaines.

- Dans l'ensemble du Québec – excluant la RMR de Montréal –, le français est perçu comme plus important que l'anglais pour le domaine du statut sociolinguistique, mais dans l'Île et la Couronne, c'est la perception d'une égale importance des langues qui prédomine.
- Concernant l'accord avec la priorité du français, l'IAPF est moins élevé dans l'île (0,63) que dans la couronne de Montréal (0,72) et le reste du Québec (0,73), mais les personnes qui accordent la priorité au français sont majoritaires dans toutes les régions. Plus spécifiquement, pour toutes les questions composant l'IAPF, les résidents de l'île de Montréal sont proportionnellement moins nombreux que les résidents du Québec hors RMR de Montréal à être en accord avec la priorité du français. Toutes régions confondues, la majorité de la population est en accord avec la priorité du français quand il est question de la langue d'accueil dans les commerces et de celle dans laquelle s'amorce la communication dans un lieu public entre des francophones et des personnes dont le français n'est pas la première langue. La majorité de la population est également en accord avec la priorité du français lorsqu'il s'agit de son apprentissage par les immigrants non francophones et de la connaissance de cette langue par tous les Québécois. Cependant, la majorité de la population de toutes les régions n'est pas en accord avec la priorité du français en ce qui a trait à la communication du gouvernement du Québec avec les entreprises et les individus.

CINQUIÈME CONCLUSION :

LIEN ENTRE L'INDICE RELATIF D'ASSOCIATION LANGUES-DOMAINES (IRALD) ET L'INDICE DE L'ACCORD AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS (IAPF)

Les deux indices (l'IRALD et l'IAPF) mesurés dans ce rapport sont, la plupart du temps, concordants. En effet, pour les domaines social et sociétal ainsi que le domaine de la réussite, la perception d'une plus grande importance du français (IRALD) coïncide généralement avec un plus grand accord avec la priorité du français (IAPF). Pour le domaine du statut sociolinguistique, ce même phénomène se produit pour les allophones non francotopes, mais pas pour les autres individus. Pour les domaines social et sociétal ainsi

que le domaine de la réussite, les individus qui perçoivent que l'anglais est plus important ont un IAPF moins élevé que ceux qui perçoivent que le français et l'anglais ont une importance égale. En d'autres termes, pour la plupart des domaines et pour la majeure partie de la population, plus on perçoit le français comme plus important que l'anglais, plus on accorde la priorité au français dans les situations ou les contextes visés par les questions du sondage.

Cela termine la vue synthétique des principales conclusions que l'on peut tirer de la partie de l'enquête CLUF sur les perceptions de l'importance relative du français et de l'anglais et de la priorité du français au Québec. Il n'existe pas de données antérieures auxquelles celles de la présente enquête pourraient être comparées. À défaut de pouvoir proposer une lecture des présentes données du point de vue de l'évolution de la conscience linguistique des Québécois, il est certainement pertinent de souhaiter que de futures enquêtes permettent de mettre à jour la connaissance de la situation linguistique du Québec observée à travers les perceptions qu'en ont les Québécois.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉDARD, Édith, et Daniel MONNIER (1981). *Conscience linguistique des jeunes Québécois : influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau secondaire IV et V*, Québec, Conseil de la langue française, tome I (Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches; 9).
- BÉLAND, Paul (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Québec, Conseil de la langue française.
- BÉLAND, Paul (2008). *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (2001). *Le français, une langue pour tout le monde : une nouvelle approche stratégique et citoyenne*, [Québec], Gouvernement du Québec.
- DELBART, Anne-Rosine (2005). « Conscience linguistique », dans BENIAMINO, Michel, et Lise GAUVIN (dir.). *Vocabulaire des études francophones : les concepts de base*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, p. 47-49.
- DEMING, W. Edwards, et Frederick F. STEPHAN (1940). « On a least squares adjustment of a sampled frequency table when the expected marginal totals are known », *The Annals of Mathematical Statistics*, vol. 11, n° 4, p. 427-444.
- GENDRON, Jean-Denis (1986). « Aperçu historique sur le développement de la conscience linguistique des Québécois », *Québec français*, n° 61, p. 82-89.
- GEORGEAULT, Pierre (1981). *Conscience linguistique des jeunes Québécois : influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau collégial I et II*, Québec, Conseil de la langue française, tome II (Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches; 11).
- KAUFMANN, Robert L., et Paul G. SCHERVISH (1986). « Using Adjusted Crosstabulations to Interpret Log-linear Relationships », *American Sociological Review*, vol. 51, p. 717-733.
- LACHAPELLE, Guy (2011). « L'identité nord-américaine des Québécois », dans LACHAPELLE, Guy (dir.). *Le destin américain du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 72-88.
- LOCHER, Uli (1983). *Conscience linguistique des jeunes Québécois : le fait français vécu par des élèves étudiant en anglais en 4^e et 5^e secondaire et en 1^{re} et 2^e collégial*, avec la collaboration de Mélanie Lange et de Pierre Georgeault, Québec, Conseil de la langue française, tome III (Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches; 13).

- LOUBIER, Christiane (2008). *Langues au pouvoir*, Paris, L'Harmattan.
- PAGÉ, Michel (2011). *Intégration linguistique et cohésion sociale*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- POIRIER, Claude (2006). « Les fondements historiques de la conscience linguistique des Québécois », dans DOTOLI, Giovanni (dir.). *Canada : le rotte della libertà : Atti des Convegno internazionale monopoli, 5-9 ottobre 2005*, Fasano, Schena Editore, p. 77-85.
- QUÉBEC (2011). *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, [Québec], Éditeur officiel du Québec.
- QUÉBEC (2012). *Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 1^{er} avril 2012*, [Québec], Éditeur officiel du Québec.
- REY-DEBOVE, Josette, et Alain REY (2003). *Le nouveau petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- REYNOLDS, Henry T. (1977). *The Analysis of Cross-Classification*, New York, The Free Press, p. 31-33.
- SABOURIN, Patrick, Mathieu DUPONT et Alain BÉLANGER (2010). *Analyse des facteurs orientant les francophones et les allophones dans le choix d'un cégep sur l'île de Montréal. Rapport de recherche présenté à la Centrale des syndicats du Québec*, [Montréal], Institut de recherche sur le français en Amérique.
- SCHWARTZ, Shalom H. (2006). « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesure et applications », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 4, p. 929-968.
- SMITH, Kent W. (mars 1976). « Marginal Standardization and Table Shrinking: Aids in the Traditional Analysis of Contingency Tables », *Social Forces*, vol. 54, n° 3, p. 669-693.
- STATISTIQUE CANADA (2004). *Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats*, Ottawa, Ministre de l'Industrie.
- STATISTIQUE CANADA (2006). *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Ottawa, Statistique Canada.
- ST-LAURENT, Nathalie (2008). *Le français et les jeunes*, avec la collaboration de Marie-Hélène Chastenay, d'Érica Maraillet et de Caroline Tessier, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- WOEHLING, José (2005). « La législation linguistique du Québec », dans STEFANESCU, Alexandre, et Pierre GEORGEAULT (dir.). *Le français au Québec : les nouveaux défis*, Montréal, Fides, p. 259-260.

ANNEXE I. RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE

ÉCHANTILLON

La population visée par le sondage est constituée de l'ensemble des hommes et femmes québécois âgés de 18 ans ou plus, résidant depuis au moins 3 ans au Canada, pouvant s'exprimer en français ou en anglais, joignables par téléphone filaire et n'habitant pas dans des ménages collectifs (hôpitaux, prisons, pénitenciers, camps, etc.).

La collecte de données a été faite par la firme Léger Marketing. Une méthode hybride (téléphone et Web) a été utilisée, mais tous les répondants ont d'abord été joints par téléphone. Les entrevues téléphoniques étaient assistées par ordinateur, avec une gestion informatisée des numéros de téléphone à l'aide d'un automate d'appels. Jusqu'à 10 appels ont été lancés pour tenter de joindre les personnes échantillonnées. Pour la partie Web, une fois recrutés par téléphone, les répondants ont reçu un lien Web par courriel leur permettant de répondre au sondage en ligne. Ce sondage était hébergé sur la plateforme Web de Léger Marketing. La collecte de données a eu lieu du 20 janvier au 15 mai 2010 à partir de centres téléphoniques informatisés de Montréal.

Le sondage a été fait en français et en anglais. Le questionnaire avait été prétesté avec 103 répondants. On comptait parmi ces derniers des francophones, des anglophones et des allophones. Afin de tester les versions du questionnaire en différentes langues, 83 entrevues du prétest avaient été faites en français et 20 en anglais.

L'échantillonnage s'est effectué en trois étapes. Premièrement, le Québec a été stratifié en fonction du nombre de ménages demeurant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et dans le reste du Québec. L'échantillonnage a été stratifié proportionnellement au nombre de ménages dans chacune des strates. Deuxièmement, l'échantillon stratifié proportionnel a été divisé en deux parties, l'une utilisée exclusivement pour les entrevues par téléphone et l'autre employée pour la collecte des adresses courriel pour les entrevues en ligne. Troisièmement, dans chacun des ménages sélectionnés, une personne âgée 18 ans ou plus a été choisie selon une procédure de sélection aléatoire simple basée sur la date d'anniversaire (méthode de Kish).

L'échantillon a été généré de façon aléatoire à l'aide de la version la plus récente du logiciel Échantillonneur Canada de la firme ASDE. L'échantillon généré a été stratifié selon les régions du Québec à l'étude.

Pour le questionnaire téléphonique, 10 072 numéros de téléphone ont été générés. De ce nombre, 1 593 se sont révélés être des numéros non valides ou non identifiables (numéros sans service, non résidentiels, personnes parlant une langue autre que celles qui avaient été prévues, répondeur permanent, etc.) ou non utilisés. Les 8 479 numéros restants ont permis de faire 4 760 entrevues, ce qui correspond à un taux de réponse de 56,1 %.

Pour le questionnaire Internet, 24 814 numéros de téléphone ont été générés. De ce nombre, 3 882 se sont révélés être des numéros non valides ou non identifiables (numéros sans service, non résidentiels, personnes parlant une langue autre que celles qui avaient été prévues, répondeur permanent, etc.) ou non utilisés. Des 20 932 individus restants, 12 644 ont accepté de donner leur adresse courriel. De ce nombre, 2 255 personnes n'ont pas reçu le courriel de recrutement : soit leur adresse courriel avait été mal notée, soit elles n'avaient pas donné une adresse valide. Finalement, 10 389 individus ont reçu le courriel leur demandant de participer à l'étude et 1 942 ont rempli le questionnaire. Le taux de réponse au questionnaire Web est donc de 18,7 %. Au total, ce sont donc 6 702 individus qui ont répondu au questionnaire en ligne ou par téléphone.

Afin d'accroître la fiabilité statistique des résultats concernant certains groupes de la population, plusieurs ont été surreprésentés dans l'échantillon. Pour ce faire, on a fixé par voie de quotas le nombre d'individus à recruter dans les différents groupes d'âge (moins de 35 ans et 35 ans et plus), les différentes langues maternelles (français, anglais, autre langue) et les différentes régions (RMR de Montréal et reste du Québec). Les entrevues ont été réalisées par vagues successives afin de répartir également le nombre de répondants dans chaque groupe selon les quotas sur toute la période de la collecte de données. La taille échantillonnale des différents groupes d'intérêt est présentée dans le tableau A1.1.

Tableau A1.1
Structure initiale des quotas par langue maternelle, par âge et par lieu de résidence

Âge	RMR de Montréal			Reste du Québec	Total
	Francophones	Anglophones	Allophones		
Moins de 35 ans	750	375	1500	750	3375
35 ans et plus	750	375	1500	750	3375
Total	1500	750	3000	1500	6750

En raison des difficultés de recrutement, souvent associées à ce type d'étude, rencontrées lors du sondage, le processus d'enquête s'est terminé lorsque 6 702 répondants eurent rempli le questionnaire, au lieu des 6 750 sondés prévus. De ce nombre, 13 questionnaires ont été retirés de la banque de données, car leurs réponses ont été jugées aberrantes, *a posteriori*, ou parce que trop de données y étaient manquantes. L'échantillon utilisé pour les analyses de ce rapport comporte donc 6 689 répondants. Leur distribution à l'intérieur des différents quotas est présentée dans le tableau A1.2.

Tableau A1.2
Structure finale des quotas par langue maternelle, par âge et par lieu de résidence

Âge	RMR de Montréal			Reste du Québec	Total
	Francophones	Anglophones	Allophones		
Moins de 35 ans	748	375	1500	739	3362
35 ans et plus	720	402	1485	720	3327
Total	1468	777	2985	1459	6689

Un échantillon probabiliste de la même taille aurait une marge d'erreur échantillonnale de 1,2 %, 19 fois sur 20, pour l'ensemble de l'échantillon.

PONDÉRATION ET POSTSTRATIFICATION

Afin d'obtenir des résultats généralisables à la population de l'étude, l'échantillon a été pondéré. Dans un premier temps, il a été pondéré par l'inverse du nombre de lignes téléphoniques dans le ménage. Ce faisant, la surreprésentation possible des individus possédant plus d'une ligne téléphonique a été corrigée. Dans un second temps, afin de tenir compte de la surreprésentation des groupes ciblés et de ramener l'échantillon aux proportions présentes dans la population, on a ajusté les méthodes de calcul des poids selon le lieu de résidence. L'échantillon de l'île de Montréal a été pondéré par groupe d'âge, par langue maternelle et par genre. Les allophones de l'île de Montréal ont également été

pondérés par langue parlée à la maison et par statut migratoire. L'échantillon de la couronne de Montréal a été pondéré par groupe d'âge, par langue maternelle et par genre. Les allophones de la couronne de Montréal ont également été pondérés par langue parlée à la maison, mais pas par statut migratoire, car le nombre d'allophones échantillonnés dans la couronne de Montréal ne le permettait pas. L'échantillon du reste du Québec a été pondéré par groupe d'âge, par langue maternelle et par genre. Le nombre d'allophones échantillonnés vivant dans cette zone géographique ne permettant pas de pondération supplémentaire, les répondants de cette région n'ont donc pas été pondérés par langue parlée à la maison ni par statut migratoire. Tous les poids ont été calculés avec les données du recensement de 2006 obtenues grâce à une commande spéciale à Statistique Canada. On trouve la comparaison de l'échantillon non pondéré avec les données du recensement dans le tableau A1.3.

Les données concernant la langue maternelle, le genre et le groupe d'âge reproduisent évidemment les proportions trouvées dans le recensement, car la pondération est conçue de la sorte. Puisque certains groupes n'ont pas été pondérés par statut migratoire (les francophones et les anglophones de l'île de Montréal ainsi que tous les répondants de la couronne de Montréal et ceux du reste du Québec) et par langue parlée à la maison (les francophones et les anglophones de l'île et de la couronne de Montréal ainsi que les répondants du reste du Québec), les proportions pondérées de ces différents groupes ne sont pas exactement celles du recensement. Une sous-représentation de 2,6 points de pourcentage des individus qui utilisent le français à la maison et une surreprésentation de 2,8 points de pourcentage de ceux qui utilisent le français et l'anglais à la maison sont constatées dans l'échantillon pondéré. Également, une sous-représentation de 2,3 points de pourcentage des individus natifs est présente dans l'échantillon pondéré. Les groupes n'ayant pas été pondérés sont ceux qui sont composés de moins de 100 répondants. Il est impossible de déterminer avec certitude la cause des différences entre l'échantillon pondéré et le recensement de 2006. Il est possible que les différences observées entre ces données soient causées par un problème d'échantillonnage, par une différence dans l'ordre des questions ou par un changement populationnel de 2006 à 2010.

Tableau A1.3
Comparaison des données du sondage avec celles du recensement de 2006
selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison, le genre,
le statut migratoire et le groupe d'âge

	Île de Montréal			Couronne de Montréal		
	Échantillon	Échantillon pondéré	Recensement 2006*	Échantillon	Échantillon pondéré	Recensement 2006*
Langue maternelle						
Français	21,0 %	50,0 %	50,0 %	44,8 %	81,6 %	81,6 %
Anglais	15,9 %	16,0 %	16,0 %	12,5 %	6,7 %	6,7 %
Autres	63,1 %	34,0 %	34,0 %	42,8 %	11,6 %	11,6 %
N	3675	3675	1478	1555	1555	1350
Langue parlée à la maison						
Français ¹	39,2 %	51,6 %	55,1 %	58,3 %	79,7 %	84,4 %
Anglais ²	27,0 %	24,3 %	24,5 %	19,4 %	9,2 %	9,0 %
Français et anglais ³	4,5 %	5,4 %	1,4 %	6,4 %	5,5 %	0,9 %
Autres	29,3 %	18,7 %	18,9 %	15,9 %	5,5 %	5,6 %
N	3675	3675	1478	1555	1555	1350
Genre						
Homme	41,0 %	47,6 %	47,6 %	41,8 %	48,3 %	48,3 %
Femme	59,0 %	52,4 %	52,4 %	58,2 %	51,7 %	51,7 %
N	3675	3675	1478	1555	1555	1350
Statut migratoire						
Natif	43,2 %	58,9 %	63,0 %	63,7 %	82,5 %	87,7 %
Immigré	56,8 %	41,1 %	37,0 %	36,3 %	17,5 %	12,3 %
N	3675	3675	1478	1555	1555	1350
Âge						
Moins de 35 ans	52,6 %	31,4 %	31,4 %	44,3 %	26,8 %	26,8 %
35 ans et plus	47,4 %	68,6 %	68,6 %	55,7 %	73,2 %	73,2 %
N	3675	3675	1478	1555	1555	1350

1. Cette catégorie comprend également les individus qui parlent français et une autre langue que le français et l'anglais à la maison.

2. Cette catégorie comprend également les individus qui parlent anglais et une autre langue que le français et l'anglais à la maison.

3. Cette catégorie comprend également les individus qui parlent français, anglais et une autre langue à la maison.

*N en milliers.

Tableau A1.3 (suite)
Comparaison des données du sondage avec celles du recensement de 2006
selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison, le genre,
le statut migratoire et le groupe d'âge

	Reste du Québec			Total		
	Échantillon	Échantillon pondéré	Recensement 2006*	Échantillon	Échantillon pondéré	Recensement 2006*
Langue maternelle						
Français	94,0 %	92,7 %	92,7 %	42,5 %	79,4 %	79,4 %
Anglais	4,2 %	4,1 %	4,1 %	12,5 %	7,7 %	7,7 %
Autres	1,8 %	3,2 %	3,2 %	45,0 %	12,9 %	12,9 %
N	1459	1459	3059	6689	6689	5887
Langue parlée à la maison						
Français ¹	93,5 %	92,5 %	93,8 %	20,2 %	79,3 %	81,9 %
Anglais ²	3,8 %	4,5 %	4,0 %	55,5 %	10,6 %	10,3 %
Français et anglais ³	2,0 %	1,8 %	0,4 %	4,4 %	3,6 %	0,8 %
Autres	0,8 %	1,2 %	1,7 %	19,9 %	6,6 %	6,9 %
N	1459	1459	3059	6689	6689	5887
Genre						
Homme	39,1 %	49,0 %	49,0 %	40,8 %	48,5 %	48,5 %
Femme	60,9 %	51,0 %	51,0 %	59,2 %	51,5 %	51,5 %
N	1459	1459	3059	6689	6689	5887
Statut migratoire						
Natif	97,6 %	96,5 %	96,7 %	59,8 %	83,8 %	86,2 %
Immigré	2,4 %	3,5 %	3,3 %	40,2 %	16,2 %	13,8 %
N	1459	1459	3059	6689	6689	5887
Âge						
Moins de 35 ans	50,7 %	25,4 %	25,4 %	50,3 %	27,2 %	27,2 %
35 ans et plus	49,3 %	74,6 %	74,6 %	49,7 %	72,8 %	72,8 %
N	1459	1459	3059	6689	6689	5887

1. Cette catégorie comprend également les individus qui parlent français et une autre langue que le français et l'anglais à la maison.

2. Cette catégorie comprend également les individus qui parlent anglais et une autre langue que le français et l'anglais à la maison.

3. Cette catégorie comprend également les individus qui parlent français, anglais et une autre langue à la maison.

*N en milliers.

Afin de tenir compte de l'effet de plan, tous les calculs de ce rapport ont été effectués à l'aide du module Échantillon complexe du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) 19. Ainsi, tous les tests de ce rapport prennent en considération la proportion réelle des sous-groupes surreprésentés dans la population, mais le calcul de l'erreur type utilise le N échantillonnal.

ANNEXE II. CONSTRUCTION DES INDICES RELATIFS D'ASSOCIATION LANGUES-DOMAINES

Les indices relatifs d'association langues-domaines (IRALD) sont les variables centrales du premier chapitre de ce fascicule. Elles ont été construites à partir des questions brutes du questionnaire de l'enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF). Ces quatre variables représentent la place relative du français et de l'anglais à l'égard de quatre domaines touchés par les questions de l'enquête. Elles ont été construites en quatre étapes.

Dans un premier temps, pour chacun des éléments, une valeur numérique a été attribuée aux réponses en fonction de leur position dans les échelles de Likert. Le détail de l'attribution des valeurs est décrit dans le tableau A2.1.

Tableau A2.1
Détail de l'attribution de valeurs aux réponses aux questions de type Likert

Échelle de type 1	Échelle de type 2	Valeur numérique
Jamais	Tout à fait en désaccord	1
Quelquefois	Plutôt en désaccord	2
Souvent	Plutôt d'accord	3
Tout le temps	Tout à fait d'accord	4

Dans un deuxième temps, les éléments ont été divisés en quatre domaines en fonction de leur ressemblance conceptuelle. Le tableau A2.2 montre en détail la répartition des questions selon les domaines. Les tableaux A2.3 à A2.8 montrent les ressemblances entre les questions d'un même domaine pour une même langue.

Tableau A2.2
Détail de la répartition des questions selon les domaines

	Domaine			Statut sociolinguistique
	Sociétal	Social	Réussite	
Selon vous, pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler [...]?	x			
Selon vous, pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle [...]?	x			
Selon vous, avec des immigrants qui commencent à apprendre le français, devrait-on parler [...]?		x		
Les enfants québécois réussiront mieux dans la vie s'ils peuvent parler [...].			x	
Pour décrocher un bon emploi au Québec, il est nécessaire de parler [...].			x	
Pour avoir une vie sociale intéressante au Québec, il est préférable de pouvoir parler [...].		x		
C'est valorisant au Québec de savoir parler [...].				x

Tableau A2.3
**Pourcentage de la population selon les deux variables
constituant la partie française du domaine sociétal**

	Pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle français			
	Tout le temps	Souvent	Quelquefois	Jamais
Pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler français				
Tout le temps	16,9 %	8,1 %	1,9 %	0,1 %
Souvent	11,0 %	37,3 %	4,6 %	0,1 %
Quelquefois	1,5 %	7,1 %	8,3 %	0,2 %
Jamais	0,2 %	1,1 %	1,3 %	0,3 %

Tableau A2.4
Pourcentage de la population selon les deux variables
constituant la partie anglaise du domaine sociétal

Pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle anglais	Pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler anglais			
	Tout le temps	Souvent	Quelquefois	Jamais
Tout le temps	3,2 %	1,9 %	1,2 %	0,0 %
Souvent	2,4 %	17,9 %	6,7 %	0,1 %
Quelquefois	1,8 %	16,4 %	39,5 %	1,1 %
Jamais	0,5 %	1,8 %	4,4 %	1,2 %

Tableau A2.5
Pourcentage de la population selon les deux variables
constituant la partie française du domaine social

Avec les immigrants qui commencent à apprendre le français, devrait-on parler français	Pour avoir une vie sociale intéressante au Québec, il est préférable de pouvoir parler français			
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Tout le temps	28,8 %	11,3 %	3,1 %	1,2 %
Souvent	20,3 %	16,9 %	5,5 %	2,0 %
Quelquefois	3,8 %	3,9 %	1,7 %	1,5 %
Jamais	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %

Tableau A2.6
Pourcentage de la population selon les deux variables
constituant la partie anglaise du domaine social

Avec les immigrants qui commencent à apprendre le français, devrait-on parler anglais	Pour avoir une vie sociale intéressante au Québec, il est préférable de pouvoir parler anglais			
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Tout le temps	4,2 %	2,6 %	1,1 %	0,5 %
Souvent	8,9 %	15,5 %	6,2 %	1,9 %
Quelquefois	8,0 %	21,4 %	16,8 %	5,1 %
Jamais	0,9 %	2,0 %	3,0 %	1,9 %

Tableau A2.7
Pourcentage de la population selon les deux variables
constituant la partie française du domaine de la réussite

Les enfants québécois réussiront mieux dans la vie s'ils peuvent parler français	Pour décrocher un bon emploi au Québec, il est nécessaire de parler français			
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Tout à fait d'accord	31,2 %	7,0 %	2,0 %	0,9 %
Plutôt d'accord	17,9 %	13,4 %	3,3 %	0,8 %
Plutôt en désaccord	6,8 %	4,5 %	3,1 %	0,7 %
Tout à fait en désaccord	4,0 %	2,1 %	1,1 %	1,1 %

Tableau A2.8
Pourcentage de la population selon les deux variables
constituant la partie anglaise du domaine de la réussite

Les enfants québécois réussiront mieux dans la vie s'ils peuvent parler anglais	Pour décrocher un bon emploi au Québec, il est nécessaire de parler anglais			
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Tout à fait d'accord	30,1 %	21,5 %	5,4 %	1,7 %
Plutôt d'accord	8,3 %	17,8 %	4,6 %	1,1 %
Plutôt en désaccord	1,8 %	2,3 %	1,8 %	0,7 %
Tout à fait en désaccord	1,0 %	0,7 %	0,5 %	0,8 %

Dans un troisième temps, pour tous les domaines qui sont composés de deux éléments, la moyenne des éléments a été calculée pour le français et pour l'anglais. En ce qui concerne le domaine du statut sociolinguistique, qui est composé d'un seul élément, le score correspond simplement à la valeur de l'élément.

Finalement, pour chacun des domaines, le score attribué au français a été comparé au score attribué à l'anglais afin de former une seule variable à trois catégories : Français plus grand que l'anglais, Anglais plus grand que le français et Français égal à l'anglais. Le tableau A2.9 montre un exemple des quatre étapes de ce procédé pour le domaine sociétal.

Tableau A2.9
Exemple de construction de l'IRALD du domaine sociétal

Réponse	Question			
	Selon vous, pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler français?	Selon vous, pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle français?	Selon vous, pour être vraiment Québécois, quelqu'un doit-il parler anglais?	Selon vous, pour le bon fonctionnement de la société québécoise, faut-il que tout le monde parle anglais?
Étape 1	Tout à fait d'accord 4	Plutôt d'accord 3	Plutôt en désaccord 2	Tout à fait en désaccord 1
Étape 2		3,5		1,5
Étape 3	3,5 est plus grand que 1,5; pour cet individu, le domaine sociétal est égal à Français plus grand que l'anglais			

Pour l'ensemble des questions, les répondants avaient la possibilité de ne pas répondre ou d'indiquer qu'ils ne connaissaient pas la réponse. Ces deux options ont été considérées comme une réponse manquante dans le procédé de calcul de l'IRALD. De la sorte, si un individu ne répondait pas à un des deux éléments composant un domaine pour une langue, le score était calculé avec la réponse non manquante. Le score n'était pas calculé si deux éléments ou plus manquaient. Le tableau A2.10 résume les possibilités de réponses manquantes.

Tableau A2.10
Gestion des données manquantes

Question 1 Français	Question 2 Français	Question 1 Anglais	Question 2 Anglais	Réponse utilisée
Valide	Valide	Valide	Valide	Oui
Valide	Manquante	Valide	Valide	Oui
Manquante	Manquante	Valide	Valide	Non
Valide	Manquante	Valide	Manquante	Oui
Manquante	Manquante	Manquante	Valide	Non
Valide	Manquante	Manquante	Valide	Oui
Manquante	Manquante	Manquante	Manquante	Non

**ANNEXE III. CONSTRUCTION DE L'INDICE DE L'ACCORD
AVEC LA PRIORITÉ DU FRANÇAIS**

L'Indice de l'accord avec la priorité du français (IAPF) est la variable principale du chapitre 2 de ce fascicule. Elle a été élaborée à partir de six variables brutes du questionnaire de l'enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF), qui avaient pour but de sonder la perception qu'ont les répondants de la priorité que devrait avoir la langue française. Cette variable a été construite en deux étapes. Dans un premier temps, puisque les questions n'offraient pas les mêmes choix de réponses, les variables brutes ont été recodées en fonction du fait que les répondants étaient d'accord ou en désaccord avec la priorité du français. Les nouvelles variables créées sont binaires, c'est-à-dire que la valeur est de 1 (si l'individu est d'accord) ou de 0 (si l'individu est en désaccord). Le tableau A3.1 décrit cette recodification.

**Tableau A3.1
Recodification des variables liées à la priorité de la langue française**

Question	Priorité au français		Non-priorité au français	
1. Communication gouv.- entreprises	En français seulement		En français ou en anglais à la demande	
2. Communication gouv.- personnes physiques	Formulaire français d'abord et anglais sur demande	Formulaire français seulement	Formulaire bilingue français- anglais	
3. Communication commerçant-client	En français d'abord		En anglais d'abord	En français et en anglais
4. Communication en situation plurilingue	En français d'abord		Indifféremment en français ou en anglais	En anglais d'abord
5. Connaissance du français par tous les Québécois	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
6. Connaissance du français par les immigrants	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord

Dans un second temps, l'IAPF a été calculé en fonction de la moyenne de ces six questions. Il importe de préciser qu'en raison du faible taux de variables manquantes pour ces six questions, aucune gestion des données manquantes n'a été effectuée. Ainsi, l'IAPF a été calculé seulement si l'individu avait répondu aux six questions sans exception.

Comme l'IAPF résulte d'une moyenne de variables binaires (dont le minimum est 0 et le maximum, 1), il peut également être interprété en tant que pourcentage. Par exemple, on peut considérer qu'un individu dont le score pour l'IAPF est de 0,5 est d'accord avec 50 % des six énoncés du questionnaire.

ANNEXE IV. CONSTRUCTION DES VARIABLES INDÉPENDANTES

Dans ce fascicule, plusieurs variables indépendantes ont été utilisées. Cependant, toutes n'ont pas été utilisées telles qu'elles étaient présentes dans le questionnaire. Plusieurs regroupements de catégories ont été nécessaires afin de faciliter la compréhension des résultats. Cette annexe présente ces regroupements.

Âge

Le questionnaire de l'enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF) demandait aux répondants de préciser leur année de naissance. Lorsque le répondant refusait de fournir cette information (ou lorsque celui-ci répondait « 1975 »), on lui demandait d'indiquer à quelle catégorie d'âge il appartenait (c'est-à-dire moins de 35 ans ou 35 ans et plus). Si le répondant refusait toujours de répondre, il était exclu du sondage et ses réponses n'étaient pas considérées. Puisque 582 répondants ont refusé de divulguer leur année de naissance exacte, ce sont ces deux catégories d'âge qui ont été utilisées.

Langue maternelle

La question concernant la langue maternelle était ouverte, quoiqu'une seule réponse était autorisée. Les individus ayant répondu « toute autre langue que français ou anglais » entraient dans la catégorie Autre, elle-même subdivisée en deux catégories en fonction du tropisme linguistique (décrit à l'annexe V). Au final, cette variable a été recodée en quatre catégories : Français, Anglais, Autres (allophones francotropes) et Autres (allophones non francotropes).

Région

Les répondants, localisés en fonction de leur numéro de téléphone, ont été répartis selon deux régions : la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal ou le reste du Québec. En plus de cette catégorisation opérée automatiquement par Léger Marketing, la région des répondants pouvait être précisée à l'aide de la question suivante : « Demeurez-vous sur l'île de Montréal? » On obtenait ainsi trois catégories, soit les répondants de la RMR de Montréal résidant sur l'île de Montréal (catégorie Île de Montréal) ou non (catégorie Couronne de Montréal) ainsi que les autres répondants (catégorie Reste du Québec).

Niveau de scolarité

La question portant sur le niveau de scolarité comportait neuf catégories : Secondaire incomplet (8-11 ans), Secondaire complet (12 ans), Collégial professionnel incomplet (13-14 ans), Collégial professionnel complet (15 ans), Collégial général (ou baccalauréat français) incomplet (13 ans), Collégial général complet (14 ans), Baccalauréat (ou licence) incomplet (15-16 ans) et Baccalauréat complet ou plus (16 ans ou plus). Afin de faciliter l'analyse des résultats, ces choix de réponses ont été divisés en deux catégories : Collégial et moins et Universitaire. Le choix de ces deux catégories permet de scinder l'échantillon en deux groupes approximativement égaux.

Appartenance prioritaire

À la question « Diriez-vous que vous appartenez d'abord et avant tout... », les quatre choix de réponses étaient : « au Canada dans son ensemble », « au Québec », « à la ville/village où vous habitez » et « à votre groupe culturel (ethnique, religieux, etc.) ». Les deux dernières catégories ont été regroupées de manière à former une variable à trois catégories : Au Canada dans son ensemble, Au Québec et Autre.

Bilinguisme (connaissance des langues)

Trois questions sur le bilinguisme étaient posées dans le questionnaire CLUF. La première, inspirée du recensement, se lisait comme suit : « Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à la vôtre? ». Les choix de réponses pour cette question étaient :

1. « Vous pouvez uniquement soutenir une conversation en anglais »;
2. « Vous pouvez uniquement soutenir une conversation en français »;
3. « Vous pouvez soutenir une conversation dans ces deux langues ».

Les répondants ayant répondu 1 et 2 ont été considérés comme unilingues, alors que ceux ayant répondu 3 devaient également répondre à une ou à deux autres questions, en fonction de leur langue maternelle ou de la langue parlée à l'extérieur de la maison :

Question 34 : Si vous deviez utiliser très souvent LE FRANÇAIS dans vos activités quotidiennes au Québec à l'extérieur de la maison, par exemple à l'école, au travail et dans les magasins, diriez-vous...

Question 35 : Si vous deviez utiliser très souvent L'ANGLAIS dans vos activités quotidiennes au Québec à l'extérieur de la maison, par exemple à l'école, au travail et dans les magasins, diriez-vous...

Les choix de réponses pour ces questions étaient :

1. « ... que ce ne serait PAS POSSIBLE parce que vous ne connaissez pas assez cette langue? »
2. « ... que ce serait POSSIBLE, mais que vous auriez de la difficulté à vous faire comprendre? »
3. « ... que ce serait ASSEZ FACILE? »
4. (pour la question 34) « ... que ce serait PRESQUE AUSSI FACILE que d'utiliser l'anglais? »
4. (pour la question 35) « ... que ce serait PRESQUE AUSSI FACILE que d'utiliser le français? »

Ces deux questions servaient de validation à la question sur le bilinguisme. Seuls les individus ayant déclaré être bilingues à la première question devaient y répondre. S'ils optaient pour un des deux premiers choix de réponses, ils étaient reclassés comme unilingues. Les autres gardaient leur statut de bilingue.

Les francophones ou les allophones qui utilisent le français à l'extérieur de la maison devaient répondre seulement à la question 35, alors que les anglophones ou les allophones qui utilisent l'anglais à l'extérieur de la maison devaient répondre seulement à la question 34. Les allophones n'utilisant ni l'anglais ni le français à l'extérieur de la maison devaient quant à eux répondre aux deux questions. Finalement, les francophones utilisant l'anglais à l'extérieur de la maison et les anglophones utilisant le français à l'extérieur de la maison n'avaient pas à répondre à ces questions, puisqu'ils s'étaient déclarés bilingues à la première question et ont été considérés comme tels.

Ce procédé n'est pas le même que celui qu'utilise Statistique Canada dans le recensement; il importe donc de souligner que le taux de bilinguisme de l'échantillon de l'enquête CLUF ne peut être comparé à celui du recensement.

ANNEXE V. TROPISME LINGUISTIQUE

Les allophones de l'échantillon de l'enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF) sont répartis selon deux catégories : francotropes et non francotropes. Cette variable a été construite en fonction de la provenance des allophones ou de leurs parents, ou encore de la langue maternelle des allophones selon quatre critères.

Critère 1

L'individu est-il né dans un pays francotrope? Si oui, il est considéré comme francotrope; si non, il est considéré comme non francotrope. Ce critère a permis de classer 73,86 % des allophones de l'échantillon. On trouve la liste des pays francotropes à l'annexe VI.

Critère 2

Dans le cas où le répondant n'a pas indiqué son pays d'origine ou s'il est né au Canada, le pays de naissance de la mère a été utilisé pour déterminer le tropisme de l'allophone. Ce critère a été employé pour classer 17,90 % des allophones de l'échantillon.

Critère 3

Dans le cas où le pays d'origine du répondant et celui de sa mère sont inconnus ou si l'allophone et sa mère sont nés au Canada, le pays de naissance du père a été utilisé pour déterminer le tropisme de l'allophone. Ce critère a été employé pour classer 1,46 % des allophones de l'échantillon.

Critère 4

Dans le cas où le pays d'origine du répondant, celui de sa mère et celui de son père sont inconnus ou si l'allophone, sa mère et son père sont nés au Canada, la langue maternelle de l'allophone a été utilisée pour estimer son tropisme linguistique. S'il s'agissait d'une langue d'origine latine (comme l'espagnol) ou d'un créole à base lexicale française, il a été considéré comme francotrope. Ce critère a été utilisé pour classer 6,78 % des allophones de l'échantillon. On trouve la liste des langues latines et des créoles à base lexicale française à l'annexe VII.

ANNEXE VI. LISTE DES PAYS FRANCOTROPES ÉTABLIE POUR L'ENQUÊTE CONSCIENCE LINGUISTIQUE ET USAGE DU FRANÇAIS

Pour ce fascicule, la liste des pays francotropes de la banque de données comprend l'ensemble des pays et États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (à l'exception de la Grèce), ceux dont la langue officielle est une langue latine (à l'exception de l'Italie) ainsi que l'Algérie⁴².

Açores (région autonome du Portugal)	Haïti
Algérie	Laos
Argentine	Liban
Arménie	Madagascar
Belgique	Maroc
Bolivie	Mexique
Brésil	Nicaragua
Bulgarie	Panama
Burundi	Pérou
Cambodge	Portugal
Cameroun	République dominicaine
Chili	Roumanie
Colombie	Rwanda
Congo	Salvador
Côte d'Ivoire	Sénégal
Cuba	Suisse
Égypte	Tchad
Espagne	Togo
France (et dépendances)	Tunisie
Gabon	Uruguay
Ghana	Vénézuela
Guatemala	Vietnam
Guinée	

42. N. B. Quatre individus pondérés, originaires de l'Éthiopie, de la Palestine, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et de la Somalie, ont été considérés comme des allophones francotropes. Après réexamen, nous croyons qu'ils auraient dû être comptés parmi les allophones non francotropes. Même si l'Éthiopie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et la Somalie ont été considérés comme des pays francotropes par d'autres chercheurs, ce choix ne nous apparaît plus justifié. De même, bien qu'il y ait une certaine présence du français en Palestine (la possibilité de son adhésion à l'Organisation internationale de la Francophonie a déjà été évoquée), il semble qu'il aurait été préférable de la classer comme non francotrope, à l'instar d'Israël. Cela dit, en raison du petit nombre d'individus concernés, ces erreurs de classement n'ont pas eu de répercussion sur les résultats de la présente étude.

**ANNEXE VII. LISTE DES LANGUES LATINES ET DES CRÉOLES
À BASE LEXICALE FRANÇAISE**

Catalan

Créole⁴³

Espagnol

Italien

Portugais

Roumain

43. Notons que 91,4 % des répondants disant avoir le créole comme langue maternelle sont nés à Haïti. Nous pouvons donc conclure que la majorité des individus ayant le créole comme langue maternelle ont plutôt le créole français comme langue maternelle.

ANNEXE VIII. ANALYSES UNIVARIÉES SUR LA COMPILATION SÉPARÉE DE L'INDICE RELATIF D'ASSOCIATION LANGUES-DOMAINES DU DOMAINE DE LA RÉUSSITE

Comme nous l'avons vu précédemment dans la compilation séparée du tableau 1.4, les variables composant l'Indice relatif d'association langues-domaines (IRALD) du domaine de la réussite se comportent différemment l'une de l'autre. Il est donc nécessaire d'analyser séparément ces variables, soit l'importance relative du français et de l'anglais pour la réussite future des enfants (V4) et pour l'obtention d'un bon emploi (V5).

Tableau A8.1
Pourcentage de la population
selon les IRALD des questions V4 et V5 par groupe d'âge

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Réussite	Âge	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Réussite future des enfants	Moins de 35 ans	13,7	35,3	51,0 ^a	3335
	35 ans ou plus	14,5	34,5	51,0 ^a	3268
Bon emploi	Moins de 35 ans	39,6 ^a	16,8	43,6 ^a	3348
	35 ans ou plus	35,4	19,7	44,9 ^a	3291

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les moins de 35 ans et les 35 ans et plus.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Comme pour l'IRALD réussite, nous observons dans le tableau A8.1 que l'âge ne marque pas une différence au sein de la population au sujet de la perception de l'importance relative du français et de l'anglais pour la réussite future des enfants et pour obtenir un bon emploi, et que la catégorie statistiquement prédominante est pratiquement toujours Égal.

Tableau A8.2
Pourcentage de la population
selon les IRALD des questions V4 et V5 par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Réussite	Langue maternelle	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Réussite future des enfants	Français	15,1	34,4	50,5 ^a	2825
	Anglais	7,6	38,4	54,0 ^a	829
	Autres (allophones francotropes)	14,9	32,2	52,9 ^a	1759
	Autres (allophones non francotropes)	11,6	36,7	51,8 ^a	1190
Bon emploi	Français	35,5	20,4	44,0 ^a	2825
	Anglais	47,3 ^a	6,5	46,2 ^a	832
	Autres (allophones francotropes)	30,5	20,5	49,0 ^a	1779
	Autres (allophones non francotropes)	43,4 ^a	13,3	43,3 ^a	1203

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport à la catégorie Autres (allophones non francotropes).

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Les francophones, les anglophones et les allophones francotropes ne se distinguent pas significativement des allophones non francotropes en ce qui a trait à leur perception de l'importance relative du français et de l'anglais pour la réussite des enfants (tableau A8.2). Cependant, pour l'importance relative des langues aux fins de l'obtention d'un bon emploi, nous pouvons relever quelques différences dans les réponses des individus en fonction de la langue maternelle. Les francophones et les allophones francotropes se trouvent significativement plus fréquemment dans la catégorie Anglais que les allophones non francotropes, qui, à leur tour, se trouvent plus fréquemment dans cette catégorie que les anglophones. De plus, les allophones francotropes se trouvent moins dans la catégorie Français que les allophones non francotropes.

Tableau A8.3
Pourcentage de la population selon les IRALD des questions V4 et V5
par connaissance des langues (français-anglais) et par langue maternelle

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Réussite	Langue maternelle	Bilinguisme	IRALD			N
			Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Réussite future des enfants	Français	Oui	11,9	35,1	53,0 ^a	1612
		Non	18,6	33,9	47,5 ^a	1205
	Anglais	Oui	7,3	37,2	55,5 ^a	607
		Non	8,4	40,8 ^a	50,8 ^a	218
	Autres (allophones francotropes)	Oui	9,0	34,9	56,1^a	955
		Non	21,5	29,2	49,3 ^a	800
Autres (allophones non francotropes)	Oui	5,5	37,3	57,3 ^a	713	
	Non	18,4	35,9 ^a	45,8 ^a	474	
Bon emploi	Français	Oui	34,1	19,4	46,6 ^a	1613
		Non	37,0 ^a	21,4	41,6 ^a	1204
	Anglais	Oui	45,0 ^a	5,3	49,7 ^a	609
		Non	53,1 ^{a1}	9,8	37,2 ^a	218
	Autres (allophones francotropes)	Oui	32,1	20,0	47,9 ^a	962
		Non	28,7	21,2	50,1 ^a	813
Autres (allophones non francotropes)	Oui	43,1 ^a	10,9	46,0 ^a	719	
	Non	43,4 ^a	16,2	40,4 ^a	481	

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les bilingues et les unilingues.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Lorsqu'il est question de l'importance relative du français et de l'anglais pour obtenir un bon emploi, les bilingues et les unilingues de toutes langues maternelles ne se distinguent pas les uns des autres (tableau A8.3). Ce n'est que pour la réussite des enfants que nous pouvons observer des différences selon le bilinguisme. Les bilingues francophones, allophones francotropes et allophones non francotropes sont moins nombreux à prioriser le français que leurs homologues unilingues. Par ailleurs, les allophones francotropes bilingues attribuent davantage une égale importance aux langues que les unilingues pour la réussite des enfants.

Tableau A8.4
Pourcentage de la population
selon les IRALD des questions V4 et V5 par lieu de résidence

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Réussite	Lieu de résidence	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
	Île de Montréal	14,2	31,8	54,0 ^a	3612
Réussite future des enfants	Couronne de Montréal	10,2	40,1	49,8 ^a	1542
	Reste du Québec	16,1	33,7	50,1 ^a	1449
Bon emploi	Île de Montréal	34,0	18,0	48,0 ^a	3641
	Couronne de Montréal	33,0	22,2	44,8 ^a	1545
	Reste du Québec	39,3 ^a	18,0	42,7 ^a	1453

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport à la catégorie Reste du Québec.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Les résidents du Québec hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal perçoivent davantage l'importance du français et moins l'importance de l'anglais que les résidents de la couronne de Montréal pour la réussite future des enfants. En ce qui concerne l'obtention d'un bon emploi, les résidents de la RMR de Montréal (île et couronne) perçoivent moins l'importance du français que les résidents du reste du Québec.

Tableau A8.5
Pourcentage de la population
selon les IRALD des questions V4 et V5 par niveau de scolarité

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Réussite	Niveau de scolarité	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Réussite future des enfants	Collégial et moins	14,0	36,9	49,2 ^a	3295
	Universitaire	15,0	31,0	54,1 ^a	3171
Bon emploi	Collégial et moins	34,7	19,6	45,8 ^a	3309
	Universitaire	39,5 ^a	18,0	42,5 ^a	3188

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les individus qui ont un diplôme d'études collégiales ou moins et ceux qui ont étudié à l'université.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Le tableau A8.5 montre que, comparativement aux individus les plus scolarisés, les individus les moins scolarisés perçoivent davantage l'anglais comme plus important que le français pour la réussite des enfants. Le niveau de scolarité n'influence pas l'importance relative des langues en ce qui concerne l'obtention d'un bon emploi.

Tableau A8.6
Pourcentage de la population
selon les IRALD des questions V4 et V5 par appartenance prioritaire

Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

Réussite	Appartenance prioritaire	IRALD			N
		Français (%)	Anglais (%)	Égal (%)	
Réussite future des enfants	Au Canada dans son ensemble	8,0	45,0 ^a	47,1 ^a	2413
	Au Québec	18,2	29,6	52,3 ^a	2469
	Autre	14,2	31,1	54,7^a	1541
Bon emploi	Au Canada dans son ensemble	31,6	20,0	48,4 ^a	2429
	Au Québec	39,7^a	19,4	41,0^a	2479
	Autre	35,9	16,3	47,8 ^a	1549

Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives par rapport à la catégorie Au Canada dans son ensemble.

a. Catégorie statistiquement prédominante de la sous-population.

Comparativement aux individus dont l'appartenance prioritaire va au Québec ou à d'autres collectivités, ceux dont l'appartenance prioritaire va au Canada dans son ensemble sont plus nombreux à percevoir l'anglais comme plus important que le français pour ce qui est de la réussite des enfants (tableau A8.6). Toujours pour ce même concept, ceux dont l'appartenance prioritaire va à d'autres collectivités perçoivent davantage une égale importance des deux langues que ceux dont l'appartenance prioritaire va au Canada. Finalement, pour l'obtention d'un bon emploi, les individus dont l'appartenance prioritaire va au Québec perçoivent surtout le français comme plus important et, dans une moindre mesure, l'égale importance des langues.

Même si, pour ce fascicule, nous considérons que le domaine de la réussite forme un tout se composant autant de la réussite présente (bon emploi) que de la réussite future (réussite des enfants), l'importance relative accordée au français et à l'anglais ne se distribue pas de la même manière pour ces deux variables. Pour la réussite future des enfants et l'obtention d'un bon emploi, la perception prédominante est l'égale importance du français et de l'anglais. L'analyse de la deuxième réponse en importance nous permet de constater une différence notable entre ces deux concepts. Pour la réussite des enfants, la deuxième réponse privilégiée est la plus grande importance de l'anglais. Pour l'obtention d'un bon emploi, la plus grande importance du français est la perception la plus répandue.

Que peut indiquer cette différence dans la perception d'une plus grande importance du français pour les deux variables du domaine de la réussite? Un retour aux données initiales (tableau 1) peut nous aider à répondre à cette question. À la question sur le lien entre le français et la réussite future des enfants, 77,2 % de la population répond « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord »; lorsqu'il s'agit de l'anglais, c'est 91,9 % de la population qui répond ainsi. Le pourcentage est plus élevé lorsqu'il est question de l'anglais, mais il y a une majorité en faveur du français aussi. Il y a près de 15 points de pourcentage de plus en faveur d'un lien de l'anglais plutôt que du français avec la réussite future. Ces résultats se reflètent dans la comparaison des IRALD pour chacune des questions (tableau 1.4). La réponse clairement prédominante est toujours la perception d'une égale importance des langues pour les deux questions. À celle sur la réussite future des enfants, la catégorie Anglais rassemble près de 35 % des personnes et la catégorie Français rassemble environ 14 % de la population. À la question sur le bon emploi, la catégorie Anglais rassemble 18 % des personnes et la catégorie Français rassemble environ 37 % de la population. Nous observons donc un patron de réponses inversé pour ces deux questions.

L'interprétation qui s'ensuit est que, selon la majorité des Québécois, l'anglais et le français sont perçus comme d'égale importance pour la réussite future des enfants et que, pour le reste de la population, l'anglais prédomine. De même, le français et l'anglais sont perçus comme d'égale importance pour l'obtention d'un bon emploi par une forte proportion de la population alors que, pour le reste des Québécois, le français est perçu comme plus important.

Notons également que la langue maternelle, la connaissance des langues, le lieu de résidence, le niveau de scolarité ainsi que l'appartenance prioritaire coïncident avec des différences significatives dans les perceptions de la population relativement à ces deux variables, alors que seuls l'appartenance prioritaire et le lieu de résidence coïncident avec des différences significatives relativement à l'IRALD pour le domaine de la réussite. L'étude séparée des éléments permet donc de déterminer avec plus de finesse la relation entre les variables et les perceptions de l'importance des langues, mais ne contredit pas les analyses faites avec l'IRALD réussite.

*Conseil supérieur
de la langue
française*

Québec 

800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone : 418 643-2740
Télécopieur : 418 644-7654
Courriel : cslf@cslf.gouv.qc.ca

www.cslf.gouv.qc.ca